Le Journal du Dimanche

DIMANCHE 15 AU SAMEDI 21 NOVEMBRE 2026 I Nº 1548 I EDITION NUMERIQUE

ÉDITORIAL

Taux directeur à 5 %: Un drame pour les ménages endettés et l'économie mauricienne

AFFAIRE ÉLODIE THOMAS

Rs 25 millions réclamés, le clan Taukoor sort du silence

« On lui a déjà collé l'image d'un assassin. Mais derrière cet homme, il y a aussi une famille qui souffre. »

Insécurité routière : 22,3 % de morts en plus sur nos routes en un an



Osman Mahomed tire la sonnette d'alarme : « La sécurité routière est l'affaire de tous. »



Chagos : Ramgoolam attendu au Parlement mardi, nouveau revers judiciaire pour Misley Mandarin


plaisance
SHOPPING VILLAGE
BIG SMILES, AWESOME DEALS & GOOD TIMES!
ROYAL ROAD, ROSE BELLE

ÉDITORIAL

Taux directeur à 5 %

Un drame pour les ménages endettés et l'économie mauricienne

La hausse du taux directeur de la Banque de Maurice, passé de 4,75 % à 5 % le 11 novembre 2026, n'est pas une simple correction technique réservée aux économistes. Elle touchera directement les familles, les salariés, les petits entrepreneurs et tous ceux qui vivent déjà sous la pression des dettes. Derrière les 25 points de base se cachent des mensualités plus lourdes, des investissements abandonnés et un pouvoir d'achat davantage laminé.

Certes, Maurice n'échappe pas à la tendance mondiale. Le Royaume-Uni, les États-Unis, l'Australie, la zone euro et l'Inde ont également relevé leurs taux pour tenter de contenir l'inflation. Mais suivre le mouvement ne constitue pas une politique économique. Une petite économie insulaire, dépendante des importations et vulnérable aux chocs extérieurs, ne peut appliquer mécaniquement les recettes des grandes puissances sans considérer ses propres fragilités sociales.

À Maurice, l'inflation est largement alimentée par le coût de l'énergie, du fret et des produits importés, ainsi que par les tensions géopolitiques et les difficultés climatiques affectant l'agriculture. Augmenter le coût du crédit ne fera pas baisser le prix international du pétrole. Cela ne remplira pas davantage les réservoirs, ne fera pas pleuvoir sur les cultures et ne réduira pas les tarifs du transport maritime. En revanche, cette décision ponctionnera immédiatement le budget des emprunteurs.

Les ménages détenant un prêt immobilier ou un crédit à taux variable seront en première ligne. Ils devront payer des mensualités plus élevées ou rembourser pendant plus longtemps. Pour les familles modestes et la classe moyenne, chaque roupie supplémentaire versée à la banque sera soustraite à l'alimentation, aux soins, à l'éducation ou au transport. Ceux qui ont emprunté pour acquérir un logement ne doivent pas être traités comme les responsables d'une inflation qu'ils n'ont pas créée.

Les PME subiront, elles aussi, le renchérissement des découverts et des lignes de crédit nécessaires à leur fonctionnement. Dans le commerce, la construction, l'hôtellerie et les services, les marges seront comprimées. Certaines entreprises reporteront leurs investissements, réduiront leurs embauches ou transféreront leurs coûts aux consommateurs. Le piège est évident : en prétendant combattre la hausse des prix, on risque d'en provoquer de nouvelles, tout en ralentissant la consommation et en grippant la machine économique.

Les jeunes souhaitant acheter leur premier logement verront également leur capacité d'emprunt diminuer. Quant à l'État, il devra progressivement supporter un service plus coûteux de sa dette intérieure. Au bout de la chaîne, ce sont toujours les mêmes qui paient : contribuables, travailleurs, petits entrepreneurs et consommateurs.

D'autres leviers existaient pourtant. La Banque de Maurice pouvait maintenir le statu quo afin d'évaluer pleinement les effets de la hausse précédente. Elle pouvait renforcer ses interventions sur le marché des changes pour soutenir la roupie et atténuer le coût des importations. Elle pouvait absorber les liquidités excédentaires par des opérations de marché ou par les réserves obligatoires, plutôt que de pénaliser indistinctement tous les emprunteurs.

Le gouvernement, de son côté, ne peut rester spectateur. Des subventions réellement ciblées, une réduction temporaire de certaines taxes indirectes sur les produits essentiels et les carburants, ainsi qu'une discipline accrue sur les dépenses non prioritaires auraient permis de répartir autrement l'effort. À moyen terme, le pays doit investir dans l'irrigation, l'agriculture et la sécurité alimentaire. Il doit aussi expliquer clairement comment les recettes considérables du tourisme et les entrées de devises profitent à la population et soutiennent la roupie.

La lutte contre l'inflation est nécessaire, mais elle ne saurait devenir une guerre contre les endettés. Faire payer les plus vulnérables parce qu'ils ont besoin d'un toit, d'un véhicule pour travailler ou d'un crédit pour maintenir leur entreprise à flot n'est ni juste ni courageux. La Banque de Maurice et le gouvernement doivent assumer leurs choix. Une politique monétaire n'est jamais neutre : elle décide qui sera protégé et qui sera sacrifié. Cette fois encore, ce sont ceux d'en bas que l'on place entre le marteau des prix et l'enclume des intérêts.

TRIBUNE

La diplomatie tranquille, ou la fermeté sans tapage



La « *diplomatie tranquille* » du Dr Navin Ramgoolam ne doit pas être confondue avec une diplomatie hésitante. Elle repose sur une conviction simple : dans les dossiers internationaux sensibles, les résultats s'obtiennent souvent moins par les déclarations tonitruantes que par la confiance, les échanges directs et la constance stratégique. Les déplacements du Premier ministre au Sommet du Commonwealth à Antigua-et-Barbuda, puis au Forum de Paris sur la Paix, illustrent une méthode qui conjugue discrétion dans la forme et fermeté sur le fond.

À Paris, cette démarche a permis de renforcer concrètement le partenariat franco-mauricien. L'avancée la plus significative concerne l'appui de l'Agence française de développement pour répondre au stress hydrique qui affecte Maurice. Il importe ici de préciser le montant évoqué : il s'agit d'un financement en voie de concrétisation de 120 millions d'euros, soit environ Rs 6,3 milliards. Cette enveloppe potentielle représente un engagement majeur en faveur de l'approvisionnement en eau potable, de la modernisation des infrastructures et d'une meilleure résilience face au changement climatique.

La rencontre du 11 novembre à l'Élysée avec le président Emmanuel Macron a également confirmé la qualité du dialogue entre les deux pays. La coopération annoncée dans la formation des forces de l'ordre, des pompiers et des unités spécialisées contre le trafic de stupéfiants, ainsi que le partage d'expertise en matière de surveillance maritime et de drones, montrent que la diplomatie produit des résultats lorsqu'elle s'accompagne de projets précis.

Cette même philosophie guide le gouvernement sur la question des Chagos. La discrétion des négociations ne signifie nullement l'abandon des principes. Port-Louis maintient une ligne claire : la souveraineté mauricienne sur l'ensemble de l'archipel est non négociable. Maurice peut discuter de garanties sécuritaires pour Diego Garcia, mais celles-ci doivent s'inscrire dans le cadre de sa souveraineté et respecter les acquis de l'accord anglo-mauricien du 22 mai 2025, y compris les compensations convenues et les droits légitimes des Chagossiens.

Dans ce contexte, l'arrêt rendu par la Cour d'appel du Territoire britannique de l'océan Indien concernant Misley Mandarin et ses compagnons mérite d'être accueilli favorablement, mais avec précision. La juridiction n'a pas prononcé un jugement général sur l'identité ou les droits du peuple chagossien. Elle a validé les avis d'expulsion visant des personnes entrées sans permis sur l'île du Coin avec l'intention d'y demeurer. Cette décision rappelle qu'aucune initiative individuelle ne saurait se substituer à un règlement juridique, diplomatique et collectif de la question chagossienne.

Maurice doit néanmoins rester vigilante face à une possible politique de « *divide and rule* ». Certains partis et journaux de la droite radicale britannique cherchent à opposer Mauriciens et Chagossiens, à présenter la souveraineté mauricienne comme une menace et à exploiter les inquiétudes sécuritaires américaines. Une telle rhétorique risque de fragmenter un dossier déjà marqué par l'exil, la dépossession et les blessures historiques. Il serait toutefois imprudent d'attribuer automatiquement toute critique à une manœuvre britannique concertée : la meilleure réponse demeure l'unité nationale, la transparence et l'inclusion réelle des Chagossiens.

La diplomatie tranquille ne peut réussir durablement que si elle reste ferme, responsable et intelligible pour la population. Les avancées obtenues en France montrent son potentiel. Sur les Chagos, son efficacité se mesurera désormais à des résultats concrets : la ratification de l'accord, la reconnaissance effective de la souveraineté mauricienne et une solution juste pour les Chagossiens. Le silence diplomatique n'a de valeur que lorsqu'il prépare une victoire de droit.

Le Journal du Dimanche

Coup de feu à Camp-Levieux : une réclamation d'environ Rs 25 millions en préparation

Après près de cinq semaines, Élodie Thomas a livré jeudi sa version des faits aux enquêteurs de l'Independent Police Complaints Commission (IPCC), qui ont recueilli sa déposition officielle à son domicile. Alors que l'enquête approche de son terme, ses hommes de loi préparent une action civile dont le montant pourrait avoisiner les Rs 25 millions, confirme Me Assad Peeroo au *Journal du Dimanche*. Quatre policiers pourraient par ailleurs être concernés par des recommandations de poursuites.



Près de cinq semaines après avoir été grièvement blessée par balle à la nuque lors d'une intervention policière à Camp-Levieux, Élodie Thomas entend désormais obtenir réparation. Si l'enquête de l'Independent Police Complaints Commission (IPCC) entre dans sa dernière ligne droite, un autre volet se prépare en parallèle : celui de la responsabilité civile et de l'indemnisation de la jeune femme de 27 ans.



Ses hommes de loi, dont Mes Assad Peeroo, Rama Valayden, Keshav Jummun et Neelkanth Dulloo, travaillent actuellement sur une réclamation en dommages et intérêts. Le montant envisagé pourrait atteindre environ Rs 25 millions. Interrogé à ce sujet, Me Assad Peeroo nous a confirmé que c'est bien sur cette base que les calculs sont actuellement effectués. « *Oui, c'est le montant sur lequel nous avons travaillé. On va se revoir pour travailler sur le dossier* », nous a-t-il indiqué.

Cette démarche vise à obtenir une compensation pour les conséquences de cette affaire sur la vie de la jeune femme, qui a été grièvement blessée le 9 octobre dernier et dont le rétablissement nécessitera encore du temps. Les modalités de cette réclamation, ainsi que les différents éléments qui seront pris en compte dans l'évaluation du préjudice, devront être précisées par ses avocats au cours de cette semaine.

Une déposition importante devant l'IPCC

Sur le plan de l'enquête, Élodie Thomas a franchi une nouvelle étape jeudi après-midi en livrant, pour la première fois, sa version des faits aux enquêteurs de l'IPCC. À la demande de ses hommes de loi, les enquêteurs se sont rendus à son domicile, à Plaisance, Rose-Hill. Me Satish Faugoo, directeur de l'institution, était également présent.

Pendant une cinquantaine de minutes, la jeune femme est revenue sur les circonstances de cette soirée du 9 octobre, depuis son départ du supermarché Winners, à Tribeca, où elle travaillait, jusqu'au moment où elle a été atteinte par balle à la nuque.
Le van qui la transportait avait auparavant déposé deux de ses collègues, d'abord à Trèfles, puis à Stanley, avant de poursuivre sa route vers l'avenue Ratsitatane, à Camp-Levieux. C'est à cet endroit que le coup de feu avait été tiré. Peu d'éléments ont filtré sur le contenu de sa déposition. Toutefois, selon nos informations, sa version des événements concorde avec celles déjà recueillies auprès du chauffeur du van et de son collègue.

Un rétablissement qui s'annonce long

Pendant ce temps, Élodie Thomas poursuit sa convalescence. Après avoir été grièvement blessée à la nuque et avoir subi une intervention chirurgicale à l'hôpital Dr A. G. Jeetoo pour l'extraction du projectile, elle a passé près d'un mois à l'hôpital avant de regagner son domicile le vendredi 6 novembre.
À l'issue de sa déposition, jeudi, elle a tenu à remercier les personnes qui lui ont apporté leur soutien durant cette épreuve, notamment pendant sa période d'inconscience et son hospitalisation. Elle a également exprimé sa reconnaissance envers le personnel médical qui l'a prise en charge.

Si son état de santé s'est progressivement amélioré, le chemin vers un rétablissement complet reste encore long. Son absence prolongée du travail et les conséquences de cette blessure constituent également des éléments importants dans le dossier que ses avocats préparent.

À cet égard, le soutien de son employeur, Winners Tribeca, est également à souligner. L'enseigne continue de lui verser son salaire malgré son absence prolongée, un geste salué par son entourage.

Quatre policiers dans le viseur de l'enquête

Par ailleurs, outre le sergent Gautam Singh Taukoor, trois autres policiers pourraient faire l'objet de recommandations de poursuites pour Culpable Omission. Il s'agit notamment des sergents Avinash Ramuth et Dayven Gurranna, ainsi que du constable Soobheer Motah.

Ces derniers ont participé, la semaine dernière, à un exercice de reconstitution des faits. Ils devraient être convoqués à nouveau pour être interrogés sur les derniers éléments recueillis par les enquêteurs.

Le volet concernant le sergent Gautam Singh Taukoor reste, lui, étroitement lié aux résultats des analyses scientifiques et balistiques. Les prélèvements effectués sur ses mains et son uniforme font notamment l'objet d'examens visant à déterminer la présence éventuelle de résidus de tir. Ces résultats pourraient contribuer à établir les circonstances exactes du coup de feu et à déterminer si le policier a effectivement fait usage de son arme.

Une fois les dernières formalités achevées, l'IPCC devrait transmettre son dossier au bureau du Directeur des poursuites publiques (DPP), qui devra se prononcer sur les éventuelles poursuites.

Le Journal du Dimanche

Affaire Camp-Levieux : derrière l'enquête, le désarroi d'une famille et le malaise au sein de la police

Un proche du sergent Gautam Singh Taukoor sort du silence : « On lui a déjà collé l'image d'un assassin. Mais derrière cet homme, il y a aussi une famille qui souffre. »

Au-delà des procédures judiciaires, des expertises scientifiques et des éventuelles recommandations de poursuites, l'affaire de Camp-Levieux comporte également une dimension humaine. Derrière les policiers concernés par cette enquête se trouvent des familles, des proches et des collègues qui vivent, eux aussi, des moments particulièrement éprouvants.

Dans le cadre de notre démarche journalistique, Le Journal du Dimanche a cherché à recueillir les réactions des policiers concernés par l'enquête, ainsi que celles de leur entourage. C'est dans ce contexte qu'un cousin du sergent Gautam Singh Taukoor a accepté de se confier sur l'état d'esprit du policier et les difficultés auxquelles sa famille est confrontée depuis le début de cette affaire.

« Il est abattu, mais il garde un mental solide »

Selon ce proche, le sergent traverse une période particulièrement difficile. La pression entourant cette affaire, son exposition médiatique et les interrogations sur les circonstances du coup de feu pèsent lourdement sur son moral et celui de sa famille.

« *Ce n'est pas facile pour lui. Il est abattu par tout ce qui se passe, mais il garde un mental solide pour affronter cette situation. Il sait qu'il doit tenir bon* », raconte son cousin.

Ce dernier déplore surtout la manière dont le policier serait, selon lui, déjà jugé dans l'opinion publique, alors que l'enquête suit toujours son cours et qu'aucune décision définitive sur sa responsabilité pénale n'a été rendue.

« *On lui a déjà collé l'image d'un assassin. Mais avant toute chose, il faut comprendre qu'il y a une famille derrière cet homme. Des proches qui souffrent, qui vivent dans l'angoisse et qui doivent supporter le regard des autres. Il existe une cour de justice dans ce pays. Laissons la justice faire son travail* », insiste-t-il.

Pour cet homme, il ne s'agit nullement de remettre en question la gravité des faits ni les souffrances endurées par la victime et ses proches. Il estime toutefois que la recherche de la vérité doit s'accompagner du respect de la présomption d'innocence et de la dignité de toutes les personnes concernées.

« Certains ordres viennent d'en haut »

Au fil de notre entretien, le cousin du sergent Gautam Singh Taukoor, qui affirme être lui-même membre de la Special Mobile Force (SMF), élargit son propos au climat qui règne actuellement au sein des forces de l'ordre.





Il évoque un profond sentiment de découragement face à certaines méthodes de fonctionnement et à la manière dont les policiers sont parfois amenés à exercer leurs responsabilités.

« *Moi-même, je suis dans la SMF. Nous sommes découragés par certaines attitudes et certaines manières de faire. Il faut comprendre que, dans la police, certains ordres viennent d'en haut. Mais lorsqu'une situation tourne mal, ce sont souvent les hommes sur le terrain qui se retrouvent exposés* », confie-t-il.

Ces déclarations traduisent, selon lui, un malaise qui mérite d'être entendu. Elles soulèvent également la question de la chaîne de commandement, de la responsabilité hiérarchique et de l'encadrement des policiers lors d'interventions sensibles.

« Il faut redonner de la motivation aux policiers »

Au-delà du sort de son cousin, notre interlocuteur lance un appel à une meilleure reconnaissance du travail accompli quotidiennement par les membres des forces de l'ordre.

Selon lui, les policiers ont besoin de davantage de soutien, d'encadrement et de motivation pour accomplir leurs missions dans un environnement souvent marqué par la pression et les risques.

« *Il faut donner plus de motivation à la police. Les policiers ont besoin de sentir qu'ils sont soutenus et respectés. On leur demande beaucoup, mais il faut aussi comprendre les difficultés auxquelles ils font face* », poursuit-il.

Son témoignage met ainsi en lumière une autre facette de cette affaire : celle du moral des policiers, de leur rapport à la hiérarchie et des conséquences humaines que peuvent entraîner les enquêtes visant des membres de l'institution.

Entre quête de vérité et présomption d'innocence

L'affaire de Camp-Levieux demeure avant tout une enquête dont l'objectif est de faire toute la lumière sur les circonstances du coup de feu ayant blessé Élodie Thomas.

La gravité des faits exige que toutes les responsabilités éventuelles soient établies, sans complaisance ni interférence. Mais cette exigence de justice ne saurait faire oublier un principe fondamental : toute personne mise en cause bénéficie de la présomption d'innocence tant que sa culpabilité n'a pas été légalement établie.

Pour la famille du sergent Gautam Singh Taukoor, l'attente des conclusions de l'enquête constitue une épreuve supplémentaire.

« *Nous ne demandons aucun traitement de faveur. Nous demandons simplement que la justice fasse son travail et que personne ne soit condamné avant d'avoir été jugé* », résume son cousin.

Le Journal du Dimanche

Key Rate à 5 % : un tour de vis monétaire qui fait débat

La Banque de Maurice a relevé le taux directeur de 4,75 % à 5 % pour contenir les pressions inflationnistes. Si cette décision vise à éviter une hausse durable des prix, elle suscite des réserves quant à ses effets sur les ménages, les entreprises et l'investissement. Entre nécessité de préserver le pouvoir d'achat et risque de freiner l'activité économique, les avis divergent sur l'efficacité de ce nouveau resserrement monétaire.



Réuni le mercredi 11 novembre, le Monetary Policy Committee (MPC) a décidé à l'unanimité de relever de 25 points de base le Key Rate, qui passe de 4,75 % à 5 % par an. Une décision motivée par l'accélération de l'inflation et le risque de voir les pressions sur les prix s'installer durablement.

Pour la gouverneure de la Banque de Maurice, Priscilla Muthoora Thakoor, le risque est désormais de voir l'inflation s'ancrer dans les comportements économiques. Les tensions géopolitiques au Moyen-Orient, les prix de l'énergie, le fret maritime et les produits alimentaires continuent d'alimenter les pressions inflationnistes. La sécheresse pourrait également affecter la production agricole locale.

La Banque centrale prévoit une inflation de 4,7 % en décembre 2026, puis de 5,5 % fin 2027, au-dessus de sa cible de 5 %. Elle anticipe parallèlement une croissance de 3 % cette année et de 3,2 % en 2027. Pour la gouverneure, le risque de laisser l'inflation s'enraciner est plus important que celui de freiner momentanément l'activité économique.

Un signal de prudence pour les emprunteurs

L'ancien gouverneur de la Banque de Maurice, Dan Maraye juge cette hausse justifiée. Il y voit notamment un avertissement adressé aux emprunteurs dans un contexte de surendettement. « *Certes, cela aura un impact sur les emprunteurs. Ceci dit, il y a un taux de surendettement élevé à Maurice. La Banque de Maurice donne le signal qu'il faut être plus prudent* », observe-t-il.
Il reconnaît néanmoins que les petites et moyennes entreprises pourraient également subir les conséquences de

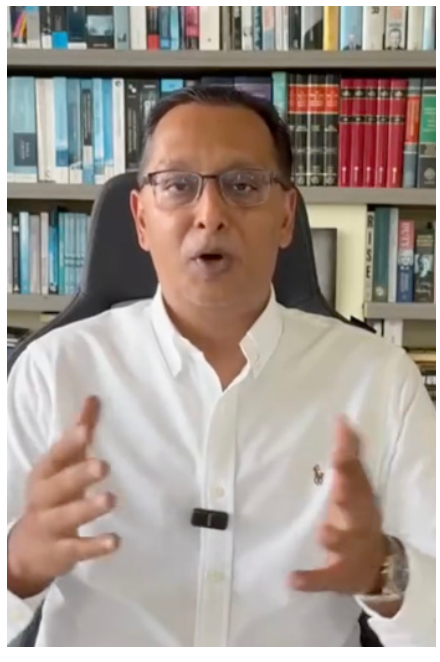


cette décision. Il plaide pour un dialogue entre la Banque centrale et les banques commerciales afin de limiter les répercussions sur le financement de l'économie. Il rappelle aussi que la lutte contre l'inflation nécessite des mesures budgétaires, au-delà des seuls instruments monétaires.



Pour sa part, l'économiste Ganessen Chinnapen se montre plus critique. Selon lui, le maintien du taux à 4,75 % aurait été préférable. Il craint que cette hausse n'affaiblisse la confiance des investisseurs et ne renchérisse les investissements, alors que plusieurs secteurs affichent déjà des signes de faiblesse. Il souligne que l'inflation à Maurice est largement alimentée par des facteurs structurels et importés, sur lesquels une hausse des taux d'intérêt ne peut agir directement. Il préconise plutôt une combinaison de mesures monétaires et fiscales pour stabiliser les prix sans pénaliser l'investissement.

Le poids des importations en question



Le leader du Reform Party, Roshi Bhadain, conteste lui aussi la pertinence de cette décision. Il estime que le relèvement du Key Rate risque surtout d'alourdir les remboursements des ménages, particulièrement ceux ayant contracté des emprunts à taux variable. Selon lui, une inflation principalement importée ne peut être combattue efficacement par un renchérissement du crédit. Il préconise une réduction de la dépendance aux importations, une amélioration de la productivité



et un rétablissement de la confiance économique.
De son côté, le secrétaire général de l'Association des consommateurs de l'île Maurice (ACIM), Jayen Chellum, estime que cette hausse était prévisible, mais s'interroge sur les mécanismes permettant de mieux maîtriser l'inflation. Il aurait notamment souhaité des études sur les liens entre la quantité de monnaie en circulation, les taux d'intérêt et l'évolution des prix.

Il pointe également les déséquilibres de l'économie mauricienne. Selon lui, le tourisme génère d'importantes recettes en devises, mais celles-ci ne sont pas suffisamment accessibles aux importateurs. Il estime qu'une partie de ces devises devrait être déposée auprès de la Banque de Maurice, compte tenu du soutien public accordé à l'industrie touristique.
Pour Jayen Chellum, la hausse des taux ne saurait remplacer un effort plus large visant à renforcer la production locale et à réduire la dépendance du pays aux importations.

Le Journal du Dimanche

Tahir Wahab : « La politique fiscale actuelle risque d'étouffer l'économie et de vider les poches des Mauriciens »

Alors que la hausse du Key Repo Rate vient alourdir les charges financières des ménages et des entreprises, la situation économique suscite des inquiétudes. Pour Tahir Wahab, expert-comptable et observateur économique, cette décision doit être analysée à la lumière des nombreuses pressions qui pèsent déjà sur le pouvoir d'achat. Il pointe du doigt une politique fiscale qui, selon lui, contribue à alimenter l'inflation et fragilise les entreprises. Il appelle à un changement de cap, à un soutien accru aux PME et à une démocratisation de l'économie.



La Banque de Maurice a augmenté le Key Repo Rate de 0,25 point de pourcentage. Cette décision était-elle réellement nécessaire dans le contexte économique actuel ?

Il faut comprendre que toute hausse du Key Repo Rate a des conséquences directes sur les consommateurs et les entreprises. Pour les ménages, cela signifie des remboursements de prêts potentiellement plus élevés, des mensualités de leasing plus importantes et un coût supplémentaire pour les achats à crédit. Les entreprises sont également concernées, car beaucoup ont contracté des emprunts pour financer leurs activités, acheter des équipements ou restructurer leurs opérations. Prenons l'exemple d'un emprunt de Rs 3 millions. Une hausse de 0,25 point peut représenter environ Rs 7 500 de charges supplémentaires par an, selon les modalités du prêt. Si l'on considère l'évolution du taux de 4 % à 5 %, l'impact théorique peut atteindre Rs 30 000 annuellement sur un capital de Rs 3 millions. C'est considérable pour un ménage.

Cette décision intervient alors que les consommateurs subissent déjà plusieurs augmentations. La Banque de Maurice ne risque-t-elle pas d'accentuer leurs difficultés ?

> *...environ 90 millions de dollars auraient été injectés entre septembre et novembre*

C'est justement le problème. La hausse du Key Repo Rate intervient dans un contexte où l'inflation est alimentée par plusieurs facteurs. Nous avons notamment connu une augmentation des prix des carburants, une hausse de 15 % des tarifs de l'électricité et une modification du seuil d'assujettissement à la TVA, passé de Rs 6 millions à Rs 3 millions de chiffre d'affaires.

Ces mesures ont des répercussions sur les coûts des entreprises et, par conséquent, sur les prix payés par les consommateurs. La politique monétaire est un instrument dont dispose la Banque de Maurice pour maîtriser l'inflation, mais les décisions fiscales du gouvernement jouent également un rôle important. La Banque de Maurice se retrouve ainsi à devoir agir dans un environnement déjà marqué par des pressions sur les prix.

La Banque de Maurice est également intervenue sur le marché des changes. Faut-il y voir un autre signe de fragilité économique ?

La Banque de Maurice a injecté des devises afin de compenser le manque de devises étrangères et de préserver la valeur de la roupie. Selon les chiffres évoqués, environ 90 millions de dollars auraient été injectés entre septembre et novembre, portant le montant cumulé depuis janvier à quelque 155 millions de dollars.
Cette situation montre les pressions auxquelles le marché des changes est confronté. Maurice dépend fortement des importations et la dépréciation de la roupie peut renchérir les produits importés. Toutefois, il ne faut pas attribuer toute l'inflation aux facteurs extérieurs. Les décisions fiscales prises au niveau national contribuent également à la hausse du coût de la vie.

Les prévisions d'inflation sont préoccupantes. Quelles pourraient être les conséquences pour les ménages dans les prochains mois ?

Les chiffres sont inquiétants. Les prévisions évoquent une inflation de 4,7 %, tandis que l'inflation en glissement annuel pourrait atteindre 6,4 %. Il faut aussi tenir compte de la période de décembre, marquée notamment par le paiement du boni de fin d'année et une circulation monétaire plus importante. L'inflation agit comme une taxe supplémentaire sur les consommateurs. Elle réduit leur pouvoir d'achat et leur revenu disponible. Même lorsqu'une personne conserve le même salaire, elle peut acheter moins qu'auparavant. Une famille doit payer ses courses, son électricité, son carburant, son emprunt immobilier et éventuellement le leasing de sa voiture. Avec la hausse des taux d'intérêt et des prix, les dépenses augmentent alors que les revenus ne suivent pas nécessairement. À la fin du mois, il reste moins d'argent pour épargner, financer les études des enfants ou faire face aux imprévus.

Le Journal du Dimanche

La classe moyenne semble particulièrement exposée. Est-elle aujourd'hui la grande oubliée des mesures de soutien ?

Absolument. Nous ne pouvons pas nous limiter aux bénéficiaires du Social Register of Mauritius (SRM) pour évaluer les difficultés financières de la population. La classe moyenne souffre également, mais ne bénéficie pas nécessairement des mêmes dispositifs d'aide.

Ces ménages ont souvent des emprunts immobiliers, des crédits automobiles et des responsabilités familiales importantes. Ils travaillent et assument leurs obligations, mais leur pouvoir d'achat diminue progressivement.

Cette situation peut aussi contribuer au brain drain. De nombreux professionnels recherchent de meilleures perspectives à l'étranger. Il faut créer un environnement économique qui donne aux Mauriciens l'envie de rester, de travailler et de construire leur avenir ici.

Au-delà des ménages, les entreprises subissent-elles elles aussi les effets de cette conjoncture ?

Certainement. Les entreprises doivent faire face à des coûts opérationnels plus élevés, notamment en matière de financement, d'électricité, de transport et d'importation. Parallèlement, leurs clients disposent de moins d'argent et réduisent certaines dépenses. Cela affecte directement leurs ventes.

Les PME sont particulièrement vulnérables, car elles disposent de moins de moyens pour absorber ces augmentations. Le gouvernement doit donc mettre en place des aides financières et techniques ciblées pour les accompagner, faciliter leur accès au financement et leur permettre d'améliorer leur productivité.

Nous ne pouvons pas demander aux entreprises d'absorber indéfiniment toutes les hausses de coûts. Elles finiront par augmenter leurs prix, réduire leurs investissements ou revoir leurs effectifs.

Vous évoquez également une concentration du marché entre les mains de quelques grands groupes. La démocratisation de l'économie devrait-elle devenir une priorité ?

Oui. Certains grands groupes occupent une position dominante dans plusieurs secteurs, parfois de l'importation jusqu'à la distribution. Cette concentration peut limiter les possibilités offertes aux petits opérateurs et rendre la concurrence plus difficile.

Le gouvernement doit encourager l'émergence de nouveaux acteurs et donner aux jeunes Mauriciens un accompagnement financier, technique et professionnel pour créer leurs entreprises.

« Les chiffres sont inquiétants. Les prévisions évoquent une inflation de 4,7 %, tandis que l'inflation en glissement annuel pourrait atteindre 6,4 %.

Cette démocratisation permettrait de diversifier notre tissu économique, de stimuler l'entrepreneuriat et de développer les exportations. En aidant davantage d'entreprises locales à produire des biens et des services compétitifs, Maurice pourrait également générer davantage de devises étrangères.

Quels nouveaux secteurs le pays devrait-il développer pour réduire sa dépendance économique ?

Nous devons revoir nos priorités et identifier des secteurs capables de générer de nouvelles sources de revenus. L'économie bleue représente une opportunité importante compte tenu de notre position géographique et de notre espace maritime. L'économie numérique doit également être développée pour moderniser les services, améliorer la productivité et créer de nouveaux débouchés.

Il ne faut pas négliger l'économie verte. Maurice doit accélérer le développement de ses propres capacités énergétiques afin de réduire sa dépendance aux sources d'énergie importées.
Nous avons besoin d'un nouveau dynamisme économique. Sans diversification et sans investissements dans ces secteurs d'avenir, nous risquons de nous installer dans un marasme économique.

Le gouvernement doit-il revoir sa politique fiscale pour relancer la consommation ? Une baisse de la TVA serait-elle envisageable ?

Je pense qu'il faut sérieusement revoir



la politique fiscale actuelle, car les taxes supplémentaires peuvent avoir un effet contre-productif. Lorsque les charges augmentent, les entreprises répercutent souvent une partie des coûts sur les consommateurs. Ces derniers réduisent alors leurs dépenses, ce qui pénalise à son tour les entreprises.
Une baisse ciblée de la TVA pourrait contribuer à redynamiser certains secteurs et à soulager les ménages. Il faudrait toutefois étudier son impact sur les recettes de l'État et identifier les mesures les plus efficaces.

Il faut également examiner le fonctionnement des mécanismes publics, notamment celui de la State Trading Corporation (STC). Son déficit est estimé à environ Rs 3,6 milliards. Parallèlement, les recettes provenant des taxes sur les produits pétroliers auraient atteint Rs 3,3 milliards entre juillet et septembre 2026. Il faut analyser ces chiffres et déterminer comment mieux utiliser les ressources disponibles pour protéger les consommateurs.

Quel devrait finalement être le principal objectif du gouvernement face à cette situation ?

La priorité doit être de préserver le pouvoir d'achat des Mauriciens. Je ne dis pas que le gouvernement peut faire baisser tous les prix du jour au lendemain, mais il doit agir pour les contenir et éviter que les ménages ne supportent seuls les conséquences de la conjoncture.

Il faut également davantage de rigueur dans les dépenses publiques, améliorer l'efficacité de nos institutions et éviter le gaspillage. Nous ne pouvons plus simplement dire que les caisses de l'État sont vides alors que les poches des Mauriciens le sont également.

Le gouvernement doit soutenir les familles vulnérables, ne pas abandonner la classe moyenne, accompagner les PME et encourager la création de nouvelles entreprises. L'économie doit être évaluée non seulement à travers ses recettes fiscales, mais aussi selon la capacité des familles à épargner, des jeunes à trouver des perspectives et des entreprises à se développer.

Il est temps de mettre l'économie au service de la population et non de demander constamment à celle-ci de supporter les difficultés économiques.

Le Journal du Dimanche

DIMANCHE 15 AU SAMEDI 21 NOVEMBRE 2026

Navin Ramgoolam de retour au pays : les Chagos, le dialogue national et l'eau à l'agenda

Le Premier ministre fera une déclaration à l'Assemblée nationale ce mardi sur les derniers développements du dossier des Chagos, à la suite de sa participation au sommet du Commonwealth. De retour du Forum de Paris sur la Paix, il compte également relancer les consultations avec les forces vives du pays et assurer le suivi de la crise de l'eau, alors qu'un financement de Rs 6,3 milliards auprès de l'Agence française de développement (AFD) et de l'Union européenne est en discussion.



Le Premier ministre, le Dr Navin Ramgoolam, est rentré à Maurice après une série de rendez-vous internationaux, notamment sa participation au Sommet des chefs de gouvernement du Commonwealth (CHOGM), à Antigua-et-Barbuda, et au Forum de Paris sur la Paix. À son retour, plusieurs dossiers prioritaires l'attendent, aussi bien sur le plan diplomatique que sur le plan intérieur.

Le dossier des Chagos sera au centre de son intervention à l'Assemblée nationale ce mardi. Il fera le point sur les derniers développements concernant l'archipel, notamment les avancées diplomatiques enregistrées lors du CHOGM et les démarches entreprises par Maurice pour défendre sa souveraineté et ses intérêts.

Dialogue national : les consultations vont reprendre

Au-delà des questions diplomatiques, le retour de Navin Ramgoolam marque également la reprise des consultations engagées autour des préoccupations et des aspirations de la jeunesse mauricienne. Cette initiative fait suite aux troubles sociaux survenus dans le pays avant son départ à l'étranger.

La démarche avait été lancée le 29 octobre dernier, avec une première rencontre réunissant des organisations non gouvernementales (ONG), sous la présidence du Premier ministre. Elle doit désormais s'élargir à d'autres interlocuteurs, notamment les institutions, les organisations de la société civile et les représentants des différentes forces vives du pays.

L'objectif est de maintenir un espace d'échange et de concertation afin de mieux comprendre les attentes exprimées, particulièrement par les jeunes, et d'identifier les réponses susceptibles d'être apportées. Les prochaines rencontres devraient permettre d'aborder plusieurs préoccupations sociales et économiques, dans un contexte où les récents événements ont remis en lumière les attentes d'une partie de la population.

Eau : Rs 6,3 milliards en discussion avec l'AFD et l'Union européenne

L'approvisionnement en eau potable constitue un autre dossier urgent sur lequel le Premier ministre souhaite assurer un suivi rapproché. À Paris, lors de sa participation au Forum de Paris sur la Paix, Navin Ramgoolam a fait état d'avancées dans les discussions autour d'un financement global de 120 millions d'euros, soit environ Rs 6,3 milliards, destiné au secteur hydraulique.

Cette enveloppe comprendrait un prêt de 100 millions d'euros de l'Agence française de développement et une subvention de 20 millions d'euros de l'Union européenne. Elle doit permettre de soutenir un programme d'investissements visant à renforcer les infrastructures hydrauliques, améliorer la production et la distribution d'eau potable, réduire les pertes sur le réseau et favoriser une gestion plus durable des ressources.

Lors de son déplacement, le Premier ministre a rencontré Christophe Lecourtier, directeur général de l'AFD, avec lequel il a évoqué l'état d'avancement du dossier. Il a souligné l'urgence de trouver des solutions aux difficultés d'approvisionnement qui affectent quotidiennement de nombreux foyers mauriciens.

Le financement doit toutefois encore franchir une étape importante, avec l'approbation du conseil d'administration de l'AFD, dont la réunion est prévue la semaine prochaine. Les discussions entre les autorités mauriciennes et l'institution française devraient également se poursuivre au Conseil des ministres après le retour du chef du gouvernement.

À Maurice, des réunions sont par ailleurs prévues avec les autorités concernées afin d'évaluer la situation actuelle de l'approvisionnement et de faire le point sur les mesures engagées.

Des engagements internationaux à concrétiser

Le déplacement du Premier ministre à Paris a également été marqué par plusieurs engagements internationaux. Reçu au palais de l'Élysée par le président français Emmanuel Macron, Navin Ramgoolam a participé à une séance de travail à huis clos, dans le cadre des relations de coopération entre Maurice et la France.

La protection des océans a notamment figuré parmi les sujets abordés au Forum de Paris sur la Paix. Lors d'une session consacrée au traité international sur la haute mer, connu sous



l'appellation BBNJ, le Premier ministre a prononcé le discours principal. Il a rappelé que Maurice compte parmi les premiers pays à avoir signé et ratifié cet accord et a présenté quatre priorités devant guider sa mise en œuvre.

L'objectif est notamment de promouvoir une gouvernance internationale des océans qui prenne en considération les intérêts des États insulaires et la préservation de la biodiversité marine. Les discussions doivent se poursuivre en amont de la première Conférence des parties sur le traité, prévue à New York au début de l'année prochaine.

Autre engagement : la déclaration « *Children First* », à laquelle Maurice a adhéré aux côtés de 54 autres pays. Cette initiative vise à placer les droits et le bien-être des enfants au cœur des politiques publiques, autour de cinq axes : la santé, la nutrition, l'éducation, la protection et le bien-être psychosocial à l'ère du numérique, avec des objectifs à atteindre d'ici 2045.

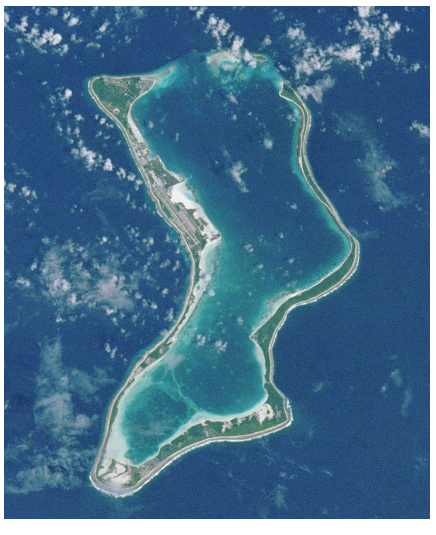
Le Journal du Dimanche

Chagos : Paul Bérenger appelle à la vigilance face aux intentions britanniques

Les déclarations d'Andy Burnham sur une possible révision des modalités de l'accord entre Maurice et le Royaume-Uni suscitent des interrogations. Paul Bérenger appelle à la vigilance et souhaite que le gouvernement précise sa position sur les discussions envisagées entre Londres et Washington concernant l'avenir de Diego Garcia.



Les propos d'Andy Burnham sur l'avenir des Chagos ont relancé les interrogations autour de l'accord entre Maurice et le Royaume-Uni. Dans un entretien publié le 5 novembre par The Economist, le Premier ministre britannique a fait état de son intention de poursuivre les discussions avec les États-Unis en vue de revoir les modalités de cet accord, afin de mieux prendre en compte leurs préoccupations concernant la base militaire de Diego Garcia.
« *We are in discussion with our US friends to see how we might recast the arrangement that better meets their concerns* », a-t-il déclaré au magazine. Lors de sa conférence de presse hier, Paul Bérenger a appellé à la vigilance face aux intentions britanniques. Il a souhaité que le gouvernement clarifie sa position sur ces discussions et a demandé que Navin Ramgoolam s'exprime sur la question avant la prochaine séance parlementaire. Le Premier ministre a, depuis, annoncé qu'il s'adresserait à l'Assemblée mardi.



Par ailleurs, Paul Bérenger s'est réjoui de la défaite du gouvernement conservateur britannique dans le dossier des Chagos. « *Jeudi dernier, ils ont perdu sur toute la ligne* », a-t-il déclaré, qualifiant cette décision de défaite totale. Il rappelle que Maurice n'a jamais reconnu la légalité du British Indian Ocean Territory (BIOT), d'où l'expression « *so-called BIOT* » régulièrement employée par les autorités mauriciennes.

Il estime toutefois que Londres pourrait encore disposer des moyens nécessaires pour faire appel devant le Conseil privé. Dans l'intervalle, il invite à suivre attentivement les prochains développements.

Une procédure parlementaire contestée

Paul Bérenger a également critiqué l'organisation des travaux parlementaires. Le National Disaster Risk Reduction and Management Amendment Bill figure à l'ordre du jour de mardi, avec ses trois lectures prévues au cours d'une même séance. Il dénonce une procédure qui, selon lui, ne respecte pas suffisamment les principes démocratiques. Les parlementaires et les parties concernées devraient disposer d'un délai raisonnable, d'au moins une semaine, pour examiner les textes et formuler leurs observations.
Sans contester les objectifs des amendements à la Workers' Rights Act et du National Protocol on Heavy and Torrential Rain, il estime que les syndicats et les travailleurs doivent avoir l'occasion de se prononcer avant leur adoption.

Banque de Maurice : un « *fiasco* »

La récente hausse du Key Rate a également fait réagir Paul Bérenger. Selon lui, la lutte contre l'inflation ne peut reposer uniquement sur une modification du taux directeur. Il estime que cette hausse n'était pas nécessaire et que le taux aurait dû être maintenu.
Ses critiques portent plus largement sur le fonctionnement de la Banque de Maurice. Il considère que l'institution ne fonctionne pas comme devrait le faire une banque centrale digne de ce nom, dénonçant un manque d'indépendance réelle et des interférences politiques. Il remet notamment en cause sa gestion de l'inflation, la disponibilité des devises étrangères et le bilan de la Mauritius Investment Corporation (MIC), qu'il qualifie de « *fiasco* ».

Le rapport antidrogue toujours attendu

Autre sujet abordé : la lutte contre le trafic de drogue. Paul Bérenger se dit préoccupé par les soupçons d'implication de certains policiers, notamment au sein de la National Coast Guard et de l'Anti-Drug and Smuggling Unit (ADSU), dans des activités liées au trafic de stupéfiants.

Il réclame la publication du rapport de la National Agency for Drug Control (NADC), remis au Premier ministre le 9 septembre dernier. Il souhaite également que la National Drug Control Commission, présidée par le Premier ministre et composée de 14 ministres ainsi que du chef commissaire de Rodrigues, se réunisse pour examiner les conclusions du document. Évoquant les responsables de la NADC, il reconnaît leur sincérité, tout en précisant qu'il ne partage pas nécessairement leurs positions. La légalisation du cannabis doit, selon lui, être examinée dans le cadre d'un débat sérieux. Il souligne qu'elle ne constitue pas une solution miracle, mais estime que le statu quo ne peut perdurer.



Réformer la direction policière

Paul Bérenger a par ailleurs contesté le renouvellement pour une année du contrat du commissaire de police. Il plaide pour une séparation des fonctions de Premier ministre et de ministre de l'Intérieur, ainsi que pour la nomination d'un nouveau commissaire bénéficiant de la confiance des policiers.
Il souhaite également un renouvellement du leadership à la National Coast Guard et à l'ADSU, avec davantage de compétences et de profils qualifiés, notamment des diplômés. Il insiste toutefois sur la nécessité de respecter les procédures constitutionnelles et légales dans la mise en œuvre de ces réformes.

Le Journal du Dimanche

Chagos : un verdict sur l'expulsion, pas sur la souveraineté

La justice britannique a tranché. En rétablissant les avis d'expulsion visant les quatre Chagossiens installés sans autorisation sur l'île du Coin, la Cour d'appel du BIOT a invalidé le jugement qui leur avait donné gain de cause en mars dernier. Une décision qui remet les pendules à l'heure sur le plan juridique et rappelle qu'une initiative individuelle ne saurait se substituer au droit. Misley Mandarin refuse toutefois de plier et annonce vouloir résister à une éventuelle intervention britannique.



Le verdict est sans appel. Jeudi 12 novembre, les cinq magistrats de la Cour d'appel du British Indian Ocean Territory (BIOT) ont donné raison au commissaire du territoire sur l'ensemble de ses arguments. Ils ont annulé le jugement rendu le 31 mars par le Chief Justice James Lewis, KC, et rétabli les avis d'expulsion signifiés à Misley Mandarin et à ses trois compagnons. Tous les arguments avancés par ces derniers dans leur contre-appel ont été rejetés.

Cette décision constitue un sérieux revers pour le groupe de Chagossiens qui avait choisi de s'installer sur l'île du Coin, dans l'atoll de Peros Banhos, sans autorisation des autorités britanniques. Mais Misley Mandarin ne semble pas disposé à accepter le verdict. Depuis l'île, il affiche au contraire sa détermination à rester sur place et à faire face à toute tentative de délogement.

« *C'est une décision très décevante. Nous allons résister et nous ne partirons pas. Nous ne sommes pas des visiteurs. Les Chagos doivent demeurer sous les Britanniques. Notre lutte continue* », affirme-t-il dans une vidéo enregistrée sur place. Il dit même s'attendre à une intervention des autorités britanniques avant la fin du mois.

Un jugement de première instance désavoué

L'affaire remonte au 16 février dernier, lorsque Louis Misley Mandarin, son père Louis Michael Mandarin, Louis Antoine Lemettre et Guy Shane Adrien Castel avaient débarqué sans autorisation sur l'île du Coin, dans l'atoll de Peros Banhos, à bord du voilier No Excuse.

Une opération préparée plusieurs mois à l'avance, avec notamment la participation de l'ancien député britannique Adam Holloway et le soutien public de Nigel Farage, dirigeant de Reform UK. Deux jours après leur arrivée, les autorités du BIOT leur avaient signifié des avis d'expulsion, estimant leur présence illégale. Le 31 mars, le Chief Justice James Lewis avait toutefois annulé ces décisions, allant jusqu'à déclarer illégal l'article 9 de l'ordonnance constitutionnelle de 2004, qui exclut tout droit de résidence dans l'archipel. C'est précisément sur ce point que la Cour d'appel a désavoué le premier jugement.

Pour les cinq magistrats, la juridiction du BIOT ne pouvait remettre en cause une disposition constitutionnelle adoptée par la Couronne britannique, une telle contestation relevant des juridictions d'Angleterre et du pays de Galles. Ils ont également rappelé que la Chambre des lords avait déjà confirmé la légalité de cette disposition en 2008, dans l'affaire Bancoult No. 2. Le Chief Justice ne pouvait donc s'écarter de cette jurisprudence en s'appuyant notamment sur les opinions minoritaires exprimées à l'époque. La Cour d'appel a, par ailleurs, relevé des irrégularités dans la conduite de la première procédure, reprochant au juge d'avoir examiné des arguments qui ne figuraient pas dans les moyens initialement soulevés, sans permettre suffisamment aux autres parties d'y répondre. Concernant le traité signé entre Maurice et le Royaume-Uni le 22 mai 2025, les magistrats ont estimé qu'il ne pouvait, en l'état, servir à écarter les dispositions constitutionnelles du BIOT, tant qu'il n'aurait pas été définitivement incorporé dans le droit britannique. Les arguments faisant référence à des crimes contre l'humanité ont également été rejetés.



Un verdict sans incidence sur la question de la souveraineté

L'Attorney General, Gavin Glover, tient à souligner que la portée de cet arrêt doit être appréciée à sa juste mesure. Selon lui, la Cour d'appel s'est prononcée exclusivement sur les questions d'immigration et de procédure, sans se saisir du dossier de la souveraineté de l'archipel. « *En somme, la cour a dit une chose simple : on ne peut pas débarquer sans autorisation, puis demander à un juge de régulariser la situation après coup* », explique-t-il. Il insiste sur le fait que ce jugement ne remet en question ni l'avis consultatif de la Cour internationale de Justice de 2019, ni la résolution des Nations unies, ni le traité signé en 2025 entre Maurice et le Royaume-Uni. Cet accord prévoit la reconnaissance de la souveraineté mauricienne sur l'ensemble de l'archipel des Chagos, Diego Garcia compris. Gavin Glover reconnaît néanmoins la légitimité de l'aspiration des Chagossiens à retrouver leur terre ancestrale. « *Je ne me réjouis pas de voir des Chagossiens menacés d'expulsion* », affirme-t-il. Il rappelle toutefois que le cadre juridique britannique actuellement applicable ne leur confère aucun droit de résidence et que leur retour doit s'effectuer dans le cadre de l'accord conclu avec Londres.

Pour Olivier Bancoult, dirigeant du Groupe réfugiés Chagos (GRC), la décision de la Cour d'appel était prévisible. Il a toujours désapprouvé l'initiative de Misley Mandarin et de ses compagnons, considérant que cette démarche ne pouvait que desservir la cause chagossienne. « *Nous avons toujours dit que Misley Mandarin et son groupe étaient dans l'illégalité. On ne peut pas prendre la loi entre ses mains* », insiste-t-il. Il espère



à présent que les quatre hommes se conformeront au jugement et privilégieront les voies légales pour faire valoir leurs revendications.

Le processus diplomatique se poursuit

Au-delà de ce nouvel épisode judiciaire, le dossier des Chagos reste au cœur des discussions diplomatiques entre Port-Louis et Londres. En marge du sommet du Commonwealth, Navin Ramgoolam et son homologue britannique, Andy Burnham, sont convenus d'élaborer un plan commun afin de faire avancer la mise en œuvre du traité. La fin du mois de décembre constitue une échéance importante dans ce calendrier.

Parallèlement, les soutiens de Misley Mandarin, regroupés au sein du Great British PAC, envisagent déjà de nouvelles démarches judiciaires. Deux options sont évoquées : saisir le Judicial Committee of the Privy Council ou engager une nouvelle contestation devant les juridictions anglaises.

Inondations : la NDU engage un programme de Rs 1 milliard pour renforcer le réseau de drains sur deux ans

Face à la vulnérabilité croissante de plusieurs régions aux accumulations d'eau et aux inondations, la National Development Unit (NDU) enclenche un nouveau programme de construction et de réhabilitation des drains sur l'ensemble du territoire. Prévu sur deux ans, de 2026 à 2028, ce dispositif vise à renforcer les infrastructures de drainage, à améliorer l'évacuation des eaux pluviales et à réduire les risques pour les habitations, les routes et les infrastructures publiques. L'attribution du marché intervient alors que Maurice entre dans la période estivale, marquée par des précipitations plus importantes et des risques accrus de fortes pluies.



La lutte contre les inondations s'impose comme l'un des enjeux majeurs des infrastructures publiques à Maurice. À l'approche de l'été, la NDU passe à une nouvelle étape dans le renforcement du réseau de drainage avec l'attribution d'un accord-cadre portant sur la construction et la réhabilitation des drains ainsi que les travaux associés pour la période 2026-2028.

Ainsi ce sont deux entreprises, Transinvest Construction Ltd et Safety Construction Co Ltd, qui feront les travaux pour les différentes zones. Transinvest Construction Ltd a été retenue pour les six zones du marché. Les prix de soumission indiqués, hors TVA, s'élèvent à Rs 162 960 782 pour la zone 1, Rs 162 962 258 pour la zone 2, Rs 162 151 085 pour la zone 3, Rs 161 014 113 pour la zone 4, Rs 162 958 599 pour la zone 5 et Rs 161 014 113 pour la zone 6. Safety Construction Co Ltd a, pour sa part, été sélectionnée pour la zone 3 uniquement, avec un prix de soumission de Rs 162 540 489, hors TVA.

Au sein du ministère des Infrastructures nationales on indique que l'objectif est de disposer d'un dispositif permettant de réaliser des interventions de drainage dans plusieurs régions du pays pendant les deux prochaines années. « *Au pays, les accumulations d'eau résultent notamment de précipitations de forte intensité, de la configuration du relief, de l'urbanisation et de la capacité parfois insuffisante des infrastructures existantes à évacuer rapidement les eaux de ruissellement* » souligne un cadre.

Une meilleure capacité d'évacuation des eaux

La construction de nouveaux drains et la modernisation des infrastructures existantes constituent ainsi un élément essentiel de la stratégie nationale de prévention des inondations. « *Un réseau de drainage suffisamment dimensionné permet de canaliser les eaux pluviales vers les cours d'eau et les exutoires prévus à cet effet, au lieu de laisser l'eau s'accumuler sur les routes, dans les cours et à proximité des habitations* » indique un ingénieur de la NDU.

Il avance que dans certaines régions, les problèmes apparaissent lorsque les infrastructures existantes ne sont plus adaptées à l'évolution de l'environnement urbain. « *L'imperméabilisation des sols, notamment à travers la multiplication des constructions, des routes et des surfaces bétonnées, réduit la capacité naturelle du terrain à absorber l'eau. Une plus grande quantité d'eau se retrouve alors en surface et doit être prise en charge par les drains* » souligne-t-il.

Du coup, le renforcement du réseau vise donc à améliorer la circulation des eaux pluviales, à réduire les risques de débordement et à protéger les infrastructures publiques et privées. « *Il s'agit également de limiter les perturbations de la circulation, les dommages matériels et les difficultés rencontrées par les habitants lors des épisodes de fortes précipitations* » dit-il.

Un enjeu directement lié à la saison des pluies

L'arrivée de ce programme prend une dimension particulière avec le retour de l'été. Selon les données des services météorologiques, la saison estivale à Maurice s'étend de novembre à avril. Environ 67 % des précipitations annuelles sont enregistrées durant cette période, tandis que février et mars figurent parmi les mois les plus pluvieux.

« *Les risques sont donc bien réels. Les épisodes de pluies intenses peuvent provoquer une montée rapide des eaux, particulièrement dans les zones urbanisées et les régions où les systèmes d'évacuation sont insuffisants* » souligne-t-il. Ce dernier indique que les inondations du 30 mars 2013 et le passage du cyclone Belal en janvier 2024 ont notamment rappelé les conséquences humaines et matérielles de ces phénomènes.



Le gouvernement a d'ailleurs renforcé ses préparatifs pour la saison des pluies 2026-2027. Lors d'une réunion consacrée à ce sujet le 24 septembre dernier, le ministre des Infrastructures nationales, Govindranath Gunness, a annoncé qu'une enveloppe de Rs 125 millions était disponible pour le nettoyage des drains et le désensablement des rivières durant l'exercice financier en cours. Par ailleurs, 72 endroits ont été identifiés comme présentant un risque très élevé d'inondation.

Le ministre a également rappelé que le nettoyage des drains et des cours d'eau doit être effectué régulièrement et non uniquement à l'approche de l'été. Cette distinction est importante : le nouveau marché de construction et de réhabilitation des drains constitue un investissement structurel, tandis que le nettoyage et le désensablement relèvent de l'entretien courant.

Une stratégie à inscrire dans la durée

La démarche s'inscrit également dans les orientations stratégiques de la NDU. Dans son rapport annuel 2024-2025, l'organisme reconnaît que la gestion des inondations demeure un défi important, avec une demande croissante de travaux d'infrastructure, des contraintes de ressources et un retard dans la réalisation de certains projets.

Il affirme aussi que le nouveau dispositif 2026-2028 ne doit donc pas être considéré comme une simple opération de préparation à la saison estivale. « *Il représente un programme d'intervention à moyen terme, destiné à améliorer durablement la capacité du pays à faire face aux fortes précipitations* » explique-t-il.

L'enjeu sera désormais de traduire cette attribution en travaux concrets, réalisés dans les régions qui en ont le plus besoin, avec un suivi rigoureux de leur qualité et de leur efficacité. « *Car au-delà des montants engagés et des entreprises sélectionnées, c'est la capacité du réseau de drainage à protéger les Mauriciens lors des prochains épisodes de fortes pluies qui permettra de mesurer les résultats de ce programme* » fait-il comprendre.

Le Journal du Dimanche

DIMANCHE 15 AU SAMEDI 21 NOVEMBRE 2026

Le CEB veut donner une nouvelle vie à la centrale hydroélectrique de Réduit

Près de 120 ans après sa mise en service, la centrale hydroélectrique Amode Ibrahim Atchia, à Réduit, s'apprête à franchir une nouvelle étape de sa modernisation. Le Central Electricity Board (CEB) prévoit le remplacement de son ancienne turbine Francis par un nouvel équipement d'une capacité minimale de 1 MW. L'objectif : améliorer la fiabilité de cette infrastructure historique, optimiser l'exploitation de l'énergie hydraulique et préserver une source locale de production électrique dans un contexte où Maurice cherche à diversifier son mix énergétique.



Une centrale électrique qui traverse les générations, mais qui doit désormais s'adapter aux exigences technologiques actuelles. C'est le défi auquel s'attaque le CEB avec son projet de remplacement de la turbine de la centrale hydroélectrique Amode Ibrahim Atchia (AIA), anciennement connue comme la centrale de Réduit.

L'ancienneté de l'installation constitue l'un des éléments majeurs permettant de comprendre cette décision. La centrale a été mise en service en 1906. Sa turbine a fait l'objet d'une rénovation en 1984, tandis que l'unité de production a été entièrement automatisée en 2002. Sa puissance installée est de 1,2 MW. Malgré ces interventions successives, le CEB entend désormais renouveler l'un de ses principaux équipements de production afin de disposer d'une installation répondant aux exigences actuelles en matière de fonctionnement, de sécurité et de maintenance.

Une turbine de nouvelle génération

Selon un cadre du CEB, le cahier des charges prévoit l'installation d'une turbine Francis horizontale d'une capacité minimale de 1 MW. « *Ce type de turbine est adapté aux installations hydroélectriques disposant d'une hauteur de chute et d'un débit d'eau permettant de convertir l'énergie hydraulique en énergie mécanique, ensuite transformée en électricité par l'alternateur* » fait-on comprendre.

À Réduit, l'installation fonctionne avec une hauteur de chute brute de 50 mètres. Le barrage dispose d'une capacité de stockage de 11 000 mètres cubes, tandis que la conduite forcée s'étend sur 180 mètres avec un diamètre de 0,8 mètre.

Ainsi, l'unité devra fonctionner avec une charge minimale de 400 kW et une puissance maximale de 1 MW. Le fournisseur devra également présenter des courbes détaillant le rendement de la turbine en fonction du débit d'eau ainsi que la puissance électrique susceptible d'être produite selon les conditions hydrauliques.

Moderniser sans tout reconstruire

Un autre aspect important du projet réside dans le choix du CEB de conserver certains équipements existants. « *L'alternateur actuel, de marque Jeumont Schneider, sera maintenu en service. Il affiche une puissance nominale de 1 400 kVA et fonctionne sous une tension de 6,6 kV. Cette décision implique une opération technique délicate. L'alternateur devra être démonté, déplacé et soigneusement entreposé avant d'être réinstallé et raccordé à la nouvelle turbine. Le soumissionnaire devra veiller à ne pas endommager son arbre, ses enroulements électriques et ses paliers* » indique le cadre. Le système numérique de régulation de la turbine, installé en 2017 et fourni par Andritz Hydro, devra également être maintenu en fonctionnement, sous réserve des adaptations nécessaires. Le système de contrôle et de supervision existant devra continuer à assurer les démarrages automatiques et manuels, la régulation de la puissance ainsi que les dispositifs de protection.

Le projet prévoit toutefois le remplacement de la vanne principale d'admission d'eau, appelée Main Inlet Valve. Celle-ci joue un rôle essentiel dans la sécurité de l'installation puisqu'elle permet d'interrompre l'arrivée d'eau vers la turbine, notamment en cas de défaillance de l'alimentation électrique ou du système hydraulique de commande.

La fiabilité et la sécurité au cœur du chantier

Selon le cadre, la modernisation ne se limitera pas aux équipements mécaniques. « *Des travaux de génie civil seront également nécessaires pour adapter les fondations à la nouvelle unité de production. Le cahier des charges prévoit notamment la démolition de l'ancienne fondation, la construction d'un nouveau bloc de support et, si nécessaire, des modifications au niveau du canal de fuite* » souligne-t-il.

Préserver une source d'énergie renouvelable

Cette opération s'inscrit également dans un contexte énergétique particulier. Maurice cherche à réduire sa dépendance aux combustibles importés et à augmenter la contribution des sources renouvelables dans sa production électrique.

Selon les dernières statistiques de Statistics Mauritius portant sur l'année 2025, les énergies renouvelables ont représenté 17,8 % de la production électrique nationale, contre 82,2 % pour les sources non renouvelables. L'hydroélectricité a contribué à hauteur de 89,2 GWh, soit environ 2,5 % de la production totale.

Si cette contribution reste relativement limitée à l'échelle nationale, l'hydroélectricité présente l'avantage de reposer sur une ressource locale. Elle constitue ainsi un complément aux autres sources renouvelables, notamment le solaire, l'éolien et la biomasse.

Le CEB a d'ailleurs déjà engagé une démarche similaire à la centrale de Tamarind Falls, où une nouvelle turbine hydroélectrique de 4,3 MW, à haut rendement, a remplacé d'anciens équipements en octobre 2024.

« *À Réduit, l'enjeu est donc de prolonger la vie opérationnelle d'une infrastructure historique tout en améliorant ses performances techniques. Le remplacement de la turbine ne permettra pas, à lui seul, de transformer le paysage énergétique mauricien. Il représente néanmoins un investissement dans la modernisation des installations existantes et dans la valorisation d'une ressource énergétique locale* » souligne-t-il.

Le Journal du Dimanche

Accidents de la route : une hausse de 22,3 % des décès en un an

À l'occasion de la Journée mondiale du souvenir des victimes des accidents de la route, célébrée ce dimanche 15 novembre, le pays est appelé à faire face à une réalité préoccupante. Au 4 novembre 2026, 126 personnes avaient déjà perdu la vie sur nos routes, dans 123 accidents mortels. Une hausse significative par rapport à la même période en 2025, qui interpelle sur les comportements des usagers et l'urgence de renforcer la prévention.





Une hausse qui interpelle

Les dernières statistiques communiquées par le ministère du Transport terrestre sont particulièrement préoccupantes. Au 4 novembre 2026, en excluant Rodrigues, 123 accidents mortels avaient été recensés sur les routes mauriciennes, faisant 126 victimes. À la même période en 2025, le pays comptabilisait 97 accidents mortels et 103 décès. La comparaison met en évidence une augmentation de 26,8 % du nombre d'accidents mortels et de 22,3 % du nombre de personnes décédées. Une progression qui souligne l'ampleur du défi auquel le pays est confronté en matière de sécurité routière.

Ces données constituent un signal



d'alarme. Osman Mahomed, ministre du Transport, a tenu en ce jour, à exprimer sa solidarité envers les familles ayant perdu un proche dans un accident de la route.

« *Aucun mot ne peut véritablement apaiser ou atténuer la douleur d'une telle perte* », reconnaît le ministre. Il souligne toutefois que le souvenir des victimes doit servir de rappel permanent de l'urgence de rendre les routes plus sûres et renforcer la détermination collective à atteindre cet objectif.

Le comportement des usagers au cœur du problème

Si les infrastructures et les dispositions légales jouent un rôle essentiel, Osman Mahomed insiste sur un autre facteur déterminant : le comportement humain. L'excès de vitesse, la conduite dangereuse, l'utilisation du téléphone portable au volant, la conduite sous l'influence de l'alcool ou de substances intoxicantes, ainsi que le non-port de la ceinture de sécurité ou du casque continuent d'exposer les usagers à des risques considérables.

Un instant d'impatience, une décision de dépasser la limitation de vitesse ou quelques secondes d'inattention peuvent avoir des conséquences irréversibles. « *Chaque vie perdue est une vie de trop* », rappelle le ministre, qui estime que chaque décès évitable doit inciter les autorités et la population à redoubler d'efforts.

La responsabilité commence ainsi par des gestes simples : faire preuve de patience, rester vigilant, respecter le Code de la route et tenir compte de la présence des autres usagers. Une conduite responsable ne protège pas uniquement le conducteur, mais également les passagers, les motocyclistes, les cyclistes et les piétons.
Ces derniers, tout comme les motocyclistes, figurent parmi les usagers les plus vulnérables. Le ministre rappelle notamment l'importance du port des équipements de protection, d'une conduite prudente et du respect des règles de circulation pour les deux-roues.

Un cadre légal plus strict

La révision du Road Traffic Act en décembre 2025 a notamment permis de réintroduire le système de points de pénalité, entré en vigueur le 31 janvier 2026.
De nouvelles modifications apportées à la législation en août 2026 prévoient également des sanctions plus sévères pour la conduite dangereuse et la conduite sous l'influence de l'alcool ou d'autres substances intoxicantes.
Selon Osman Mahomed, ces mesures visent avant tout à renforcer la discipline et à encourager une conduite responsable, plutôt qu'à simplement sanctionner les contrevenants. L'objectif est de mieux protéger les citoyens qui respectent les règles et de réduire les comportements susceptibles de provoquer des drames.

Le ministre indique également que son ministère travaille à l'actualisation de la stratégie nationale de sécurité routière afin de l'aligner sur la Décennie d'action des Nations unies pour la sécurité routière. L'ambition affichée est de réduire de 50 % le nombre de décès et de blessures graves sur les routes d'ici à 2030, avant de progresser vers l'objectif de « *Vision Zéro* ».

« *Remember. Support. Act.* » : un appel à l'action collective

Placée cette année sous le thème « *Remember. Support. Act.* » — Se souvenir, soutenir et agir —, cette journée invite à dépasser le simple devoir de mémoire. Se souvenir, c'est honorer les personnes qui ont perdu la vie et veiller à ce que leur disparition ne tombe pas dans l'oubli. Soutenir, c'est accompagner les familles endeuillées et les survivants qui doivent parfois vivre avec des séquelles physiques et psychologiques profondes. Agir, enfin, c'est transformer cette solidarité en mesures concrètes, en comportements plus responsables et en une véritable culture de prévention.
Pour Osman Mahomed, la sécurité routière ne peut reposer uniquement sur les autorités. Elle nécessite une mobilisation concertée du gouvernement, du secteur privé et de chaque citoyen.



Le Journal du Dimanche

Expatriation : le prix à payer pour une vie meilleure

Partir à l'étranger pour gagner davantage et offrir un avenir meilleur à sa famille reste une perspective séduisante pour de nombreux Mauriciens. Mais entre les salaires en devises étrangères et la réalité du quotidien, l'écart peut être considérable. Coût de la vie, conditions de travail, difficultés d'intégration et éloignement des proches : derrière la promesse d'une existence plus confortable se cachent souvent des sacrifices auxquels peu sont préparés.



Malgré ce que beaucoup pensent, un salaire en euros, en dollars ou en livres sterling ne garantit pas toujours une vie confortable. En Europe, au Canada ou ailleurs, dans beaucoup de cas, le loyer, l'électricité, le chauffage, les transports, l'alimentation, les assurances et les impôts peuvent rapidement absorber une bonne partie des revenus. Aux dépenses courantes s'ajoutent une panoplie de frais qui pèsent lourd dans la balance.
La réalité du travail est également moins simple qu'elle n'y paraît. Un salaire minimum calculé sur la base d'un temps plein ne signifie pas que chacun bénéficie systématiquement de 35 ou 37,5 heures rémunérées par semaine. Les contrats à temps partiel, les périodes creuses et les heures supplémentaires non garanties sont parfois légions dans ces pays. Locaux comme expatriés doivent ainsi cumuler deux emplois pour joindre les deux bouts.
Pour les familles, les frais de garde, les repas scolaires, les fournitures et les vêtements des enfants alourdissent encore le budget. Loin des grands-parents et des proches susceptibles de donner un coup de main, ces charges souvent conséquentes doivent aussi être assumer seul.

Des salaires qui impressionnent surtout à Maurice

Au Canada, au Québec, le salaire minimum de 16,60 dollars de l'heure représente environ 2 698 dollars bruts par mois pour une semaine de 37,5 heures. Mais ce montant ne correspond pas à la somme réellement perçue. L'impôt fédéral, dont les taux progressifs vont de 14 % à 33 %, s'ajoute à l'impôt provincial, compris entre 14 % et 25,75 %. Il faut également compter les cotisations à l'assurance-emploi, de 1,30 % au Québec, et au Régime de rentes du Québec, dont le taux de base est de 6,30 %. Le logement constitue une autre dépense majeure. Pour un appartement d'une chambre, les loyers demandés atteignent environ 1 725 dollars à Montréal, 2 233 dollars à Toronto et 2 385 dollars à Vancouver. À Montréal, une chambre en colocation peut coûter autour de 900 dollars. Les nouveaux arrivants doivent aussi vérifier leur admissibilité à la couverture médicale publique et, si nécessaire, prévoir une assurance privée pendant la période d'attente.

Condition de travail difficile

Jordy, 32 ans, originaire de Pointe-aux-Sables, en sait quelque chose. Il est parti au Canada en 2019, après qu'une entreprise l'avait recruté pour travailler comme soudeur. Il imaginait pouvoir construire un avenir meilleur mais l'expérience a rapidement pris une autre tournure. Commencer à travailler à 7 heures du matin dans le froid, supporter les exigences des employeurs et composer avec des pauses limitées s'est révélé particulièrement éprouvant pour lui. À cela s'ajoutait le comportement de certains collègues et supérieurs, avec lesquels les relations étaient devenues difficiles. Après six mois, son contrat a été résilié.



Le coup est brutal. Il ne dispose alors que d'une semaine pour quitter le territoire. Mais rentrer à Maurice n'est pas envisageable. Il décide donc de rester et se retrouve pendant un temps sans statut légal. Sans aide concret, il multiplie les petits boulots pour payer son loyer et subvenir à ses besoins. Il se souvient notamment d'une matinée passée à tondre la pelouse d'un grand jardin. Après plusieurs heures de travail, il n'avait reçu que 20 dollars. Une somme dérisoire, mais qu'il ne pouvait guère protester.

Ce n'est qu'au bout d'un an qu'il a finalement trouvé un emploi fixe dans un salon de coiffure. Aujourd'hui régularisé, Jordy n'est toutefois pas à l'abri des difficultés financières. « *Mon salaire me permet de vivre, mais je n'ai pas le confort que j'imaginais en venant ici. Certaines fins de mois restent difficiles et il y a surtout cette solitude qui ne disparaît pas simplement parce qu'on a un emploi. L'idée de rentrer au pays me traverse régulièrement l'esprit, mais je me suis fixé une condition : je ne veux pas revenir sans avoir constitué un capital suffisamment important.* », souligne-t-il.

Le salaire ne suffit pas à faire le bonheur

En France, le salaire minimum mensuel brut s'élève à 1 867,02 euros sur la base de 35 heures par semaine, soit environ 1 478 euros net avant impôt sur le revenu. Les cotisations salariales sont déjà déduites de ce dernier montant, mais le prélèvement à la source réduit encore la somme effectivement versée.

À Marseille, Gael, 27 ans, originaire de Cassis, en a fait l'expérience. À Maurice, il travaillait à son compte dans la pose de faux plafonds. En 2022, il fait ses valises pour Marseille après qu'un ami sur place, lui parle d'une opportunité pour travailler avec un contracteur spécialisé dans la rénovation de maisons destinées à la revente. Mais il comprend rapidement que la vie en France ne ressemble pas aux images qu'il s'en était faites.
« *J'arrive à manger à ma faim et à envoyer un peu d'argent à ma famille à Maurice. Mais mettre de l'argent de côté ou mener la vie que j'espérais avoir en venant ici est un autre défi.* », dit-il.



La maison de deux pièces qu'il loue à Castellane absorbe une part importante de son salaire. Après quatre années, sa rémunération a peu évolué. Il décrit un employeur peu commode, qui chercherait à réduire ses charges, l'activité ne tournant pas suffisamment. Et chaque mois, il doit recourir aux 300 euros de découvert bancaire dont il dispose.

Il décrit notamment la vie chère. L'achat de certains effets personnels et de quelques appareils électroménagers a creusé un trou dans ses finances qu'il peine à combler. Mais le poids de l'expatriation ne se limite pas à l'argent. Loin de son épouse et de sa fille, Gael se dit mentalement épuisé. Enfermé dans une routine qui se répète, « *métro, boulot, dodo* », il a le sentiment de passer à côté de sa vie. Faire venir sa famille dans ses conditions actuelles lui semble particulièrement difficile. Pourtant, rentrer à Maurice sans avoir atteint les objectifs qui avaient motivé son départ reste une perspective tout aussi douloureuse.

Une intégration qui ne va pas sans tensions

En Angleterre, le salaire minimum pour les personnes âgées de 21 ans et plus est de 12,71 livres sterling de l'heure. Sur la base de 37,5 heures par semaine, cela représente environ 2 065 livres brutes par mois. L'impôt sur le revenu commence à 20 % sur la première tranche imposable. Les salariés paient



également des cotisations sociales, notamment 8 % sur la tranche mensuelle comprise entre 1 048 et 4 189 livres.
Le logement reste une lourde charge. Un loyer privé moyen atteint 1 295 livres par mois. Quant à l'énergie, le plafond tarifaire correspond à une facture annuelle de 1 723 livres pour un ménage moyen payant par prélèvement automatique. Certains titulaires de visa doivent en outre prévoir une contribution annuelle au système de santé britannique pouvant atteindre 1 035 livres, sauf exemption.
Danilo a cependant trouvé son rythme à Crawley. Marié à une Chagossienne détentrice d'un passeport britannique et père de deux enfants avec elle, il a pu obtenir un droit de résidence. Il travaille aujourd'hui dans la maintenance d'une école, où il assure notamment le nettoyage. Le foyer bénéficie également d'aides sociales liées à sa situation familiale et à la présence des enfants. Une certaine stabilité qu'il a toutefois fallu plusieurs années pour atteindre.

La présence d'une importante communauté mauricienne dans cette ville anglaise peut donner l'impression de retrouver un morceau de Maurice. Danilo invite pourtant à ne pas confondre les deux réalités. Selon lui, mieux vaut parfois vivre chacun de son côté pour éviter les conflits. Il estime que le manque de distractions accentue les palabres, les comparaisons et les rivalités.
Les relations avec une partie de la population locale n'ont pas non plus toujours été simples. Il rapporte que certains habitants considèrent les Mauriciens comme des personnes venues perturber leur environnement. Des tensions ont même donné lieu, à une certaine époque, à des agressions contre des membres de la communauté.

L'isolement pèse également sur le quotidien familial. Les semaines et les week-ends se déroulent principalement à la maison ou dans les parcs habituels. Faute de moyens, les possibilités de sorties sont limitées. La famille a néanmoins fini par s'attacher à cette vie tranquille, parfois trop tranquille, notamment parce que les enfants y ont commencé leur parcours.
Rentrer ou s'accrocher, le dilemme de l'expatrié

Ces parcours rappellent que l'expatriation ne se mesure pas au montant inscrit sur une fiche de paie. Entre les dépenses du quotidien, les conditions de travail, les difficultés d'intégration et l'éloignement familial, le rêve d'une vie meilleure peut avoir un prix bien plus élevé que prévu.

Pour certains, rentrer à Maurice reste une envie difficile à concrétiser. Après avoir investi leurs économies, parfois vendu leurs biens et laissé leur famille derrière eux, revenir sans avoir constitué le capital espéré serait vécu comme un échec. Alors ils s'accrochent, malgré les difficultés. C'est aussi cette réalité de l'expatriation qui se raconte rarement.





Le Journal du Dimanche

DIMANCHE 15 AU SAMEDI 21 NOVEMBRE 2026

Lutte contre la drogue : Sam Lauthan veut faire de la prévention un combat national

Éducateurs de rue, formation des parents, cours obligatoires de Life Skills à l'école, mobilisation de la diaspora et meilleur accompagnement des personnes dépendantes, le Senior Advisor on Drug Affairs au Prime Minister's Office (PMO) avance une série de propositions pour renforcer la lutte antidrogue. Après des discussions avec plusieurs ministres, il prépare leur transmission officielle aux départements concernés en vue de leur mise en œuvre.



Pour Sam Lauthan, la lutte contre la drogue ne peut se limiter aux saisies et aux arrestations. Fort de nombreuses années d'expérience dans ce domaine, notamment comme ancien directeur de la NATReSA et de la NADC, il poursuit aujourd'hui son engagement en tant que conseiller du Premier ministre sur les questions liées à la drogue. Navin Ramgoolam a souhaité qu'il continue à mettre son expertise au service de ce combat.

À travers ses recherches et ses échanges avec des spécialistes étrangers, il a élaboré plusieurs documents et programmes couvrant différents aspects du phénomène. Des discussions ont déjà été engagées avec des ministres concernés. Ses recommandations doivent maintenant leur être officiellement transmises, avec l'ambition de passer à l'action.

Un fléau sans solution unique

Dans l'un de ses documents, Sam Lauthan pose une question fondamentale : « *Is there a country which has succeeded in combating drug problems?* » Sa réponse est sans équivoque : aucun pays n'a réussi à éradiquer totalement ce fléau, même parmi les plus puissants et les plus avancés technologiquement.

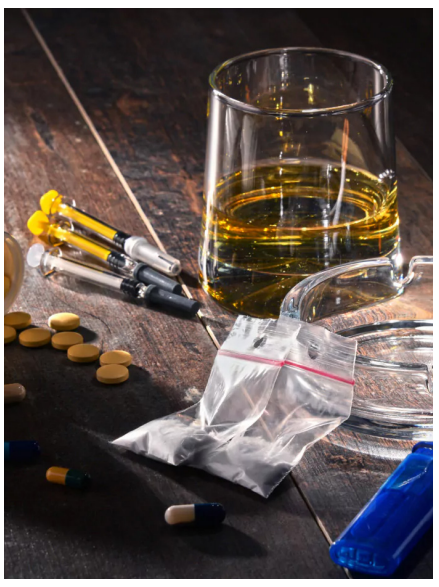
La diversité des profils des consommateurs, des substances utilisées et des raisons qui conduisent à la dépendance rend toute réponse uniforme insuffisante. Le contrôle des frontières constitue également un défi majeur. Les réseaux criminels disposent de moyens financiers considérables pour recruter des compétences et contourner les dispositifs de surveillance.

Il cite à cet égard une déclaration attribuée à un membre d'un puissant cartel : « *With the money we have, we can hire the best brain in any country.* » À cette puissance financière s'ajoute l'omerta, entretenue par les menaces et les représailles pouvant également viser les familles des membres des réseaux.

La prévention commence dans les familles

Pour lui, une partie essentielle de la réponse se trouve dans les foyers. Il s'inquiète notamment de certaines pratiques éducatives, dont la surprotection, qui risque de priver les enfants





d'autonomie et de leur capacité à affronter les difficultés. « *The most difficult job on earth today is parenting* », estime-t-il. Il propose ainsi un programme de formation destiné aux parents afin de mieux les préparer à reconnaître les situations à risque, à dialoguer avec leurs enfants et à les protéger des mauvaises influences.

La pression des pairs (peer pressure) figure parmi les facteurs de vulnérabilité. Certains jeunes commencent à consommer pour être acceptés dans un groupe. Sam Lauthan rappelle que la première cigarette peut constituer une porte d'entrée vers d'autres substances, sans pour autant signifier que tous les fumeurs deviendront consommateurs de drogues.

Il préconise également le déploiement d'éducateurs de rue dans les quartiers, avec pour mission d'établir un dialogue avec les jeunes, de les guider et de renforcer les liens entre eux et leurs familles. Les ONG et les associations de quartier, socioculturelles et socioreligieuses seraient également appelées à s'impliquer davantage.

L'école et la diaspora mises à contribution

Autre proposition phare : rendre obligatoire et examinable une matière de Life Skills dans le cursus scolaire.

Sam Lauthan insiste aussi sur l'apprentissage des relations saines, afin d'aider les jeunes à reconnaître les véritables amitiés et les personnes soucieuses de leur bien-être et de leur avenir. Il affirme avoir déjà présenté cette proposition au ministre de l'Éducation, qui se serait montré favorable à l'idée. Des travaux préparatoires sont envisagés.

La diaspora mauricienne pourrait également contribuer à cet effort à travers le projet Mauritius Diaspora Against Drugs. Plusieurs expatriés, dont des psychologues et d'autres spécialistes, auraient manifesté leur intérêt pour partager leur expertise, fournir des documents et faciliter les contacts avec des institutions étrangères. La création de dispositifs de Neighbourhood Watch figure aussi parmi les recommandations.

Prévenir les rechutes et renforcer les structures

La prise en charge des personnes dépendantes constitue un autre axe majeur. Sam Lauthan estime que la désintoxication doit impérativement être suivie d'un accompagnement à long terme pour prévenir les rechutes. Un programme de suivi est ainsi envisagé, avec une première expérimentation à l'hôpital Dr Bruno Cheong.

Il évoque également une approche thérapeutique baptisée « *miroir brisé* », destinée à aider les personnes dépendantes à prendre conscience des changements provoqués par la drogue dans leur identité et à reconstruire leur estime de soi. La formation des familles pour accompagner leurs proches après leur traitement est également prévue.

Il propose par ailleurs la création d'une unité spécialisée au Forensic Science Laboratory (FSL), afin d'accélérer les analyses liées aux dossiers de stupéfiants, ainsi que la mise en place d'une Special Drug Court pour un traitement judiciaire mieux adapté aux affaires impliquant consommateurs et trafiquants. Pour Sam Lauthan, la lutte antidrogue doit ainsi reposer sur une approche globale, associant prévention, éducation, accompagnement et répression.

Le Journal du Dimanche

DIMANCHE 15 AU SAMEDI 21 NOVEMBRE 2026

Global Equestrian Ltd: une licence EIA imposée au centre de Petit Gamin

La question parlementaire du député travailliste Kaviraj Rookny a permis de retracer les autorisations, inspections et procédures liées au centre équestre de Jean Michel Lee Shim. Les interventions de Véronique Leu-Govind et de Joanna Bérenger ont porté sur le cadre légal applicable aux établissements équestres et sur l'utilisation de l'incinérateur installé sur le site.



Des permis délivrés depuis 2016

Kaviraj Rookny, troisième député de Pamplemousses–Triolet, a demandé au ministre de l'Environnement, Rajesh Bhagwan, si Global Equestrian Ltd devait détenir une licence Environmental Impact Assessment (EIA), si celle-ci avait été obtenue avant le début des opérations, ainsi que les dates et conclusions des inspections et les mesures d'exécution prises.

Global Equestrian Ltd exploitait le site de Petit Gamin, Le Goulet, avant novembre 2024. Le conseil de district de Pamplemousses lui avait délivré, le 27 février 2023, un Building and Land Use Permit (BLUP) pour la « *construction de trois bâtiments de plain-pied destinés à servir d'écuries à des fins de quarantaine et d'entraînement* ».

L'activité était auparavant exercée par JMLS Co. Ltd, titulaire d'un BLUP délivré le 29 octobre 2021. Un autre permis avait été accordé le 15 mars 2016 à M. A.R.P. pour la construction d'un centre d'entraînement équestre au même endroit. Rajesh Bhagwan a précisé qu'aucune licence EIA n'avait été délivrée par son ministère.

Le cadre légal précisé par Véronique Leu-Govind

Dans une question supplémentaire, la députée Véronique Leu-Govind, des Nouveaux Démocrates a demandé si tous les centres de courses hippiques devaient obtenir une licence EIA et combien en détenaient une.

Rajesh Bhagwan a répondu : « *Selon la législation actuelle, non.* » Il a expliqué qu'une licence EIA n'était pas automatiquement requise, mais que le ministère pouvait déclarer une activité comme étant soumise à cette obligation. « *C'est donc ce que nous avons fait* », a-t-il déclaré au sujet de Global Equestrian Ltd. Le ministre a aussi annoncé une modification de la loi pour y inclure les activités d'équitation et indiqué qu'il déposerait ultérieurement la liste relative aux autres centres.



Des travaux hors du cadre du BLUP

Après des plaintes concernant des odeurs et l'incinération de carcasses, le gouvernement a décidé d'enquêter le 29 novembre 2024. Des inspections conjointes ont été menées les 3, 6 et 23 décembre 2024. Elles ont constaté l'aménagement d'une piste hippique, d'écuries, d'un dortoir, d'un incinérateur et d'autres infrastructures non conformes au BLUP.

Le permis d'importation de 20 chevaux a été annulé le 6 décembre 2024. Une mise en conformité a été signifiée le 9 décembre. Une demande de BLUP déposée le 12 janvier 2025 a été annulée parce qu'elle était incomplète. Un ordre de démolition a été émis le 24 janvier. Une affaire déposée devant le tribunal de district de Pamplemousses le 2 octobre 2025 doit être plaidée le 26 novembre 2026.

De 220 à 500 chevaux

Selon les services vétérinaires, le site accueille 220 chevaux. Le 22 avril 2026, le conseil de district a informé le ministère d'une nouvelle demande de BLUP portant sur l'élevage de 500 chevaux.

Le 21 mai, le ministère a déclaré l'exploitation existante et son extension soumises à une EIA en vertu de l'article 33 de l'Environment Act 2024. La décision tient compte des odeurs, des déchets, du fumier, des eaux usées, des risques pour les eaux souterraines et de la prolifération de mouches et de rongeurs. La demande d'EIA, reçue le 23 octobre, est en cours d'examen. Le délai pour les commentaires du public a été fixé au 21 novembre 2026.

Un recours déposé le 5 juin 2026 devant l'Environment and Land Use Appeal Tribunal doit être plaidé le 11 mars 2027.

Joanna Bérenger interroge le ministre sur l'incinérateur



Joanna Bérenger, dirigeante du Fron Militan Progresis, a rappelé que les visites du site, y compris celle à laquelle elle avait participé, avaient permis de constater la présence d'un incinérateur utilisé pour brûler des chevaux. Elle a demandé ce qu'il était advenu de cet équipement, qui ne disposait pas des autorisations requises, et quelles actions avaient été engagées contre le propriétaire.

Rajesh Bhagwan a répondu que des visites avaient été réalisées et que des actions étaient prises ou le seraient contre Global Equestrian Ltd. Concernant l'incinérateur, il a déclaré : « *Nous avons donné des instructions pour qu'il ne soit pas opérationnel, et nous vérifierons à nouveau.* ». Le ministre a également confirmé un suivi régulier entre les ministères.

Le Journal du Dimanche

E-Passport: 800 000 prévus en dix ans

Avec une production minimale de 80 000 passeports par an sur une période de dix ans, le gouvernement mauricien entend remplacer progressivement le système actuel par un passeport électronique répondant aux normes internationales de l'Organisation de l'aviation civile internationale. Sécurisation des documents, lutte contre la fraude, simplification des démarches administratives et modernisation des services publics figurent parmi les principaux objectifs de ce projet financé par l'État.



Le gouvernement mauricien prépare une nouvelle étape dans la modernisation de ses documents de voyage avec le projet e-Passeport. À travers cette initiative, les autorités souhaitent introduire un passeport électronique intégrant des dispositifs technologiques avancés afin de renforcer la protection de l'identité des citoyens et de rendre les documents mauriciens plus sûrs et plus facilement vérifiables aux frontières.

Selon nos recoupements d'informations le projet prévoit la fourniture d'un minimum de 80 000 livrets de passeport électroniques par an, dans le cadre d'un contrat de dix ans. Cela représente une production minimale de 800 000 passeports sur la durée du contrat, avec une augmentation annuelle projetée de 5 à 10 % pour tenir compte de l'évolution de la demande.

Le projet sera entièrement financé par le gouvernement mauricien. « *Il ne s'agit donc pas simplement de remplacer le modèle actuel de passeport par un nouveau document, mais de mettre en place un système informatique et administratif complet, couvrant toutes les étapes, de la demande initiale jusqu'à la remise du passeport au titulaire* » indique-t-on au bureau du Premier ministre.

Un passeport biométrique pour renforcer la sécurité

L'une des principales raisons avancées par le gouvernement concerne la sécurité des documents de voyage. Le futur e-Passeport intégrera une puce électronique contenant des informations biométriques permettant de vérifier l'identité de son détenteur. Ces données faciliteront les contrôles aux frontières et rendront plus difficile la falsification des passeports ou l'utilisation de documents appartenant à une autre personne.

Le Premier ministre, Navin Ramgoolam, avait déjà annoncé cette orientation à l'Assemblée nationale le 15 avril 2025. En réponse à une question parlementaire, il avait expliqué que le gouvernement comptait introduire un passeport biométrique doté d'un système de cryptage avancé et de mécanismes anti-manipulation. Il avait notamment évoqué trois avantages : faciliter la vérification de l'identité des voyageurs, réduire les risques de fraude identitaire et accélérer les procédures d'immigration.

Cette évolution répond également à une réalité internationale. De nombreux pays ont déjà adopté les passeports électroniques, qui permettent aux autorités frontalières de vérifier plus rapidement l'authenticité d'un document et de comparer les informations enregistrées sur sa puce avec celles présentées par le voyageur.

« *Le projet mauricien devra respecter les normes du Document 9303 de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI). Ces normes définissent les caractéristiques techniques des documents de voyage lisibles à la machine, notamment les passeports électroniques. L'objectif est de garantir que le document mauricien puisse être reconnu et vérifié par les systèmes de contrôle des autres pays* » avance-t-on.

Une infrastructure numérique de grande envergure

Ainsi le gouvernement recherche un prestataire spécialisé capable de concevoir, fournir, installer, tester et assurer la maintenance de l'ensemble du système.

« *Le dispositif comprendra notamment des logiciels, des équipements informatiques, des stations d'enregistrement et d'enrôlement ainsi qu'un centre centralisé de personnalisation des passeports. Les données de l'ancien système devront également être transférées vers la nouvelle infrastructure* » fait-on comprendre.

La solution devra être déployée au siège du Passport and Immigration Office (PIO), dans ses différentes antennes à Maurice et à Rodrigues, mais également dans les ambassades, consulats et missions diplomatiques mauriciennes à l'étranger.

L'administration entend aussi faciliter les démarches des citoyens grâce à une intégration avec plusieurs plateformes numériques déjà utilisées par l'État. Le système devra notamment permettre l'utilisation de MauPass pour l'authentification des demandeurs, de MauCAS pour le paiement des frais, de MoRendez Vous pour la prise de rendez-vous et de MauSign pour les signatures électroniques. Des notifications par SMS sont également prévues.

Cette interconnexion devrait permettre de réduire les démarches manuelles et de rendre le processus plus fluide, depuis la soumission d'une demande jusqu'à la délivrance du document.

Combien coûte actuellement un passeport mauricien ?

En attendant l'introduction du nouveau document, les tarifs actuellement publiés par le Passport and Immigration Office permettent de connaître le coût d'un passeport classique.

Pour un adulte ou un jeune de 16 ans et plus, l'obtention d'un nouveau passeport coûte Rs 700. Pour les mineurs de moins de 16 ans, les personnes âgées de 55 ans et plus ainsi que les personnes en situation de handicap disposant du certificat requis, le tarif est de Rs 400.

En revanche, le remplacement d'un passeport perdu ou endommagé entraîne des frais beaucoup plus élevés. Le tarif est de Rs 5 000 pour une première perte ou un premier dommage et de Rs 15 000 pour une deuxième émission, avec un supplément cumulatif de Rs 15 000 pour chaque perte ou dommage ultérieur.

Un investissement estimé à Rs 525 millions

La modernisation du passeport mauricien représente également un investissement conséquent pour les finances publiques. Le projet avait été évalué à environ Rs 525 millions dans le Public Sector Investment Programme 2025-2026. Cette enveloppe concerne le projet dans son ensemble et ne constitue pas nécessairement le montant définitif du contrat qui sera attribué au prestataire retenu.

Le cahier des charges prévoit notamment un contrat de maintenance et d'assistance technique de dix ans après la mise en service du système. Une garantie gratuite d'un an devra également être offerte par le prestataire.

La protection des informations personnelles constitue un autre enjeu majeur. Les données biométriques étant particulièrement sensibles, le gouvernement impose des exigences strictes en matière de confidentialité, de stockage et de sécurité informatique. Le futur système devra notamment intégrer une infrastructure de cryptographie à clés publiques (PKI), connectée au Public Key Directory de l'OACI, afin de permettre la vérification internationale des signatures électroniques des passeports.

Pas encore de date pour le lancement

Si les grandes lignes du projet sont désormais connues, plusieurs questions restent en suspens. Le calendrier précis de mise en œuvre, la date à laquelle les premières demandes pourront être effectuées et les modalités de remplacement des passeports actuellement en circulation n'ont pas encore été annoncés.

Les 800 000 passeports prévus sur dix ans marquent ainsi l'ampleur de cette transformation. Reste désormais à connaître le coût définitif du projet, les tarifs qui seront appliqués aux citoyens et le calendrier de son entrée en vigueur.

Le Journal du Dimanche

DIMANCHE 15 AU SAMEDI 21 NOVEMBRE 2026

Réseau d'eau défectueux : Rs 2,9 milliards pour remplacer 114 km de conduites

Les problèmes récurrents d'approvisionnement en eau dans plusieurs régions du pays sont étroitement liés à la vétusté du réseau de distribution. Un vaste programme de remplacement de 114 kilomètres de conduites, représentant un investissement de Rs 2,9 milliards, sera ainsi engagé afin de réduire les pertes d'eau et d'améliorer la régularité de l'approvisionnement. Les travaux devraient débuter en décembre, avec une intervention prioritaire dans les secteurs où les pertes sont les plus importantes.



C'est ce qu'a annoncé le ministre de l'Énergie et des Services publics, Patrick Assirvaden, à l'Assemblée nationale, en réponse à une question du député Ram Etwareea sur les perturbations récurrentes de la distribution d'eau à Goodlands. Parmi les principales causes identifiées figurent l'insuffisance des ressources en eau pour répondre à la demande actuelle, la baisse du niveau des cours d'eau et des nappes souterraines, ainsi que les défaillances des équipements de pompage. Les interruptions de l'alimentation électrique et la réduction de la production du pipeline de l'Irrigation Authority viennent également compliquer la situation.

Des canalisations vétustes à l'origine de pertes importantes

L'état du réseau constitue néanmoins une préoccupation majeure. La CWA fait état de fuites et d'éclatements fréquents des conduites, entraînant des pertes d'eau et des baisses de pression. Certaines canalisations, exposées au sol, sont également vulnérables aux dommages, notamment ceux causés par des incendies.

Interrogé plus précisément sur l'état structurel des tuyaux longeant la Route Royale à Goodlands, le ministre a reconnu que les conduites dans les régions des circonscriptions no 5 et no 6 sont particulièrement détériorées. Il a notamment évoqué la présence de vieilles canalisations en amiante, enfouies profondément dans le sol. Leur dégradation occasionne des pertes d'eau souterraines qui ne sont pas nécessairement visibles en surface.

Goodlands figure ainsi parmi les régions concernées par le programme de renouvellement des infrastructures. Quelque 12 kilomètres de conduites devraient y être remplacés afin de réduire les pertes et de renforcer la fiabilité du réseau. Le ministre a indiqué que les travaux devraient commencer en décembre, avec un remplacement progressif des canalisations dans les secteurs les plus affectés.

Des interventions déjà réalisées à Goodlands

En attendant la mise en œuvre de ce programme, la CWA a engagé plusieurs mesures urgentes pour améliorer la distribution dans des quartiers spécifiques.

Trois réservoirs de 30 m^3 chacun, accompagnés d'une pompe, ont notamment été installés sur CEB Road afin d'atténuer les difficultés d'approvisionnement sur Gopal Road et Boodhoo Road.

À Toorabally Railway Road, une conduite de 700 mètres a été posée et raccordée, avec l'installation d'un réservoir et d'une pompe pour améliorer la distribution à Petite Montagne et Mosque Road. Un autre réservoir de 30 m^3 a également été installé pour desservir une cinquantaine de maisons dans ces secteurs.

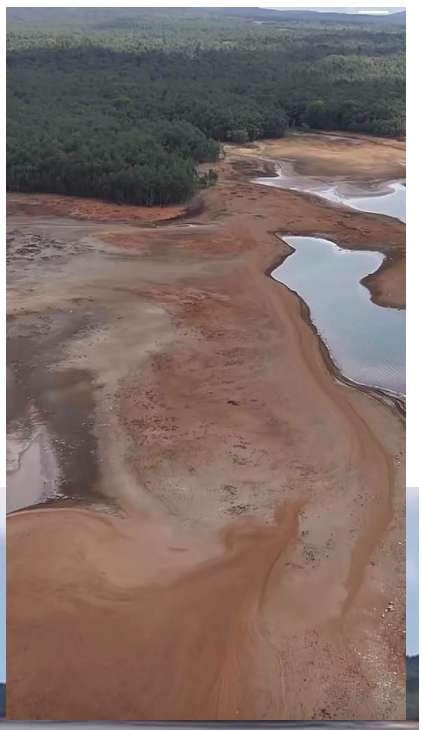
Par ailleurs, environ 3,4 kilomètres de conduites ont été remplacés sur Telegu Temple Road, Pivert Avenue, Jugdambi Road, Triangle Road, Mamzelle Jeanne Road et Kalimaye Road.

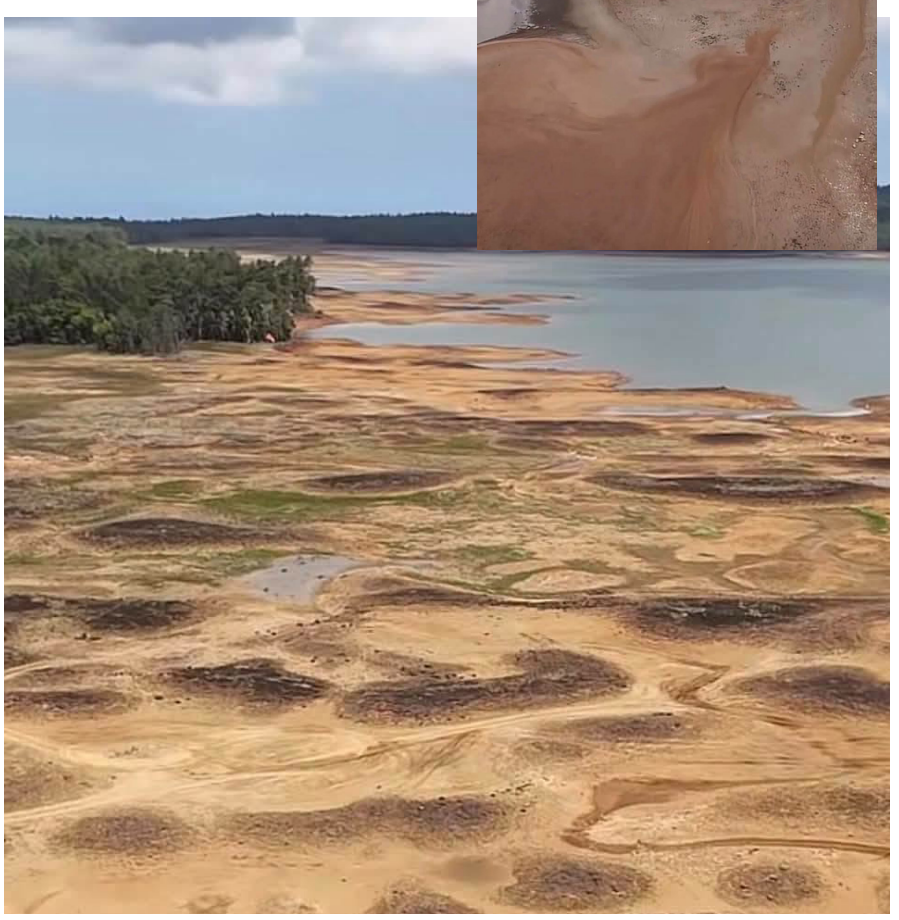
La mise en service d'un forage à Old Goodlands, accompagnée des travaux de raccordement nécessaires, vise également à améliorer l'approvisionnement à Kashmir Road et Bois Rouge. Un autre forage a été mis en service à Dugwell, au Trébuchet de l'Espérance, pour alimenter les unités de la NSLD.

La CWA prévoit également le forage d'un puits à Endemika ainsi que la réhabilitation et la modernisation du réservoir de Poudre d'Or (balancing tank). Ces interventions devraient contribuer à soutenir les réservoirs de New Goodlands et de Mont Loisir et à améliorer la fiabilité de la distribution.

Le taux de remplissage des réservoirs chute à 48,4 %

Sur le plan national, le niveau de remplissage des sept principaux réservoirs s'établissait à 48,4 % au 12 novembre 2026, contre 74,4 % à la même période l'année dernière. Selon les données de la Water Resources Commission, le volume d'eau stocké est passé de 68,58 millions de mètres cubes (Mm^3) au 12 novembre 2025 à 44,58 Mm^3 cette année, soit une baisse de 24 millions de mètres cubes.





La situation est particulièrement préoccupante à Mare aux Vacoas, où le taux de remplissage est tombé à 33 %, contre 74,3 % un an plus tôt. La Ferme affiche également un niveau relativement bas, avec 30,2 %, contre 57,1 % à la même date en 2025.

Mare Longue affiche un taux de remplissage de 67,4 %, contre 87,1 % l'année dernière. Midlands est à 63,7 %, contre 79,4 %, tandis que Bagatelle enregistre 50,9 %, contre 82,4 %.

À La Nicolière, le niveau est de 50,4 %, contre 55,1 % en novembre 2025. Piton du Milieu présente, pour sa part, un taux de 63,9 %, contre 66,9 % l'année dernière.

Air Mauritius : le rapport de Seabury reste confidentiel, des interrogations sur les choix stratégiques de la compagnie

Le rapport réalisé par le cabinet américain Seabury Aviation Partners LLC sur le réseau et la flotte d'Air Mauritius ne sera pas rendu public. C'est ce qu'a indiqué l'Ag. Prime Minister, Arriane Navarre Marie, à l'Assemblée nationale, en réponse à une question parlementaire portant sur cette étude stratégique commandée par la compagnie nationale.



Selon les informations communiquées par Air Mauritius, le rapport est de nature hautement technique et concerne les activités internes de la compagnie. Il contient des informations sensibles et stratégiques qui, en vertu de leur caractère confidentiel, ne peuvent être divulguées publiquement.
À la suite d'un appel à propositions lancé le 9 octobre 2025 auprès de sept cabinets spécialisés dans le secteur aéronautique, Air Mauritius a retenu les services de Seabury Aviation Partners LLC pour réaliser une étude portant sur son réseau et sa flotte.
L'Ag. Prime Minister a également précisé que les différentes recommandations du rapport ont été examinées en détail par la direction de la compagnie. Tenant compte d'un environnement opérationnel marqué par une forte concurrence et la hausse des prix du carburant, Air Mauritius a élaboré un programme de transformation intitulé « *10 Future-Fit Game Changer Strategies: Building the Airline of Tomorrow* ». Ces dix axes stratégiques doivent guider la transformation de la compagnie et contribuer à assurer sa pérennité.
Les conditions commerciales du contrat conclu avec Seabury ne seront pas non plus divulguées, la compagnie étant tenue par des clauses de confidentialité.

Le précédent rapport de 2011 remis sur la table

Lors des échanges, le député Sydney Pierre a soulevé la question d'un précédent rapport réalisé par le même cabinet pour Air Mauritius en 2011. Il s'est interrogé sur les raisons pour lesquelles les recommandations formulées à l'époque n'auraient pas été mises en œuvre, alors que la compagnie avait été placée sous administration quelques années plus tard.

Il a demandé à l'Ag. Prime Minister de solliciter des éclaircissements auprès d'Air Mauritius sur ce dossier. Celle-ci a reconnu ne pas disposer des informations nécessaires pour répondre à cette question. Le député a également évoqué les recommandations concernant la flotte, notamment le maintien des Airbus A350. Il a voulu savoir pourquoi Air Mauritius ne comptait pas conserver les trois appareils A350 déjà commandés, alors que l'un d'eux est attendu en décembre, et les deux autres ultérieurement.

Il a notamment mis en perspective cette décision avec le projet de la compagnie de lancer une nouvelle procédure d'acquisition d'avions monocouloirs (narrow-body aircraft), alors que des engagements existent déjà concernant les A350. Il a également soulevé la question des éventuelles pénalités financières liées à ces commandes.

Sur ce point, l'Ag. Prime Minister a indiqué ne pas disposer des éléments nécessaires et s'est engagée à solliciter des informations auprès d'Air Mauritius.

Tortures à la CID de Terre-Rouge : l'inspecteur Derochoonee et ses co-accusés de nouveau devant la justice

Quatre ans après la diffusion des vidéos choc montrant des suspects soumis à des sévices dans les locaux de la Criminal Investigation Division (CID) de Terre-Rouge, l'affaire franchit une nouvelle étape judiciaire. L'ancien responsable de cette unité, l'inspecteur Hurryduth (Kailash) Derochoonee, et trois autres policiers comparaîtront devant la Cour intermédiaire ce jeudi 19 novembre à 9h30.

L'affaire sera appelée devant la magistrate N. Bisnatsingh, avec l'Independent Police Complaints Commission (IPCC) comme partie poursuivante. Les prévenus, représentés notamment par Me N. Pillay et Me A. Dayal, répondent désormais d'une accusation formelle d'Assault by Agent of Civil Authority. La séance sera consacrée aux plaidoiries autour d'un point de droit.
À l'origine de ce scandale d'État, une série de vidéos diffusées sur les réseaux sociaux à partir du 28 mai 2022. L'une des séquences montrait un homme nu, les mains menottées dans le dos, recevant des décharges électriques administrées par des policiers en civil. D'autres images révélaient des scènes similaires de brutalité et d'humiliation dans les locaux de la CID. Les faits dénoncés remontaient notamment à 2018, 2019 et 2020.

La plainte de Christopher Pierre-Louis, qui affirmait avoir été torturé au taser lors d'un interrogatoire en 2019, avait déclenché les premières arrestations, rapidement suivie par les plaintes de deux autres victimes présumées, David Jolicoeur et Krishna Seetul.

Le 30 mai 2022, la CCID avait interpellé l'inspecteur Derochoonee, le sergent Poonith Reedoye et le constable Keertiwansing Gokhool, suivis quelques jours plus tard par le constable Baboo Purgaus. Interdits de leurs fonctions, tous avaient initialement été inculpés provi-



soirement de Torture by Public Official avant d'obtenir la liberté conditionnelle en juin 2022.
L'affaire avait pris une tournure encore plus grave le 8 juin 2022, lors d'une perquisition du CCID dans les locaux de la CID de Terre-Rouge : les enquêteurs y avaient saisi 81 matraques électriques (tasers). La détention et l'utilisation de ces équipements sont strictement interdites à Maurice, y compris au sein de la force policière, et ces pièces à conviction auraient dû être conservées à l'armurerie centrale de la police.

Le cheminement judiciaire a été particulièrement long. Dans une réponse parlementaire le 25 juin 2024, l'ancien Premier ministre Pravind Jugnauth avait précisé que l'IPCC avait transmis le dossier au DPP en décembre 2022. Après une demande d'enquête complémentaire en avril 2023, le dossier avait été soumis à nouveau en avril 2024. Le 7 juin 2024, le DPP avait finalement recommandé des poursuites contre Derochoonee et Reedoye.
Pour l'inspecteur Derochoonee, cette affaire s'ajoute déjà à un autre démêlé judiciaire : en août 2021, il avait été arrêté par l'ICAC pour une affaire alléguée de pot-de-vin de Rs 100 000 remontant à 2019.

Le Journal du Dimanche

St-Félix et La Prairie : deux plages du Sud au cœur d'un vaste chantier de protection

Face à l'érosion côtière, aux fortes houles et à la montée du niveau de la mer, le gouvernement prépare un important projet de protection et de réaménagement des plages publiques de St-Félix et de La Prairie. Ouvrages en enrochement, apport de sable, promenades et aménagements paysagers figurent parmi les interventions envisagées. Une mission de 36 mois est prévue pour finaliser les études, encadrer les travaux et en assurer le suivi.



Figure 1 – Site extent (St Felix)

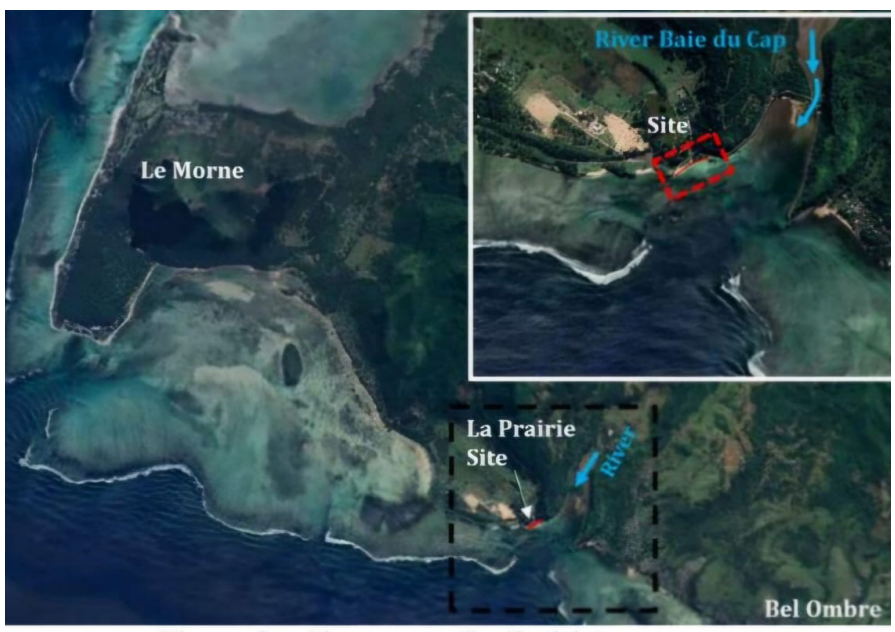


Figure 2 – Site extent (La Prairie)

La lutte contre l'érosion côtière constitue un enjeu majeur pour Maurice, particulièrement sur le littoral sud, où les plages publiques de St-Félix et de La Prairie sont exposées aux effets des changements climatiques. La dégradation progressive du sable, les fortes houles et les marées de tempête fragilisent ces espaces naturels, mais menacent également les infrastructures et les activités qui en dépendent.

Face à cette situation, le ministère de l'Environnement, de la Gestion des déchets solides et du Changement climatique engage une nouvelle étape dans la préparation d'un projet de protection et de réhabilitation de ces deux sites. Selon les informations recueillies, certaines portions du littoral présentent désormais des escarpements allant de 10 centimètres à plus d'un mètre de hauteur, témoignant de l'importance des pertes de sable et de la vulnérabilité de ces zones.

À St-Félix, la situation est particulièrement préoccupante à proximité du cimetière de Rivière-des-Galets. Sur une longueur d'environ 300 mètres, le littoral reste exposé à la houle du sud. Une structure de protection en enrochement de 430 mètres, accompagnée d'un mur parapet, a déjà été aménagée le long du front de mer jusqu'à la limite du cimetière. Toutefois, une portion supplémentaire d'environ 300 mètres nécessite encore une intervention.

« *Le problème dépasse la seule question de la préservation de la plage. Le secteur situé à proximité du cimetière reste particulièrement exposé à la houle du sud* », explique un cadre du ministère.

Les conséquences sont déjà visibles. Le mur de clôture du cimetière a subi des dommages à plusieurs endroits et certaines tombes ont même été exposées lors des épisodes de forte houle. La protection de ce secteur revêt donc une importance particulière, puisqu'elle concerne également la préservation d'un espace funéraire et la sécurité des installations environnantes.

On indique qu'à La Prairie, les difficultés sont liées à la dégradation progressive des ouvrages de protection existants. « *Le littoral s'étend sur plus de 2,5 kilomètres, dont environ 500 mètres sont classés comme plage publique. Des gabions avaient été installés en 1994 pour freiner l'érosion, mais ils se sont détériorés au fil des années. En 2016, un ouvrage en enrochement de plus de 100 mètres avait également été réalisé* » souligne-t-on.

Ces interventions successives témoignent de la vulnérabilité du site et de la nécessité de revoir les dispositifs existants afin de les adapter aux conditions actuelles.

Des aménagements adaptés à chaque site

Le projet ne se limite pas à la construction de nouvelles structures en bord de mer. Le ministère entend réexaminer les études et les plans disponibles afin de retenir des solutions adaptées aux caractéristiques physiques et environnementales de chaque plage.

« *À St-Félix, le programme prévoit notamment la construction d'un ouvrage en enrochement sur environ 300 mètres, accompagnée d'un apport de sable pour reconstituer la plage. Un escalier facilitant l'accès à la mer, des espaces paysagers et des places de stationnement figurent également parmi les aménagements envisagés* » indique le cadre.

À La Prairie, les interventions seront plus diversifiées. « *Elles comprennent la construction de deux épis en forme de T, une promenade d'environ 250 mètres et un mur de soutènement sur une longueur similaire. Des travaux de remblayage à des endroits spécifiques, un apport de sable sur environ 250 mètres ainsi que la création d'espaces verts et d'aménagements paysagers sont également prévus* » souligne-t-il

Des études scientifiques avant le lancement des travaux

Le choix des solutions techniques constituera une étape déterminante. Le ministère souhaite éviter de reproduire les interventions antérieures sans tenir compte de l'évolution des conditions marines. Le consultant devra ainsi réaliser une analyse approfondie de la dynamique côtière, notamment des mouvements de la mer, de la bathymétrie, des courants, de la hauteur et de la direction des vagues ainsi que du transport des sédiments.

L'état des récifs, la biodiversité marine et les écosystèmes du lagon feront également l'objet d'une attention particulière. Les consultants devront évaluer les éventuelles conséquences des ouvrages sur l'environnement et sur la stabilité des portions de littoral avoisinantes. Les solutions fondées sur la nature devront aussi être examinées afin de privilégier, lorsque cela est possible, des interventions respectueuses des écosystèmes.

Les futures structures devront être conçues pour une durée de vie minimale de 50 ans. Leur dimensionnement devra tenir compte de différents scénarios météorologiques correspondant à des périodes de retour de 25, 50 et 100 ans. Cette exigence vise à garantir la résistance des infrastructures face aux événements climatiques extrêmes et à limiter le recours à des interventions correctives répétées.

La concertation avec les acteurs locaux fera également partie du processus. Les habitants, les pêcheurs, les opérateurs de bateaux de plaisance et les autres utilisateurs des plages seront consultés afin que leurs préoccupations et leurs besoins soient pris en compte avant la validation des aménagements.

Une mission étalée sur 36 mois

La durée contractuelle prévue est de 36 mois, à laquelle s'ajoutera une période de 12 mois consacrée au suivi des éventuels défauts après l'achèvement des travaux. Cette phase permettra notamment de contrôler régulièrement l'état et la stabilité des ouvrages, tout en proposant un plan d'entretien chiffré.

Le Journal du Dimanche

La BBC braque ses projecteurs sur Maurice

La Mauritius Tourism Promotion Authority (MTPA) passe à l'offensive sur le marché international. À travers un partenariat commercial conclu avec BBC Studios au World Travel Market 2026, à Londres, la destination mauricienne bénéficiera, en 2027, d'une campagne de visibilité mondiale. Au programme : un épisode spécial de « The Travel Show », diffusé sur les plateformes de la BBC, et une série documentaire en trois volets mettant en lumière la gastronomie, la culture, l'aventure et la richesse naturelle de l'île.



De droit à gauche Dinesh Burrenchobay et Benoit Harter

Maurice veut faire rayonner son image bien au-delà de ses plages, de ses lagons turquoise et de ses hôtels de luxe. Pour toucher de nouveaux publics et présenter une destination aux multiples facettes, la Mauritius Tourism Promotion Authority (MTPA) mise sur la puissance médiatique de la BBC. L'organisme de promotion touristique a conclu un partenariat commercial avec BBC Studios, en marge du World Travel Market 2026, organisé à Londres.

Cette collaboration donnera lieu, en 2027, à une campagne internationale consacrée à Maurice, articulée autour de plusieurs productions audiovisuelles. L'objectif est de proposer une découverte plus approfondie de l'île, en mettant en avant son patrimoine, ses traditions, ses paysages, sa biodiversité et surtout les expériences humaines qui font son identité.

Dans un contexte où les destinations touristiques se livrent une concurrence accrue pour attirer les voyageurs internationaux, cette initiative représente un nouveau levier de communication pour Maurice. Il ne s'agit plus uniquement de vendre une image de carte postale, mais de raconter une destination, son histoire et les particularités qui la distinguent des autres marchés touristiques.

Un épisode spécial de « *The Travel Show* »

La première production majeure sera consacrée à Maurice dans le cadre de « *The Travel Show* », l'émission hebdomadaire phare de la chaîne BBC News dédiée au voyage. Cette série propose un journalisme touristique qui explore en profondeur une destination, en abordant notamment son histoire, sa culture, son environnement et les enjeux liés au tourisme durable.
L'émission sera présentée par Emeline Nsingi Nkosi, journaliste et présentatrice bilingue de la BBC. Son passage à Maurice permettra de faire découvrir plusieurs dimensions de l'île, avec un accent particulier sur la gastronomie locale, la nature, la préservation de la faune et les paysages qui caractérisent le territoire mauricien.

Le choix de ces thématiques est révélateur de la volonté de présenter une offre touristique plus diversifiée. Si les plages demeurent l'un des principaux arguments de vente de la destination, Maurice dispose également d'un patrimoine culinaire marqué par les influences africaines, européennes, indiennes et chinoises, d'espaces naturels remarquables et d'une biodiversité qui constitue un élément important de son identité.
La préservation de la faune et des écosystèmes sera également au cœur du reportage. Un sujet particulièrement pertinent pour une île confrontée aux défis de la protection de ses espaces naturels, de ses espèces endémiques et de son environnement marin.
La diffusion de cet épisode ne se limitera pas à la chaîne BBC News. Les contenus de « *The Travel Show* » sont également accessibles sur BBC.com et l'application BBC. Par ailleurs, l'émission consacrée à Maurice sera proposée comme programme de divertissement à bord de certaines compagnies aériennes sélectionnées.

Cette stratégie permettra de multiplier les points de contact avec les voyageurs potentiels, notamment ceux qui consultent les plateformes numériques ou découvrent des destinations pendant leurs déplacements internationaux.
La notoriété de l'émission constitue également un atout pour cette campagne. « *The Travel Show* » a régulièrement été récompensée pour la qualité de ses récits et a notamment remporté le prix « *Broadcast Programme of the Year* » lors des Travel Media Awards 2026.

Trois épisodes pour révéler une autre facette de Maurice

L'accord entre la MTPA et BBC Studios prévoit également une deuxième production intitulée « *The Art of Escape* ». Cette série de contenus de marque, réalisée par BBC StoryWorks Commercial Productions, comportera trois volets consacrés à des aspects parfois moins connus de la destination mauricienne.
Les trois thématiques retenues sont « *Food & Culture* », « *Action & Adventure* » et « *Nature & Wildlife* ». À travers ces différents univers, la production entend raconter une île authentique, loin des représentations exclusivement associées au tourisme balnéaire.
Le premier volet explorera la gastronomie et la culture mauriciennes. La cuisine locale, véritable reflet du métissage de la population, constitue un patrimoine à part entière. Des spécialités traditionnelles aux pratiques culinaires transmises de génération en génération, cette dimension permettra de présenter Maurice à travers ses saveurs, ses traditions et son art de vivre.
Le deuxième épisode sera consacré à l'action et à l'aventure. Il mettra en lumière les possibilités offertes par le territoire mauricien aux visiteurs en quête d'expériences, de découvertes et d'activités en plein air.
Le troisième volet portera sur la nature et la faune. Il permettra de découvrir les richesses naturelles de l'île, ses paysages, ses espaces préservés et les initiatives liées à la protection de son patrimoine écologique.

Pour donner vie à cette série, BBC StoryWorks fera notamment appel au photographe de voyage Jack Swynnerton. Celui-ci accompagnera le public dans un voyage visuel à travers différents lieux et expériences de l'île. La production prévoit également de donner la parole aux habitants afin de faire ressortir les réalités locales et les histoires qui façonnent l'identité mauricienne.
Cette dimension humaine constitue un élément important du projet. Au-delà des paysages, ce sont les personnes, leurs parcours, leurs traditions et leur rapport à leur environnement qui contribueront à construire le récit proposé aux audiences internationales.

La bataille de l'image touristique

Pour Maurice, ce partenariat intervient à un moment où la visibilité internationale représente un enjeu majeur pour le secteur touristique fait-on comprendre au sein de l'organisme. La destination doit continuer à se démarquer face à des concurrents de l'océan Indien et d'autres régions du monde qui investissent également dans des campagnes de communication et des stratégies numériques.
« *L'association avec BBC Studios offre ainsi à la MTPA l'occasion de bénéficier de l'expertise d'un groupe audiovisuel international et de ses différentes plateformes de diffusion. Le recours à des formats documentaires et à des contenus narratifs permet également de toucher des audiences autrement que par les campagnes publicitaires traditionnelles* » souligne-t-on.
L'un des enjeux sera de transformer cette exposition médiatique en intérêt concret pour la destination, puis en réservations et en arrivées touristiques. La portée des contenus, leur durée de visibilité sur les plateformes et leur capacité à toucher des marchés prioritaires seront des éléments importants pour apprécier les retombées de cette opération.

La campagne de 2027 devra surtout contribuer à faire évoluer la perception de Maurice auprès des voyageurs étrangers indique-t-on. Ainsi Maurice souhaite être reconnue non seulement pour son hospitalité et ses établissements hôteliers, mais aussi pour son patrimoine culturel, sa gastronomie, ses activités d'aventure et ses richesses écologiques.

Le Journal du Dimanche

Service pénitentiaire : les officiers expérimentés appelés à transmettre leur savoir aux jeunes recrues

Les officiers expérimentés du Mauritius Prison Service sont appelés à transmettre leur savoir-faire, leur expérience et les valeurs du métier aux jeunes recrues. Un appel lancé par le commissaire des prisons, Rashid Ali Issa Beekun, lors de la cérémonie nationale de remise de distinctions organisée ce vendredi à la Prison Training School, à Beau-Bassin.





Soulignant le rôle essentiel des officiers chevronnés, il a rappelé qu'ils sont les dépositaires de la mémoire institutionnelle, des traditions et des valeurs du service pénitentiaire. Il les a ainsi encouragés à devenir des mentors et des modèles pour leurs jeunes collègues, en les guidant dans la compréhension de leurs responsabilités, mais aussi des exigences de discipline et de professionnalisme propres à leur fonction.

Un geste d'humanité salué

Un hommage particulier a été rendu au Lead Prison Officer Sivananda Appasamy pour son dévouement, sa compassion et son respect de la vie humaine.

En juin 2026, il avait porté assistance à une femme qui avait soudainement été prise de douleurs d'accouchement alors qu'elle rendait visite à un détenu à la New Wing Prison, à Beau-Bassin. La situation s'était produite dans les toilettes réservées aux visiteurs. L'officier était intervenu pour aider la future mère à mettre au monde une petite fille, avant l'arrivée du personnel médical de la prison, qui avait ensuite pris le relais.

Son intervention a été saluée comme un exemple des valeurs humaines et de l'engagement qui doivent guider le travail des officiers pénitentiaires.

Rashid Ali Issa Beekun a également rappelé que la véritable distinction ne réside pas uniquement dans les médailles reçues, mais aussi dans le respect acquis au fil des années, l'exemple donné aux collègues et l'héritage professionnel transmis aux générations suivantes.

Sécurité et réhabilitation : deux missions complémentaires

Le commissaire a par ailleurs insisté sur l'évolution du métier d'officier pénitentiaire. Si la garde, la discipline et la sécurité restent au cœur de leurs responsabilités, leur rôle dans le système carcéral moderne dépasse désormais ces fonctions.

Il a souligné que la sécurité et la réhabilitation ne sont pas des objectifs opposés, mais deux missions complémentaires. Les officiers doivent ainsi faire preuve de professionnalisme, de discernement, d'intelligence émotionnelle, de résilience et d'humanité, tout en maintenant l'autorité et la discipline nécessaires.

« *Notre mission va au-delà de la gestion des prisons. Il s'agit de protéger la société, d'encourager la transformation personnelle et de préparer les individus à une réintégration responsable au sein de leurs familles et de leurs communautés* », a-t-il déclaré.

Rashid Ali Issa Beekun a enfin rappelé que la force du Mauritius Prison Service repose avant tout sur la qualité et l'engagement de son personnel, au-delà des infrastructures, des politiques et des systèmes mis en place.

Alors que le service poursuit sa transformation, il a estimé que la discipline, les compétences, la capacité d'adaptation et la recherche de l'excellence seront indispensables pour répondre aux nouvelles exigences du métier. Il a exhorté les officiers à continuer de servir avec honneur, de diriger avec intégrité et de contribuer à la transformation des personnes placées sous leur responsabilité.

A savoir que la cérémonie a permis de récompenser 91 officiers pour leurs états de service et leur bonne conduite. Parmi eux, 68 Prison Officers et Senior Prison Officers, comptant chacun 18 années de service, ont reçu la President's Long Service and Good Conduct Medal. Dix-sept autres ont été distingués pour leurs 25 années de carrière avec la First Clasp, tandis que six officiers ont reçu la Second Clasp en reconnaissance de leurs 30 années de service.





Le Journal du Dimanche

Engagement social: Mauritius Telecom renforce son soutien aux patients les plus vulnérables

La Mauritius Telecom Foundation renforce son engagement en faveur du secteur de la santé à travers le soutien à trois projets destinés à améliorer la prise en charge des patients, notamment ceux qui nécessitent des soins spécialisés. Trois protocoles d'accord ont été signés le mercredi 11 novembre à la Telecom Tower, avec le ministère de la Santé et du Bien-être, le Rotary Club de Flacq et la Renal Disease Patients' Association.



Ces partenariats concernent trois initiatives : la mise en place d'une nouvelle unité de soins intermédiaires (HDU) au Cardiac Centre, l'amélioration des infrastructures d'un nouveau centre de jour destiné aux enfants autistes et un soutien matériel au centre de dialyse de Souillac.

La cérémonie de signature s'est déroulée en présence du ministre de la Santé et du Bien-être, Anil Bachoo, et de la Junior Minister, Anishta Baboo-ram. Étaient également présents Sarat Lallah, président de Mauritius Telecom, et Veemal Gungadin, Chief Executive Officer de l'entreprise et président de la Mauritius Telecom Foundation, ainsi que des représentants des organisations partenaires.

Trois projets pour répondre à des besoins concrets

À travers ces trois interventions, la fondation souhaite contribuer au renforcement de services essentiels du système de santé. Au Cardiac Centre, le soutien porte sur la nouvelle unité de soins intermédiaires, qui permettra de renforcer les capacités de prise en charge des patients cardiaques nécessitant une surveillance médicale adaptée.
Le deuxième projet concerne l'amélioration des infrastructures d'un nouveau centre de jour pour les enfants autistes. L'objectif est de contribuer à leur offrir un environnement mieux adapté à leurs besoins et à leur accompagnement.
À Souillac, la Mauritius Telecom Foundation apporte une aide matérielle au centre de dialyse afin de soutenir les services destinés aux patients souffrant de maladies rénales.
Prenant la parole lors de la cérémonie, le ministre Anil Bachoo a salué cette



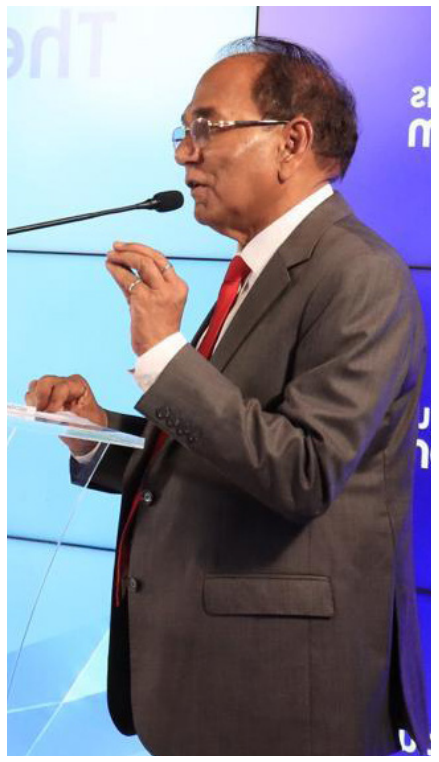
contribution au système de santé public. Il a remercié Mauritius Telecom et le Rotary Club de Flacq pour leur engagement, soulignant que ces trois projets répondent à des besoins réels des patients et de leurs familles. Il a également souhaité que cette collaboration puisse se poursuivre au bénéfice de la société.

« *We Care* », au cœur de l'engagement

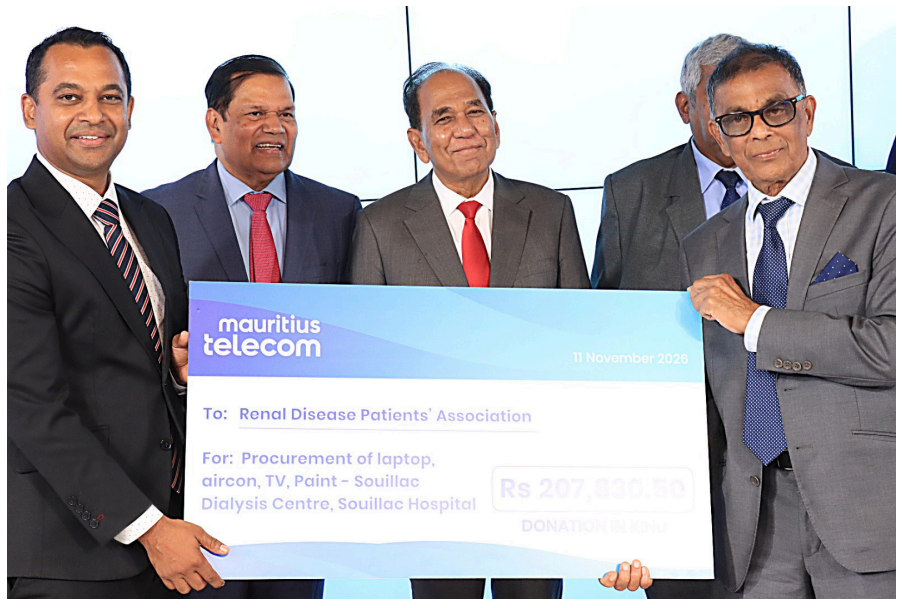
De son côté, Veemal Gungadin a rappelé que la responsabilité sociale fait partie intégrante des valeurs de Mauritius Telecom. « *We Care* » est, selon lui, au cœur de la philosophie de l'entreprise, qui entend prendre soin non seulement de ses clients, mais également de la société dans son ensemble.
Il a souligné que le soutien à l'unité de soins intermédiaires du Cardiac Centre, la participation à la construction du nouveau centre de jour pour l'autisme et l'aide matérielle au centre de dialyse de Souillac sont le résultat d'un travail mené en collaboration avec les différents partenaires.

Entité de responsabilité sociale de Mauritius Telecom, la Mauritius Telecom Foundation intervient dans cinq domaines prioritaires : l'inclusion sociale, l'éducation, la santé, la protection de l'environnement et le développement communautaire.
Ses initiatives sont menées en partenariat avec des ONG et des institutions publiques, à Maurice comme à Rodrigues, avec pour objectif d'améliorer les conditions de vie des communautés vulnérables.

À travers ces trois nouveaux partenariats, la fondation apporte ainsi son concours à des services essentiels, allant des soins cardiaques à la dialyse,



en passant par l'accompagnement des enfants autistes.



Le Journal du Dimanche

DIMANCHE 15 AU SAMEDI 21 NOVEMBRE 2026

C-Care lance un centre spécialisé dans le traitement de la fertilité

La prise en charge de la fertilité occupe désormais une place plus importante dans l'offre de soins de C-Care. Le groupe a annoncé, le 12 novembre 2026, l'acquisition du Harley Street Fertility Centre, un établissement spécialisé situé à Floréal, à proximité de C-Care Darné. Il rejoint désormais le réseau sous l'appellation C-Care Fertility Centre, tout en conservant son équipe et son expertise dans le domaine de la santé reproductive. Jusqu'ici, le groupe ne disposait pas d'un parcours complet consacré à la fertilité. Avec cette acquisition, il pourra désormais proposer une prise en charge allant du premier bilan médical aux différentes techniques de procréation médicalement assistée (PMA).



En effet, derrière chaque parcours de fertilité se trouvent des situations et des attentes différentes. Certains couples souhaitent obtenir un premier avis médical après plusieurs tentatives infructueuses de conception. D'autres cherchent à mieux comprendre leur santé reproductive ou à explorer les solutions disponibles pour concrétiser leur projet parental. La préservation de la fertilité constitue également un enjeu important pour les personnes devant suivre certains traitements contre le cancer, susceptibles d'affecter leur capacité à concevoir un enfant.

Un accompagnement à chaque étape

Le C-Care Fertility Centre répond à ces différents besoins à travers une approche personnalisée, qui repose sur l'écoute, l'expertise médicale et un suivi adapté à chaque situation. Le centre continuera ainsi de s'appuyer sur le savoir-faire développé par le Harley Street Fertility Centre au cours de plus de deux décennies d'activité, tout en bénéficiant des possibilités de collaboration avec les autres établissements et professionnels de santé du réseau C-Care.

Le centre dispose déjà d'une expertise dans plusieurs techniques de procréation médicalement assistée. Parmi les traitements proposés figurent la fécondation in vitro (FIV), qui consiste à réaliser la fécondation en laboratoire avant le transfert de l'embryon dans l'utérus, ainsi que l'injection intracytoplasmique de spermatozoïdes (ICSI), une technique qui consiste à injecter directement un spermatozoïde dans un ovocyte.

L'établissement propose également la congélation des embryons, la préservation de la fertilité et le test génétique préimplantatoire (PGT). Ces différentes techniques permettent d'envisager des solutions adaptées aux besoins médicaux et aux projets de chaque patient.

Des investissements dans les technologies de pointe

Pour Tina Sharma, CEO de C-Care Primary Care & Diagnostics, cette acquisition répond à une volonté de placer les besoins des patients au centre du développement des services de fertilité. « *Derrière chaque parcours de fertilité, il y a une histoire, des attentes et un espoir profondément personnel. Notre ambition est d'y répondre avec expertise, écoute et humanité* », souligne-t-elle.

Elle explique que l'intégration du centre permettra désormais à C-Care d'accompagner les patients à chaque étape de leur parcours, du premier bilan jusqu'à la procréation médicalement assistée. Le groupe entend également associer l'expérience et l'expertise du Harley Street Fertility Centre aux compétences de son réseau médical afin de développer davantage les soins spécialisés dans ce domaine.

Des investissements continus dans les technologies de pointe et les dernières innovations en matière de fertilité sont également envisagés. L'objectif est de renforcer les capacités du centre et de faire évoluer les traitements proposés en fonction des avancées médicales.

Des consultations gratuites dès janvier 2027

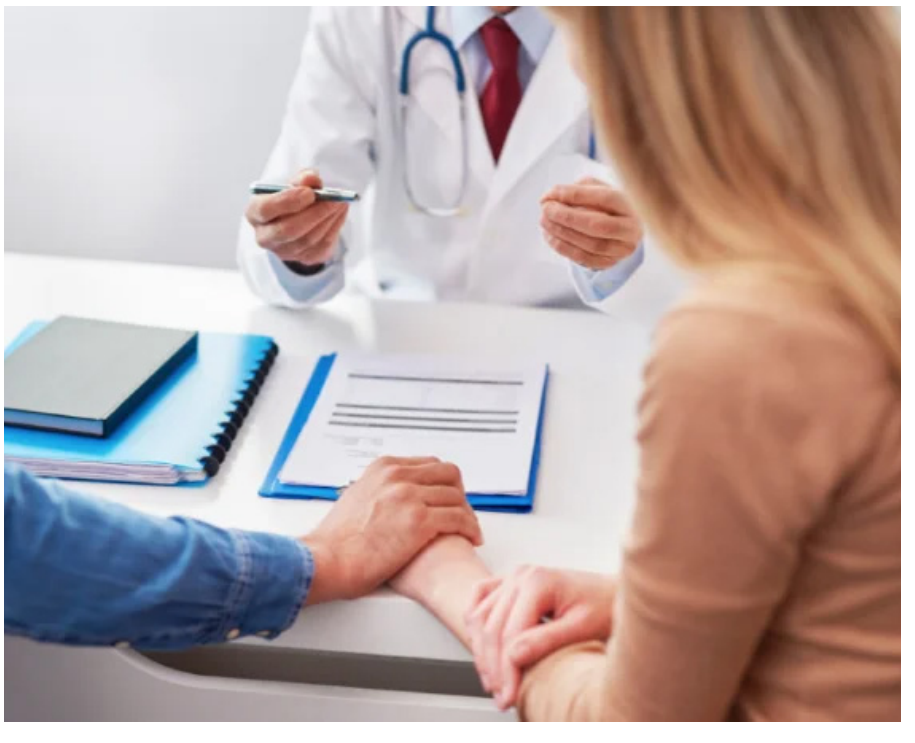
Afin de marquer cette nouvelle étape et de permettre au public de mieux comprendre les enjeux liés à la santé reproductive, le C-Care Fertility Centre organisera une campagne de consultations gratuites du 14 janvier au 19 février 2027.

Ouvertes à toutes les personnes intéressées, seules ou en couple, ces consultations permettront d'échanger avec un spécialiste, de mieux comprendre leur fertilité et d'obtenir des conseils sur les premières démarches à entreprendre. Elles offriront également l'occasion d'aborder les différentes possibilités d'accompagnement en fonction de chaque situation.

Les personnes souhaitant bénéficier de ces consultations peuvent prendre rendez-vous au 686 2525.

Par ailleurs, le centre organisera son premier Continuing Medical Education (CME), consacré à la santé reproductive et à la fertilité. Deux thématiques seront abordées par des spécialistes. Le Dr Anurag Vashista interviendra sur la préservation de la fertilité chez les patients atteints de cancer, hommes et femmes, tandis que le Dr Shilpa Sinha présentera les enjeux liés à la réserve ovarienne, à l'hormone anti-müllérienne (AMH) et à la fertilité.

L'inauguration officielle du C-Care Fertility Centre est prévue en 2027.



Le Journal du Dimanche

Le goût de Maurice voyage jusqu'en Australie

À Canterbury, dans la banlieue de Sydney, un restaurant familial fait découvrir les saveurs de l'île Maurice aux Australiens. Derrière Le Dodo Affamer, Kaline Appadoo et son époux Kevin ont transformé leur nostalgie du pays natal en une belle aventure culinaire. Du bol renversé au dholl puri, en passant par le salmi de poulet et les napolitaines, chaque spécialité raconte un peu de l'histoire, des traditions et de l'identité mauriciennes.

Une cuisine mauricienne authentique au cœur de Sydney

À des milliers de kilomètres de Maurice, les parfums de la cuisine mauricienne continuent de voyager. À Canterbury, dans le sud-ouest de Sydney, une petite adresse familiale fait découvrir aux Australiens des saveurs qui rappellent les marchés de Port-Louis, les cuisines familiales et les repas partagés autour d'une même table. Son nom : Le Dodo Affamer.

Dans une ville où les cuisines asiatiques et européennes occupent déjà une place importante, cet établissement se distingue par son attachement à la gastronomie mauricienne traditionnelle. Il serait même l'un des rares restaurants de Sydney, sinon le seul, à proposer une expérience entièrement consacrée aux spécialités de l'île.

Au menu, des plats qui parlent immédiatement aux Mauriciens. Pour ceux qui ont grandi à Maurice, ces préparations ont le goût de l'enfance, des souvenirs de famille et d'une culture transmise de génération en génération.
Le bol renversé figure parmi les incontournables. Derrière cette préparation apparemment simple se trouve tout un savoir-faire, mais aussi une histoire culturelle qui fait partie du quotidien mauricien. Il y a le riz frit, le dholl puri qui est l'un des plats les plus représentatifs de la street-food mauricienne, le salmi de poulet. La découverte se poursuit avec les douceurs. Le gato rouge, reconnaissable à sa couleur rose et à sa garniture à la noix de coco, apporte une touche de nostalgie aux Mauriciens établis en Australie. Les napolitaines, les tartes à la banane et les puits d'amour complètent cette offre sucrée. L'alouda, préparé avec des graines de basilic, rappelle-lui aussi les boissons rafraîchissantes que l'on retrouve dans les habitudes alimentaires de l'île.

Une aventure culinaire et humaine pleine de souvenirs

Mais derrière ces recettes se cache avant tout une histoire humaine. Kaline Appadoo est arrivée en Australie en 2009 avec son époux Kevin. Comme beaucoup de Mauriciens qui s'installent à l'étranger, le couple découvre progressivement ce que signifie vivre loin de son pays, de ses habitudes et surtout de ses saveurs. Les plats que l'on pouvait autrefois trouver facilement à Maurice deviennent des souvenirs auxquels on s'accroche.

C'est dans ce contexte que Kaline commence à reproduire les recettes de son enfance. Autodidacte, elle apprend à préparer les rougailles, les spécialités salées et les pâtisseries traditionnelles. La naissance de sa fille Siahna renforce encore cette volonté de préserver les goûts et les traditions auxquels elle reste profondément attachée.

Ce qui commence comme une démarche personnelle prend peu à peu une autre dimension. En 2020, le couple lance une activité de restauration destinée à faire connaître la cuisine mauricienne à une clientèle plus large. L'initiative rencontre son public et se développe progressivement. Après une première implantation à Menai, Le Dodo Affamer prend une nouvelle direction avec son installation à Canterbury en octobre 2025.

Aujourd'hui, le restaurant est situé au 169 Canterbury Road, à proximité de la nouvelle ligne de métro de Sydney. Son identité se retrouve jusque dans sa décoration. Un dodo en verre rempli de rhum local et plusieurs références à cet oiseau emblématique rappellent les origines de l'établissement. Le nom Le Dodo Affamer constitue lui-même un clin d'œil à ce symbole national disparu, mais toujours présent dans l'imaginaire collectif mauricien.

Pour les propriétaires, l'objectif est de faire découvrir une cuisine qui ne se résume pas à quelques recettes exotiques. Chaque plat porte une histoire et témoigne des rencontres entre les différentes communautés qui ont façonné Maurice. Les influences africaines, indiennes, chinoises, créoles et européennes se retrouvent dans les ingrédients, les épices, les techniques de cuisson et les associations de saveurs.
Le restaurant propose ainsi une expérience accessible à ceux qui souhaitent découvrir cette gastronomie, mais aussi aux Mauriciens de la diaspora qui recherchent un peu de leur île. Le coût moyen d'un repas pour deux personnes est d'environ 50 dollars australiens.



Au fond, l'aventure de Kaline et Kevin raconte une histoire familière à de nombreuses familles mauriciennes établies à l'étranger : celle du besoin de garder un lien avec ses origines. À travers leurs plats, ils ne font pas seulement découvrir de nouvelles saveurs aux Australiens. Ils transmettent aussi une partie de leur histoire familiale et de leur patrimoine culturel.
Car la cuisine mauricienne possède cette particularité de rassembler plusieurs héritages dans une même assiette. Elle raconte les migrations, les rencontres, les traditions et les adaptations qui ont construit l'identité de l'île.

Maurice est souvent connu à l'étranger pour ses plages, ses lagons et ses établissements hôteliers. Pourtant, son patrimoine culinaire constitue lui aussi une formidable carte de visite. Et à Canterbury, bien loin de l'océan Indien, chaque bol renversé, chaque dholl puri et chaque napolitaine rappelle qu'un pays peut aussi se faire connaître par les parfums de sa cuisine.



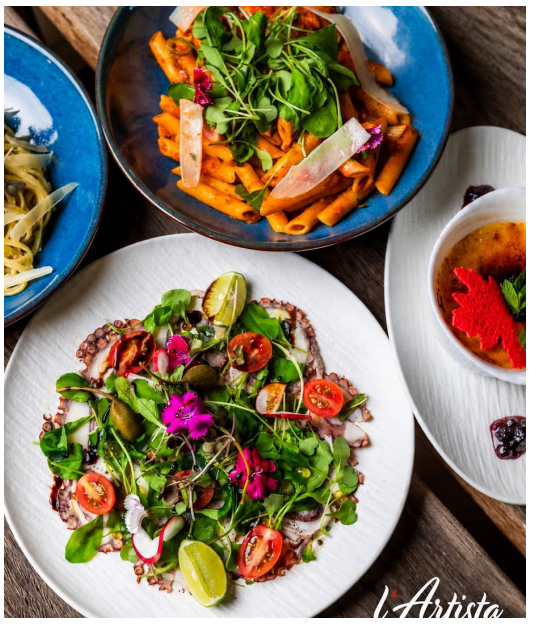


Le Journal du Dimanche

L'Artista fait peau neuve : une nouvelle adresse italienne pour savourer la dolce vita au Caudan

Il y a des endroits qui ont un charme particulier. L'Artista, niché au premier étage de L'Observatoire, au Caudan Waterfront, en fait partie. Avec le port en toile de fond, l'adresse offre un cadre qui invite à prendre son temps, à partager un repas et à profiter d'un moment de détente. Depuis un mois, le restaurant a entamé un nouveau chapitre avec une nouvelle direction et une ambition claire : faire découvrir ou redécouvrir la cuisine italienne dans toute sa convivialité.





Aux commandes de cette nouvelle aventure, La Campania Ltée, dirigée par Sid Seekun. La reprise de l'établissement s'accompagne d'un repositionnement autour de l'authenticité italienne, avec un chef italien en cuisine. Une présence qui vient répondre à un manque dans l'offre gastronomique du Caudan.
Parmi les propositions mises en avant, le jarret d'agneau braisé figure comme l'une des spécialités de la maison. Une pièce de viande mijotée lentement, qui s'inscrit dans une cuisine généreuse et réconfortante.

Bien plus qu'un restaurant

L'expérience ne se limite pas à la restauration classique. L'Artista souhaite aussi se positionner comme un lieu de rencontres et de partage, capable d'accueillir aussi bien les repas entre amis et en famille que les événements professionnels.
La terrasse constitue un autre atout de l'établissement. Avec son panorama sur le port, elle peut être aménagée pour des réceptions privées, des fêtes de fin d'année ou des soirées. Un projecteur permet également d'organiser des présentations offrant davantage de possibilités pour les événements professionnels ou privés.



Pour Sid Seekun, l'ambition est de faire de L'Artista une adresse où l'on vient autant pour la cuisine que pour l'expérience, le cadre et l'atmosphère. Une approche qui mise sur la convivialité, la diversité des occasions et le plaisir de se retrouver autour d'une bonne table.

Une collaboration qui accompagne les 30 ans du Caudan

Cette nouvelle étape s'inscrit également dans une dynamique plus large pour le Caudan Waterfront, qui célèbre cette année ses 30 ans. Pour Krishen Veerapen Chetty, Asset Manager de Caudan Development Ltd, cette collaboration avec La Campania Ltée participe au renouvellement de l'offre gastronomique du site et à sa volonté de continuer à proposer de nouvelles expériences aux visiteurs.



Il rappelle que le Caudan a été, à ses débuts, un concept inédit à Maurice. Inauguré en 1996, cet espace aménagé sur les anciens quais portuaires avait initialement été pensé comme une destination susceptible d'attirer principalement les touristes. Mais la réalité a rapidement dépassé les prévisions : les Mauriciens se sont approprié les lieux, qui sont devenus au fil des années un véritable espace de vie, de rencontres et de loisirs.







« *Le Caudan fait partie des souvenirs de plusieurs générations de Mauriciens* », souligne-t-il en évoquant l'attachement particulier que le public entretient avec cet endroit. On y vient pour faire du shopping, déjeuner, se promener, retrouver des amis ou simplement profiter de la vue sur le port. Au-delà de sa vocation commerciale, le site a progressivement acquis une dimension sociale et culturelle.

Son évolution s'est construite par étapes. Après la première phase, le développement de Dias Pier en 2007 a marqué une nouvelle avancée. L'ouverture du Caudan Arts Centre en 2018 a ensuite renforcé la dimension culturelle du complexe, en faisant une plateforme dédiée aux spectacles, à la musique et aux arts.

Penser les 30 prochaines années

Aujourd'hui, alors que le Caudan franchit le cap des trois décennies, la réflexion porte déjà sur les 30 prochaines années. Pour Krishen Veerapen Chetty, l'enjeu est de poursuivre cette transformation et de renforcer les liens entre le waterfront et le reste de Port-Louis.
L'ambition est notamment de mieux connecter le Caudan aux différents pôles historiques, culturels et touristiques de la capitale. L'Aapravasi Ghat, l'Intercontinental Slavery Museum et l'Odysseo Oceanarium figurent parmi les sites qui pourraient s'inscrire dans une expérience plus large de découverte de Port-Louis, à travers des parcours accessibles à pied. Cette ouverture permettrait de dépasser les limites du Caudan en tant que destination isolée pour l'inscrire davantage dans un ensemble urbain, patrimonial et culturel.

Le Journal du Dimanche

DIMANCHE 15 AU SAMEDI 21 NOVEMBRE 2026

Dhyaneswar Dausoa : hommage à un maître qui a donné une âme à la sculpture mauricienne

Sculpteur passionné, chercheur de formes et amoureux de la matière, Dhyaneswar Dausoa aura consacré près de six décennies de sa vie à donner corps à sa vision du monde. Il avait fait du bois, de la pierre et du métal les instruments d'un langage artistique profondément humain. Décédé le 9 novembre à 82 ans, Dhyaneswar Dausoa laisse derrière lui un héritage artistique, des générations d'élèves inspirés et une contribution majeure à la reconnaissance des arts plastiques à Maurice.



Une vocation qui prend forme dès les années 1960

Né le 24 septembre 1944 à Dagotière, Dhyaneswar Dausoa a très tôt développé une relation particulière avec la création. Autodidacte à ses débuts, il s'est progressivement construit un univers artistique personnel, nourri par l'observation de la nature, de la vie et de la condition humaine. Le bois fut son matériau de prédilection, mais il a également travaillé la pierre, le plâtre, le ciment et le métal. Sous ses mains, ces matières prenaient forme, mouvement et parfois une étonnante légèreté.

L'année 1968 marque un tournant dans son parcours. Ses œuvres présentées lors de l'inauguration de l'hôpital Sir Seewoosagur Ramgoolam, à Pamplemousses, attirent l'attention et contribuent à faire connaître son talent. Un an plus tard, en 1969, il organise sa première exposition individuelle de sculptures sur bois à la galerie Max-Boullé. C'est le début d'un parcours qui le conduira à exposer à Maurice et à l'étranger.
Animé par le désir d'approfondir ses connaissances, il part en Inde en 1973 pour poursuivre sa formation artistique. Il poursuivra également sa formation en France, notamment dans le domaine de la taille de pierre auprès du sculpteur Georges Pecqueur.

Bâtisseur de l'enseignement des beaux-arts

De 1972 à 1976, il dirige l'atelier de sculpture du Centre culturel de Roches-Brunes, aujourd'hui associé à l'Institut français de Maurice. En 1976, il est sollicité pour contribuer à la mise en place du département des beaux-arts du Mahatma Gandhi Institute (MGI), à Moka. Il y enseigne jusqu'en 1984, avant de poursuivre son engagement pédagogique à la Gandhian Basic School, où il dispense des cours d'ergothérapie artistique jusqu'à sa retraite en 2004.
Son univers sculptural, caractérisé par des formes figuratives stylisées et des courbes fluides, explore notamment la nature, la vie et le corps féminin. Il ne s'agissait pas simplement de reproduire le réel, mais de le réinterpréter, de révéler ce qui se cache derrière les formes et les matières.

Une œuvre qui voyage au-delà des frontières

Au fil des années, Dhyaneswar Dausoa a participé à plus d'une quarantaine d'expositions à Maurice et à l'étranger. En 1997, lors du Festival international des arts plastiques de Mahrès, en Tunisie, il réalise une sculpture monumentale en fer intitulée « *Partage et Communication* ». Une œuvre dont le titre semble résumer une dimension essentielle de sa démarche : faire de l'art un espace de rencontre entre les cultures et les êtres humains.

Son engagement dépassait également son atelier. Il a contribué à la vie associative et à la promotion de la création artistique, notamment à travers l'association Action pour la créativité artistique (ACA), dont il fut le président fondateur. Il a aussi été sollicité pour son expertise dans des initiatives artistiques internationales et a participé à des réseaux professionnels consacrés aux arts plastiques.



La reconnaissance d'une vie consacrée à l'art

En 1979, à l'occasion du dixième anniversaire de l'Indépendance de Maurice, il reçoit la Prime Minister's Medal des mains de Sir Seewoosagur Ramgoolam, premier Premier ministre du pays. Des décennies plus tard, le 12 mars 2020, sa contribution à la culture et aux arts visuels est à nouveau saluée lorsqu'il est élevé au rang de Commander of the Order of the Star and Key of the Indian Ocean (CSK).
Ces dernières années, malgré une santé devenue fragile, Dhyaneswar Dausoa était resté proche de la communauté artistique. Selon son ami et compagnon de route Dev Chooramun, il avait encore tenu à participer à la célébration de la Journée internationale des artistes, le 25 octobre dernier.
Sa disparition laisse un vide dans le monde culturel mauricien. Mais son œuvre, elle, demeure.



Le Journal du Dimanche

Africa Choice Awards : Mélodie Thiboudois sacrée « Hairstylist of the Year »

Déjà mise à l'honneur dans les colonnes du Journal du Dimanche, la fondatrice de Frangi Coiffure vient de franchir un nouveau cap. Elle a décroché le titre de « Hairstylist of the Year » lors de la 7e édition des Africa Choice Awards. Une distinction qui récompense son parcours et place le savoir-faire mauricien sous les projecteurs du continent.



Mélodie Thiboudois vient d'inscrire une nouvelle page à son parcours professionnel. La fondatrice de Frangi Coiffure a été sacrée « *Hairstylist of the Year* » à l'occasion de la 7e édition des Africa Choice Awards. Dans un message publié sur les réseaux sociaux après l'annonce de son prix, elle n'a pas caché son émotion. « *From Mauritius to Africa!* », écrit-elle, exprimant sa fierté de représenter son île sur une plateforme continentale. Pour elle, cette récompense est l'aboutissement d'un parcours marqué par le travail, les sacrifices, les défis et la volonté constante de progresser.

Derrière le trophée se trouvent des années d'investissement, une entreprise développée progressivement et une équipe qui contribue à faire vivre cette aventure au quotidien.



Une réussite qu'elle partage avec son équipe

Pour Mélodie Thiboudois cette consécration intervient alors que le salon connaît lui-même une nouvelle étape de son développement. Frangi Coiffure vient récemment de s'installer dans un nouvel espace, tout en restant aux Galeries Evershine, à Rose-Hill. Un déménagement qui marque une évolution pour l'enseigne, sans changement d'adresse pour sa clientèle.

Cartons, meubles, efforts et fatigue ont rythmé cette transition, mais aussi les moments de solidarité et de convivialité entre les membres de l'équipe. La fondatrice a tenu à remercier tous ceux qui ont contribué à rendre ce changement possible, ainsi que sa clientèle pour sa fidélité et sa confiance.

Valoriser le cheveu crépu et faire évoluer les mentalités

Au-delà de la coiffure, Mélodie Thiboudois accorde une importance particulière à la valorisation de toutes les textures capillaires, notamment le cheveu crépu. Pendant longtemps, celui-ci a été victime de préjugés. Dans certains milieux, il était considéré comme difficile à coiffer, moins facile à entretenir ou éloigné des standards de beauté dominants. Ces perceptions ont contribué à entretenir des complexes et à pousser certaines personnes à vouloir modifier leur texture naturelle pour se conformer aux attentes.

"Mais les mentalités évoluent.", affirme Mélodie. *"On observe aujourd'hui une plus grande ouverture à la diversité des cheveux et des styles. Les cheveux naturels, les tresses, les locks et les dreadlocks sont davantage assumés et portés avec fierté. Les femmes comme les hommes revendiquent leurs choix capillaires, tandis que les pratiques de soins et les techniques de coiffure permettent de mieux entretenir et protéger les cheveux, quelle que soit leur texture."*, ajoute-elle.

Selon elle, cette évolution mérite d'être encouragée. *"Le cheveu crépu ne devrait plus être perçu comme une contrainte, mais comme une texture à part entière, avec ses caractéristiques, ses besoins et ses possibilités."* Il en va de même pour les personnes qui choisissent de porter des tresses ou des dreadlocks : leur coiffure ne devrait jamais être un motif de jugement.

Le regard porté sur les cheveux touche aussi à des questions plus larges d'identité, d'expression personnelle et d'acceptation de soi. La coiffure ne se limite pas à suivre une tendance ou à répondre à un idéal esthétique. Elle permet aussi d'affirmer sa personnalité, ses origines et ses choix. Il est donc essentiel de dépasser les stéréotypes et de respecter les préférences de chacun.

Une passion devenue une aventure entrepreneuriale

Pour Mélodie Thiboudois, le parcours de Frangi Coiffure illustre aussi la possibilité de transformer une passion en une véritable activité professionnelle. Au fil des années, l'enseigne a grandi, fidélisé sa clientèle et développé son équipe.

Elle adresse encouragement à toutes celles et ceux qui poursuivent leurs ambitions : ne pas abandonner face aux difficultés et continuer à croire en leur projet. « *On ne sait jamais jusqu'où notre passion peut nous mener* », rappelle-t-elle en substance.



Le Journal du Dimanche

RaagaLayam : Pooven Murden donne une nouvelle voix au violon carnatique

Fasciné depuis toujours par le violon et sa capacité à traduire les émotions humaines, Pooven Murden a choisi d'en faire le fil conducteur de son parcours artistique. Spécialisé en musique carnatique, ce musicien et pédagogue, partage aujourd'hui son savoir à travers RaagaLayam, tout en explorant de nouvelles possibilités musicales, notamment à la croisée des traditions carnatique et séga.



RaagaLayam, une vision musicale

Musicien professionnel spécialisé en musique carnatique, pédagogue et interprète, Pooven Murden est titulaire d'une licence en musique carnatique et d'un master en beaux-arts, tous deux obtenus avec mention First Class. Son parcours repose sur des années d'apprentissage, de discipline et d'exploration artistique. Mais au-delà de la performance, Pooven Murden nourrit une ambition : contribuer à la transmission et à l'évolution de la musique classique indienne dans le paysage culturel mauricien.

C'est dans cette volonté de création et de partage qu'est née RaagaLayam. Plus qu'une structure dédiée aux prestations musicales, la plateforme se veut un espace où différentes formes d'expression peuvent se rencontrer.
"Son nom résume cette philosophie. « *Raaga* » désigne la mélodie et les structures mélodiques de la musique classique indienne, tandis que « *Layam* » fait référence au rythme, au tempo et au mouvement musical. La combinaison des deux traduit l'équilibre fondamental entre mélodie et rythme.", explique-t-il.

L'enseignement au cœur du projet

La transmission constitue l'un des piliers de RaagaLayam. Des cours structurés de violon carnatique sont proposés aux enfants comme aux adultes, des débutants aux musiciens plus avancés.

L'apprentissage couvre les fondamentaux de la musique classique indienne : les notes, les ragas, les rythmes, les techniques instrumentales et le répertoire. La méthode pédagogique associe les approches traditionnelles à un encadrement académique structuré, afin de développer non seulement la maîtrise technique, mais aussi la sensibilité musicale, la discipline et la créativité des élèves.
Pouvem ajoute qu'une avancée importante a été franchie avec la signature d'un protocole d'accord (MOU) avec la Dr J. Jayalalithaa University of Fine Arts, une université publique située au Tamil Nadu, en Inde. "Ce partenariat vise à renforcer la collaboration éducative et culturelle et à offrir aux étudiants des possibilités de formation musicale structurée.", avance-t-il.
La première promotion d'élèves de RaagaLayam devrait prochainement recevoir ses certificats de violon dans le cadre de cette collaboration. Pooven Murden considère cette étape comme une avancée pionnière pour l'enseignement du violon à Maurice, en ouvrant la voie à une meilleure reconnaissance académique de cette discipline.
Son ambition est de permettre aux élèves de développer leur passion, mais aussi d'envisager, s'ils le souhaitent, un parcours académique ou professionnel dans la musique.

> *"Construire une carrière professionnelle dans la musique classique et la fusion est un gros défi"*

Quand le violon carnatique rencontre le séga

L'une des particularités de la démarche artistique de Pooven Murden réside dans son intérêt pour la fusion musicale, notamment le dialogue entre la musique carnatique et le séga mauricien.
À première vue, ces deux traditions appartiennent à des univers culturels distincts. Pourtant, elles partagent une forte dimension émotionnelle et rythmique. Pour l'artiste, leur rencontre offre l'occasion de créer une expression musicale originale, qui reflète la diversité culturelle du pays tout en valorisant les héritages qui la composent.
Il insiste toutefois sur le fait que la fusion ne consiste pas simplement à juxtaposer deux styles ou à associer différents instruments. Elle exige une connaissance approfondie des structures musicales, des rythmes, des caractéristiques mélodiques et de la signification culturelle de chaque tradition.

Pooven Murden évoque notamment la taille limitée du marché pour les disciplines spécialisées et la nécessité de sensibiliser davantage le public à la musique classique indienne.
« *Les musiciens locaux possèdent un immense talent, mais le talent seul ne suffit pas* », souligne-t-il. Il estime que les artistes devraient bénéficier d'une plus grande intégration dans les initiatives culturelles nationales ainsi que dans les échanges artistiques internationaux.
Tout en reconnaissant les progrès réalisés et les possibilités existantes, il plaide pour un environnement qui permette aux musiciens de faire reconnaître leur travail et de vivre davantage de leur passion.

Créer aujourd'hui, transmettre demain

Parmi ses plus grandes satisfactions, Pooven Murden cite le développement de RaagaLayam en une plateforme qui dépasse le cadre des concerts pour contribuer à l'éducation musicale, aux échanges culturels et à la création artistique.
Pour l'avenir, il souhaite faire grandir RaagaLayam afin d'en faire une plateforme reconnue pour l'excellence musicale, l'innovation et la transmission. Le développement de l'enseignement, le renforcement des collaborations académiques et la création de nouvelles opportunités pour les jeunes musiciens figurent parmi ses priorités.



Sécheresse à la Réunion: plusieurs communes passent en alerte renforcée

La situation hydrique reste préoccupante également à La Réunion. Face à la baisse des débits des rivières et des niveaux des nappes souterraines, le préfet a pris un nouvel arrêté, jeudi 12 novembre, renforçant les restrictions d'usage de l'eau dans plusieurs communes. Saint-Joseph est particulièrement touchée et passe en situation de crise. D'autres secteurs sont placés en alerte renforcée ou en alerte, avec des limitations concernant notamment l'arrosage, le remplissage des piscines et le lavage des véhicules.



La sécheresse continue de peser sur les ressources en eau à La Réunion. Alors que l'île entre progressivement dans une période de transition vers la saison des pluies, le déficit pluviométrique historique enregistré ces derniers mois continue d'affecter les cours d'eau et les réserves souterraines.

Les dernières évaluations présentées lors du comité sécheresse du 28 octobre ont confirmé une dégradation de la situation dans plusieurs secteurs. Les débits de certaines rivières diminuent, tandis que les niveaux des nappes souterraines poursuivent leur baisse. La rivière Langevin, notamment, illustre cette situation préoccupante.
À la suite de ces constats, le préfet a publié, jeudi 12 novembre, un nouvel arrêté définissant les communes concernées par des mesures de vigilance et de restrictions temporaires des usages de l'eau.

Si la mise en service du forage de Takamaka a permis d'abaisser le niveau d'alerte à Saint-Philippe, la situation s'est en revanche détériorée dans plusieurs autres communes, notamment Saint-Benoît, Salazie, La Possession, Le Port, Trois-Bassins, Saint-Leu, Saint-Paul, Cilaos, l'Entre-Deux, Le Tampon, Saint-Joseph et Saint-Louis.

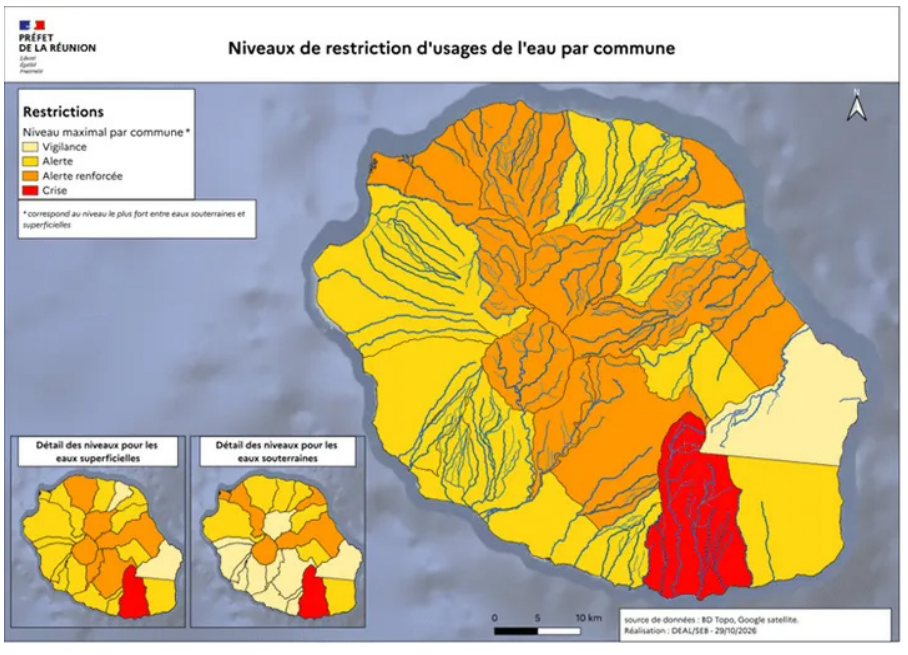
Saint-Joseph passe au niveau de crise

La situation la plus critique concerne Saint-Joseph, désormais placée en situation de « *crise* ». Cette décision s'explique par la baisse du niveau de la rivière Langevin et la diminution des réserves souterraines qui alimentent les forages de la commune.
Ce niveau d'alerte entraîne des restrictions particulièrement strictes afin de préserver les ressources disponibles et de garantir autant que possible l'approvisionnement en eau.
Plusieurs communes sont également placées en « *alerte renforcée* ». Pour les eaux souterraines, il s'agit de Saint-André, Saint-Benoît, La Possession, Le Port et Cilaos. Concernant les eaux superficielles, les communes concernées sont Saint-Benoît, Salazie, Saint-Denis, Cilaos, l'Entre-Deux et Le Tampon.
Dans ces secteurs, plusieurs usages sont désormais interdits. L'arrosage des jardins potagers est proscrit entre 6 heures et 20 heures. L'arrosage des espaces verts publics et privés ainsi que des pelouses est également interdit.
Les habitants ne peuvent pas non plus remplir ou maintenir à niveau les piscines privées et les plans d'eau de loisirs. Le lavage des véhicules, des façades, des toitures et des trottoirs est également interdit.

De nombreuses communes placées en alerte

D'autres territoires sont placés en niveau d'« *alerte* », avec des restrictions moins sévères, mais qui restent contraignantes.
Pour les eaux souterraines, cette mesure concerne Bras-Panon, La Plaine-des-Palmistes, Saint-Paul, Saint-Denis, Sainte-Marie, Sainte-Suzanne et Saint-Philippe.

Pour les eaux superficielles, la liste comprend Bras-Panon, La Plaine-des-Palmistes, Saint-André, La Possession, Le Port, Les Avirons, Les Trois-Bassins, Saint-Leu, Saint-Paul, Sainte-Marie, L'Étang-Salé, Petite-Île, Saint-Louis, Saint-Philippe et Saint-Pierre.



Dans ces communes, l'arrosage des jardins potagers et des espaces verts publics et privés est interdit entre 8 heures et 18 heures. L'arrosage des pelouses reste totalement proscrit. Comme dans les secteurs en alerte renforcée, le remplissage et le maintien à niveau des piscines privées et des plans d'eau de loisirs sont interdits, tout comme le lavage des voitures, des façades, des toitures et des trottoirs.

La population appelée à limiter sa consommation

Au-delà des restrictions imposées selon le niveau d'alerte de chaque commune, les autorités appellent l'ensemble de la population à adopter des comportements responsables et à éviter les usages non essentiels de l'eau.
Les habitants sont également invités à signaler toute fuite constatée sur le réseau public et à réparer rapidement les éventuelles fuites sur leurs installations privées.
Malgré les premières perspectives de retour à une saison plus humide, la situation demeure fragile. L'évolution des ressources en eau dépendra notamment de la reprise des précipitations dans les prochaines semaines. En attendant, les autorités entendent maintenir la pression sur les usages afin de préserver les réserves et limiter les conséquences de cette sécheresse prolongée.

Le Journal du Dimanche

DIMANCHE 15 AU SAMEDI 21 NOVEMBRE 2026

États-Unis, Russie et Chine : Les trois grandes puissances nucléaires préparent une rencontre inédite

Une réunion inédite réunissant les dirigeants des trois principales puissances nucléaires mondiales pourrait se tenir à la fin de la semaine prochaine, en marge du sommet de l'Apec, à Shenzhen, dans le sud de la Chine. La Maison-Blanche a confirmé les préparatifs de cette rencontre entre Donald Trump, Vladimir Poutine et Xi Jinping. Au cœur des discussions : la réduction des arsenaux nucléaires, mais aussi les tensions internationales, notamment autour de l'Iran.



Cette réunion réunira pour la première fois dans un même cadre les chefs d'État des États-Unis, de la Russie et de la Chine, les trois puissances disposant des plus importants arsenaux nucléaires au monde. Elle intervient dans un contexte international marqué par les tensions géopolitiques, la guerre en Ukraine, le conflit en Iran et les incertitudes entourant la maîtrise des armements.

« *Le président Trump conclura sa visite en Chine par une rencontre trilatérale entre le président des États-Unis, le président de la République populaire de Chine et le président de la Fédération de Russie* », a indiqué Olivia Wales.

Selon la porte-parole, Donald Trump souhaite notamment aborder la question de la réduction des armes nucléaires dans le monde, dont la prolifération représente, selon lui, un danger majeur. L'Iran pourrait également figurer parmi les sujets évoqués. En revanche, la guerre en Ukraine ne devrait pas être inscrite à l'ordre du jour de cette rencontre, selon les informations communiquées par Washington.

Le désarmement nucléaire au cœur des discussions

Cette initiative intervient quelques mois après l'expiration, en février dernier, du traité New START entre Washington et Moscou. Cet accord constituait le dernier grand mécanisme bilatéral encadrant les arsenaux nucléaires stratégiques des deux pays. Sa disparition laisse désormais les deux principales puissances nucléaires sans cadre contraignant majeur de limitation de leurs armements.

Les Nations unies ont appelé les deux pays à établir rapidement un nouvel accord afin d'éviter une nouvelle course aux armements. Donald Trump a toutefois exprimé sa volonté de négocier un dispositif plus ambitieux, qui inclurait également la Chine.

Pékin s'est engagé ces dernières années dans un renforcement de ses capacités nucléaires. Mais convaincre les autorités chinoises de rejoindre un mécanisme de contrôle des armements aux côtés de Washington et de Moscou constitue un défi diplomatique considérable. D'anciens responsables américains et des analystes avaient notamment estimé qu'une telle négociation pourrait prendre plusieurs années. Aucune annonce d'accord concret n'est attendue à l'issue de la rencontre de Shenzhen, selon un haut responsable américain cité par les agences Associated Press et Reuters. Il s'agirait avant tout d'une occasion pour les trois dirigeants d'échanger directement sur les grands enjeux stratégiques.

Des relations complexes entre les trois puissances

La rencontre se déroulera également dans un contexte de rapprochement diplomatique entre Washington et Pékin, malgré les divergences persistantes sur le commerce, les technologies et Taïwan. Donald Trump et Xi Jinping se sont déjà rencontrés à plusieurs reprises depuis le retour du président américain à la Maison-Blanche en 2025, notamment à Washington en septembre dernier.

Les relations entre Moscou et Pékin se sont, de leur côté, considérablement renforcées depuis l'invasion à grande échelle de l'Ukraine par la Russie en 2022. Face aux sanctions occidentales, la Chine est devenue un partenaire commercial essentiel pour Moscou, notamment dans le secteur énergétique. Elle demeure le principal acheteur du pétrole iranien, ce qui constitue également un point de friction avec Washington.

Les récentes décisions américaines concernant les importations de produits énergétiques russes et l'assouplissement de certaines sanctions ont par ailleurs suscité des inquiétudes en Europe sur l'évolution de la politique de Donald Trump à l'égard du Kremlin.



Un sommet sous haute attention diplomatique

Avant cette rencontre trilatérale, Donald Trump doit participer mardi au sommet de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (Asean), aux Philippines. Il rejoindra ensuite Shenzhen mercredi soir pour le sommet de l'Apec, qui réunit 21 économies de la région Asie-Pacifique. Des discussions bilatérales avec Xi Jinping sont également prévues jeudi.

Du côté russe, le Kremlin avait déjà laissé entendre, au début du mois, qu'une telle rencontre était envisageable. Son porte-parole, Dmitri Peskov, avait évoqué des « *signaux confirmant une volonté* » de tenir ces discussions en marge du sommet.

Pékin, en revanche, n'a pas encore confirmé publiquement la tenue de cette réunion trilatérale. Les autorités chinoises ont uniquement fait état de discussions bilatérales entre Xi Jinping et les dirigeants étrangers présents à l'Apec. Si elle se concrétise, cette rencontre placera les trois grandes puissances au centre d'une séquence diplomatique exceptionnelle.

« Daayra » : Kareena Kapoor et Prithviraj Sukumaran réunis dans le thriller de Meghna Gulzar

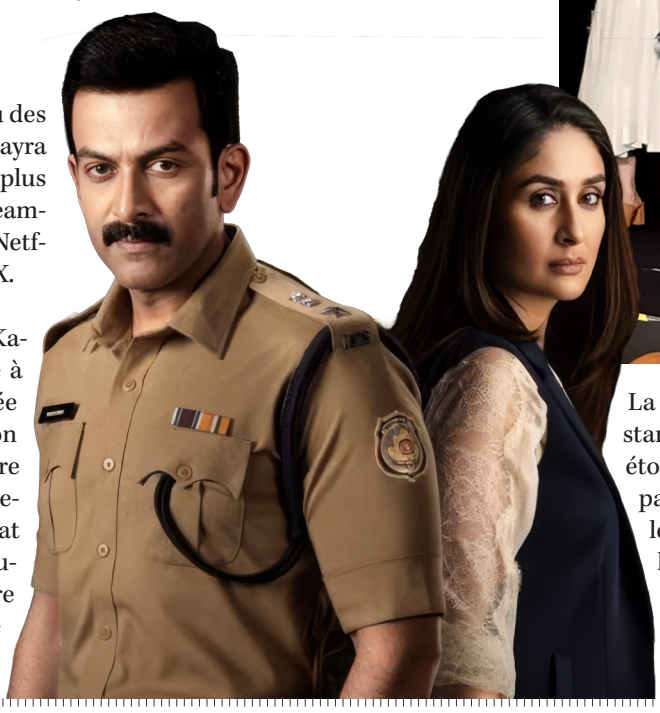
Le thriller policier Daayra, réalisé par Meghna Gulzar et porté par Kareena Kapoor et Prithviraj Sukumaran, est disponible sur Netflix à partir de ce vendredi 13 novembre. Le film, qui marque la première collaboration à l'écran des deux acteurs, sera proposé en deux langues : hindi et malayalam.



Après sa sortie en salles, où il a reçu des critiques globalement positives, Daayra s'apprête ainsi à toucher un public plus large grâce à la plateforme de streaming. L'annonce a été faite jeudi par Netflix India South sur le réseau social X.

Dans ce long-métrage, Kareena Kapoor incarne Ajooni, une policière à la tête d'une équipe spéciale chargée d'enquêter sur une intervention controversée de la police. L'affaire porte sur le viol collectif d'une jeune fille, suivie de son assassinat et de l'incendie de son corps. Plusieurs hommes soupçonnés d'être impliqués dans ce crime ont été tués lors d'une opération policière menée par le commissaire adjoint Raman Kumar, interprété par Prithviraj Sukumaran, et son équipe. Les policiers affirment que les suspects auraient tenté de s'enfuir alors qu'ils étaient sous leur garde.

L'enquête menée par Ajooni constitue le cœur du récit. Au fil des investigations, le film soulève des questions sur la responsabilité des institutions, les méthodes policières et les limites de la justice.



La critique publiée par Hindustan Times lui a attribué trois étoiles sur cinq. Si la première partie a été jugée relativement lente, le journal souligne que le récit prend de l'ampleur dans sa seconde moitié, notamment grâce à une enquête qui laisse progressivement apparaître ses enjeux.

Kareena Kapoor a également évoqué la différence entre son rôle dans Daayra et ses précédentes incarnations de policière dans l'univers de Rohit Shetty. Elle décrit le cinéma de Meghna Gulzar comme plus réaliste, complexe et ancré dans le quotidien, par opposition à l'approche spectaculaire de Rohit Shetty.

Om Shanti Om 2 : le scénariste imagine déjà un blockbuster à Rs 300 crores

Dix-neuf ans après sa sortie, Om Shanti Om pourrait-il avoir droit à une suite ? Le film culte de Farah Khan, par Shah Rukh Khan et Deepika Padukone, a célébré son anniversaire le 9 novembre 2026. À cette occasion, les spéculations autour d'un éventuel deuxième volet ont repris de plus belle. Le scénariste Mayur Puri a laissé entendre qu'un tel projet pourrait représenter une belle opportunité commerciale.

Mayur Puri a estimé qu'une suite pourrait connaître un immense succès au box-office. Selon lui, Om Shanti Om 2 pourrait même dépasser largement le seuil des Rs 100 crores et générer jusqu'à Rs 300 crores de recettes.

« *Sur le plan commercial, cela aurait parfaitement du sens pour Shah Rukh Khan de faire ce film et pour Farah Khan de le réaliser* », a-t-il expliqué. Il estime également que le long-métrage pourrait bénéficier d'un lancement particulièrement impressionnant.



Malgré son enthousiasme quant au potentiel commercial d'une suite, le scénariste reconnaît qu'il serait extrêmement difficile de retrouver la magie du premier film.

Sorti le 9 novembre 2007, Om Shanti Om marquait les débuts de Deepika Padukone à Bollywood. Aux côtés de Shah Rukh Khan, elle avait contribué au succès de cette comédie dramatique mêlant romance, réincarnation et univers du cinéma indien.

Mookuthi Amman 2 : Nayanthara fait son grand retour en déesse

Le public retrouve Nayanthara dans l'un de ses rôles les plus marquants avec Mookuthi Amman 2. Réalisé par Sundar C, ce nouveau volet, sorti en salles depuis le 6 novembre à l'occasion de Diwali, promet une aventure spectaculaire mêlant mythologie, action, humour et fantastique.

Après le succès du premier film en 2020, l'actrice reprend les traits de la déesse Mookuthi Amman, tout en incarnant également une policière. Une double interprétation qui donne une nouvelle dimension à son personnage et permet à Nayanthara de démontrer une nouvelle fois sa polyvalence à l'écran.



Cette suite prend une orientation plus grandiose, avec un univers visuel riche, des affrontements surnaturels et une histoire qui plonge au cœur des croyances et des forces divines. Le récit met notamment en scène un affrontement entre le bien et le mal, avec Regina Cassandra dans le rôle de l'antagoniste.

Le casting réunit également Duniya Vijay, Urvashi et Yogi Babu. Une distribution qui apporte différentes couleurs à cette production, entre séquences d'action, moments d'humour et passages chargés d'émotion.

Affaire Russell Brand : dix ans et demi de prison pour l'acteur britannique

Le verdict est tombé le 5 novembre, après quatre semaines de procès et plus de huit heures de délibérations du jury. Âgé de 51 ans, Russell Brand a été reconnu coupable d'un viol et de trois agressions sexuelles commis entre 2004 et 2009. Il a, en revanche, été acquitté de deux autres accusations de viol ainsi que d'une tentative d'agression sexuelle. La sentence a été prononcée le lundi 9 novembre par le juge Joel Bennathan. L'ancien animateur et comédien a écopé de dix ans et six mois d'emprisonnement. Il devra également être inscrit à vie au registre des délinquants sexuels au Royaume-Uni.

Durant le procès, Russell Brand avait rejeté les accusations portées contre lui. Il avait reconnu avoir eu une vie sexuelle particulièrement active durant sa jeunesse, mais avait affirmé n'avoir jamais contraint une femme à avoir des relations ou des contacts sexuels contre sa volonté.

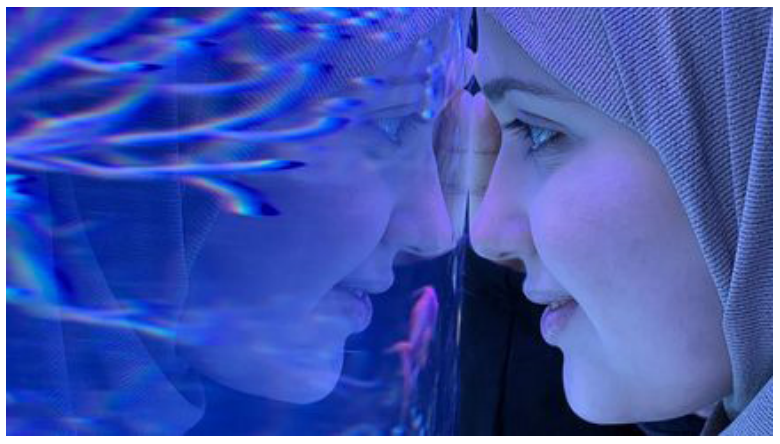
Il avait également déclaré que cette affaire avait profondément bouleversé sa vie et celle de sa famille. « *Toute ma vie a été absorbée par ces événements, ces allégations et ces accusations* », avait-il affirmé devant la cour.

Sa défense avait notamment contesté la crédibilité des plaignantes, soulignant que certaines avaient attendu plusieurs années avant de signaler les faits à la police, notamment après la diffusion, en 2023, d'un documentaire télévisé contenant des témoignages anonymes mettant en cause le comédien.



« One in a Million » : dix ans dans la vie d'une jeune réfugiée syrienne

Tourné sur une décennie, le documentaire One in a Million retrace le parcours bouleversant d'Israa, une jeune Syrienne rencontrée en 2015 alors qu'elle n'avait que 11 ans. Des rues de Turquie à son installation en Allemagne, le film suit son évolution de l'enfance à l'âge adulte, entre exil, adaptation, mariage et maternité.



L'histoire d'Israa commence à un carrefour en Turquie. En 2015, la fillette vend des cigarettes aux côtés de son père. Sa famille a fui Alep, en Syrie, ravagée par la guerre. C'est à ce moment que les réalisateurs Jack MacInnes et Itab Azzam font sa rencontre. Touchés par sa personnalité pétillante, ils décident de suivre son parcours et celui de ses proches, qui traversent huit pays avant de trouver refuge en Allemagne.

Le projet prend alors une dimension exceptionnelle. Pendant dix ans, les deux cinéastes accompagnent la famille dans son périple, partageant ses conditions de vie parfois extrêmement difficiles. « *Nous étions avec eux tout le temps. Nous dormions avec eux, dans la rue, sous la pluie* », raconte Itab Azzam à Reuters, évoquant notamment le froid glacial rencontré en Serbie et en Croatie. Au fil du voyage, les liens entre les réalisateurs et la famille se renforcent au point de devenir presque familiaux.

One in a Million est bien plus qu'un récit de migration. Le documentaire suit Israa durant son adolescence, puis dans sa vie de femme, lorsqu'elle se marie et devient mère. Installée en Allemagne, elle doit composer avec de nouvelles libertés, parfois en contradiction avec les traditions auxquelles elle reste attachée. Le film montre ainsi les bouleversements au sein de sa famille et sa quête personnelle pour trouver sa place.

Après la chute du régime de Bachar al-Assad en 2024, Israa retourne également en Syrie avec son mari, dans le cadre d'une visite qui donne une nouvelle dimension à son histoire et à son rapport à son pays d'origine.

Pour Jack MacInnes, le documentaire entend dépasser les débats politiques souvent associés à la migration. Il estime que la question des réfugiés est trop souvent instrumentalisée et déconnectée de la réalité humaine de ceux qui vivent l'exil. Les réalisateurs espèrent ainsi permettre au public de se mettre, le temps du film, dans la peau d'une personne réfugiée et d'en comprendre toute la complexité.



Sur Netflix: « The Body », une plongée dans les secrets sombres d'un lycée catholique



La nouvelle série The Body, disponible sur Netflix à partir du 11 novembre, mêle horreur, satire et drame adolescent dans l'Amérique des années 2000. Créée par Quinn Shephard, elle suit les membres d'une équipe de danse d'un lycée catholique dont une initiation qui tourne mal déclenche une vague d'événements étranges et une véritable hystérie collective.

L'intrigue se déroule en 2004 au sein de St. Mark's Catholic High School. Après un rituel organisé à l'occasion d'Halloween, les jeunes filles sont confrontées à des visions troublantes et à des phénomènes difficiles à expliquer. Entre croyances religieuses, secrets, rivalités et transgressions, la situation prend rapidement une tournure inquiétante.

Geena Meszaros se distingue dans le rôle de Lisbeth, une nouvelle élève au comportement dérangeant, tandis que Sara Boustany et Kristina Bogic incarnent deux figures centrales de l'équipe.

Avec ses huit épisodes, The Body multiplie les références à la culture populaire et aux tensions sociales de l'époque.

Le Journal du Dimanche

Manchester United : Carrick sacrifié, Pochettino face à une mission de sauvetage

Manchester United a officiellement annoncé jeudi le limogeage de Michael Carrick, moins de six mois après sa nomination permanente. Avec seulement huit points récoltés en dix rencontres de Premier League et une inquiétante 18e place, les Red Devils connaissent leur pire début de saison depuis quatre décennies. Mauricio Pochettino, qui a trouvé un accord avec les dirigeants mancuniens, s'apprête à relever un défi colossal : sauver la saison d'un club qui peine toujours à retrouver sa grandeur depuis le départ de Sir Alex Ferguson.

Carrick : de l'espoir à la désillusion

L'histoire avait pourtant commencé comme un conte de fées. En janvier 2026, Michael Carrick retrouvait Manchester United pour succéder à Ruben Amorim, avec pour mission de redresser une équipe en difficulté. L'ancien milieu de terrain avait rapidement transformé les performances mancuniennes. Sous sa direction, United remportait 12 de ses 17 dernières rencontres de championnat, terminant à une remarquable troisième place et décrochant sa qualification pour la Ligue des champions.

Cette réussite lui avait valu une nomination parmi les meilleurs entraîneurs de Premier League et, surtout, un contrat de deux ans signé le 22 mai. Mais cinq mois plus tard, l'enthousiasme a laissé place à une profonde désillusion. Avec une seule victoire, cinq matches nuls et quatre défaites lors des dix premières journées, Manchester United ne compte que huit points sur 30 possibles. Un rendement catastrophique de 0,8 point par rencontre.

Une équipe sans équilibre

Manchester United a régulièrement montré des faiblesses défensives, une organisation collective fragile et une incapacité à maîtriser les rencontres. La lourde défaite à domicile contre Bournemouth (0-3), suivie d'un revers à Chelsea (0-2), avait considérablement fragilisé l'entraîneur anglais. La victoire spectaculaire contre l'AS Rome (3-2) en Ligue des champions avait momentanément entretenu l'espoir d'un redressement. Mais le match nul contre Aston Villa (4-4), dimanche dernier, aura finalement été celui de trop. Le directeur du football Jason Wilcox et le directeur général Omar Berrada ont finalement recommandé un changement, validé par Sir Jim Ratcliffe et la direction du club.

Pochettino, l'homme du renouveau ?

Pour succéder à Carrick, Manchester United a choisi de miser sur l'expérience de Mauricio Pochettino.

À 54 ans, l'Argentin possède une solide connaissance du football anglais, acquise notamment à Southampton, Tottenham et Chelsea. Réputé pour son exigence physique, son pressing intense et sa capacité à développer les jeunes talents, Pochettino s'était particulièrement illustré à Tottenham. Entre 2014 et 2019, il avait transformé les Spurs en candidats réguliers aux premières places de Premier League. Son équipe avait terminé deuxième du championnat en 2017 avant d'atteindre la finale de la Ligue des champions en 2019, perdue contre Liverpool. Après son départ de Tottenham, Pochettino avait rejoint le Paris Saint-Germain, remportant notamment le championnat de France en 2022. Son passage à Chelsea, durant la saison 2023-2024, avait été plus contrasté, malgré une amélioration progressive des résultats et une sixième place finale. Depuis septembre 2024, il dirigeait la sélection américaine, avec laquelle il a disputé la Coupe du monde 2026.

Manchester United et le technicien argentin se sont entendus sur un contrat de deux ans et demi, jusqu'en juin 2029. Sa prise de fonctions est attendue après les prochaines rencontres internationales des États-Unis contre Haïti.

Un immense chantier tactique

Le premier défi de Pochettino sera de redonner une identité de jeu à Manchester United. L'Argentin privilégie traditionnellement un football énergique, fondé sur un pressing coordonné, une récupération rapide du ballon et des transitions offensives. Mais pour appliquer cette philosophie, il devra résoudre plusieurs problèmes. Le premier concerne la défense. United concède trop facilement des occasions et laisse régulièrement des espaces entre ses lignes. Pochettino devra également renforcer la discipline collective et améliorer la coordination du milieu de terrain.

Offensivement, il pourra s'appuyer sur Bruno Fernandes, Bryan Mbeumo et Matheus Cunha, des joueurs capables d'apporter créativité et percussion. L'objectif sera de construire une animation moins dépendante des exploits individuels. L'entraîneur argentin devra surtout retrouver un équilibre entre ambition offensive et sécurité défensive, une faiblesse récurrente sous Carrick.

Liverpool pour commencer : un baptême du feu

Le calendrier ne lui accordera aucun répit. Après la trêve internationale, Manchester United se déplacera à Anfield pour affronter Liverpool, le dimanche 22 novembre. Un derby historique qui pourrait constituer la première rencontre de Pochettino sur le banc mancunien. Au-delà du résultat, cette confrontation permettra d'observer les premiers changements tactiques apportés par l'Argentin.

Car à Old Trafford, les entraîneurs changent, les ambitions demeurent et les mêmes interrogations persistent. Le défi de Pochettino ne sera pas simplement de gagner des matches. Il sera de redonner à Manchester United une identité, une stabilité et, surtout, la crédibilité sportive que le club a progressivement perdue.



Une mission de sauvetage avant de penser au titre

Avec seulement huit points après dix journées, Manchester United doit désormais regarder davantage vers le bas du classement que vers les places européennes. Le premier objectif de Pochettino sera donc de sortir rapidement le club de la zone de relégation. Mais les attentes à Old Trafford dépassent naturellement cette mission immédiate.

Les dirigeants espèrent retrouver une équipe compétitive, capable de se qualifier régulièrement pour la Ligue des champions et, à terme, de disputer le titre. Le défi est immense dans un championnat dominé ces dernières saisons par Manchester City, Arsenal et Liverpool. Depuis le départ de Sir Alex Ferguson en 2013, Manchester United a multiplié les changements d'entraîneurs sans parvenir à retrouver une stabilité durable. Pochettino deviendrait le huitième entraîneur permanent de cette période. Il devra donc réussir là où plusieurs techniciens prestigieux ont échoué : imposer une philosophie durable tout en obtenant rapidement des résultats.

Le Journal du Dimanche
Directeur de publication
Shekar Ramdin
Rédacteur en chef
Baboo Bhunjun
Email : jddjournaldudimanche@gmail.com
Website: journaldudimanche.com
Marketing et publicité :
Jenna Ng Tin Hung.
Adresse : Thé cube, Ébène
Mobile : 5511 1199

Vicky Ruhee : « Je n'ai pas simplement choisi le monde hippique, j'ai grandi avec lui »

De la médecine vétérinaire à l'entraînement des chevaux de course, le Dr Vicky Ruhee a fait de sa passion une véritable vocation. Fils de feu Satish Ruhee, il perpétue un héritage familial profondément ancré dans l'hippisme mauricien. À la tête de Vetocare Clinic et de Ruhee Stable, il revient sur son parcours, ses 14 victoires en 2026 et ses ambitions pour l'avenir des courses.

Qui est Vicky Ruhee, au-delà de l'entraîneur que connaissent les turfistes ?

Je suis avant tout un homme passionné par son métier et profondément attaché à sa famille. J'ai grandi à Curepipe et étudié au Collège Royal avant de poursuivre des études en médecine vétérinaire et chirurgie. Je me suis ensuite spécialisé en médecine équine en Afrique du Sud, puis en ophtalmologie, chirurgie orthopédique, endoscopie et laparoscopie vétérinaires en Inde. Aujourd'hui, je dirige Vetocare Clinic et Ruhee Stable. Ces deux activités exigent beaucoup de discipline, mais ma famille demeure mon équilibre.

Votre père, feu Satish Ruhee, a joué un rôle déterminant dans votre passion. Quels souvenirs gardez-vous de cette époque ?

Ma première visite à un entraînement remonte à mes six mois ! J'étais dans les bras de mon père. Il m'emmenait régulièrement aux courses et aux entraînements à Floréal. Mon frère Vinesh et moi avons grandi dans cet univers. Aujourd'hui, nos fils partagent également cette passion. Les chevaux occupent toujours une place importante dans nos conversations familiales. Je n'ai pas simplement choisi le monde hippique, j'ai grandi avec lui.

Pourquoi avoir attendu 2022 pour obtenir votre licence d'entraîneur ?

Mon père souhaitait que je devienne d'abord un professionnel accompli. Il m'avait demandé de construire une carrière solide avant de me lancer dans l'entraînement. J'ai respecté sa volonté en exerçant plusieurs années comme vétérinaire auprès de différentes écuries. En 2022, j'ai finalement obtenu ma licence et fondé Ruhee Stable. Les débuts étaient exigeants : constituer une équipe, convaincre les propriétaires et faire ses preuves. Mais j'ai toujours cru que vouloir, c'est pouvoir.

> « Devenir entraîneur était un rêve d'enfance »

Votre expérience vétérinaire constitue-t-elle un atout dans la préparation des chevaux ?

Absolument. Chaque cheval possède ses particularités. Ma formation me permet de mieux comprendre sa condition physique, ses besoins médicaux et sa récupération. L'observation et la prévention sont essentielles. Il faut adapter les entraînements individuellement plutôt qu'appliquer une méthode uniforme. Le bien-être du cheval reste une priorité absolue.

Avec 14 victoires et un taux de réussite de 21 % en 2026, quel bilan tirez-vous de votre saison ?

C'est un bilan encourageant, mais je reste ambitieux. Notre écurie compte actuellement 17 chevaux et devrait prochainement atteindre un effectif de 24. Chaque victoire représente un immense travail collectif. Je remercie les propriétaires, les jockeys, les palefreniers et tous ceux qui contribuent quotidiennement à notre réussite. Nous voulons poursuivre notre progression et terminer la saison sur une note positive.

Quelle victoire vous a particulièrement marqué ?

Celle de Magnum P I face à Hasta Mañana reste un souvenir exceptionnel. Elle récompensait énormément de préparation et de confiance. Ce genre de victoire procure une émotion particulière, car elle concrétise les efforts de toute une équipe. Magnum P I occupera toujours une place spéciale dans mon parcours.





> « Quatorze victoires, mais nous pouvons faire mieux »

Quels sont vos jockey et cheval préférés ?

Sans hésitation, Shawn Cormack demeure mon jockey préféré. J'admire son talent, son sang-froid et son intelligence tactique. Quant au cheval qui m'a le plus marqué, je citerais The Perplexing. Concernant les entraîneurs, chacun possède sa philosophie. L'essentiel reste l'amour des chevaux et la volonté de progresser.

Comment accueillez-vous le retour du Mauritius Turf Club Jockey Club ?

Je considère ce retour comme une étape importante. Les courses constituent un patrimoine national qu'il faut préserver. Tous les acteurs doivent collaborer pour garantir des compétitions de qualité, la transparence et la sécurité. Le bien-être animal doit également demeurer central. Notre industrie possède un véritable potentiel, mais elle doit poursuivre sa professionnalisation pour retrouver son prestige.

À l'approche de la Coupe d'Or 2026, avez-vous un favori ?

Il serait prématuré de désigner un favori. Une course de cette importance dépend de nombreux paramètres : la forme, la distance, la préparation et la condition physique. Pour Ruhee Stable, notre objectif reste de présenter des chevaux compétitifs et de défendre dignement les couleurs de nos propriétaires jusqu'à la dernière journée.

Quelles sont vos ambitions et quel message adressez-vous aux jeunes passionnés ?

Je souhaite développer Ruhee Stable et construire une écurie reconnue pour son sérieux et ses performances. Aux jeunes, je conseille de travailler, d'apprendre constamment et de respecter les chevaux. La réussite exige patience, discipline et persévérance. Mon père m'a enseigné l'importance de bâtir des bases solides avant de poursuivre ses rêves. Cette leçon continue de guider sa vie

22e journée : Exalted Love enchaîne une cinquième victoire, preetam daby s'offre un doublé et l'affaire Warhead fait débat

La 22e journée hippique, disputée ce samedi 14 novembre 2026 au Champ de Mars, s'est déroulée dans un contexte particulier, avec l'annulation de la Lightning Cup et un programme finalement réduit à six courses. Si la compétition a notamment été marquée par les belles performances d'Exalted Love, de Preetam Daby et de l'écurie Jevin Awotar, l'actualité hippique a également été dominée par la controverse entourant le retrait de Warhead de la Lightning Cup, à la suite d'une évaluation vétérinaire de la Horse Racing Integrity Division (HRID).



Cette affaire a pris une nouvelle dimension après la publication d'un communiqué officiel de l'écurie Ruhee, qui a tenu à apporter des précisions sur les circonstances du retrait de son cheval. L'établissement indique ne pas partager l'appréciation vétérinaire ayant conduit à cette décision, tout en affirmant respecter l'autorité des instances hippiques. Son entraîneur, qui est également vétérinaire de profession, demeure convaincu de sa propre évaluation de l'état de Warhead et avait décidé de lui faire effectuer son galop d'entraînement habituel le vendredi matin 13 novembre.

Une situation particulière qui met en lumière deux appréciations vétérinaires différentes concernant un même cheval et qui relance inévitablement les discussions autour du bien-être équin et de l'intégrité des courses.

Exalted Love, cinquième succès consécutif

La sixième et dernière épreuve de cette réunion, The Cathan Family Trophy, disputée sur 1850 mètres dans la catégorie Lower Division Stakes, a permis à Exalted Love de poursuivre son impressionnante série. Le représentant de l'écurie Jevin Awotar a signé une cinquième victoire consécutive, confirmant une nouvelle fois sa remarquable régularité. Monté avec beaucoup de sang-froid par Rye Joorawon, le favori a longtemps patienté en troisième position, laissant Ninety Nine Heros imprimer le rythme de la course. Ce dernier a tenté de faire la différence en prenant ses distances avec le peloton, mais son avantage n'a pas résisté à l'accélération du vainqueur dans la ligne droite.

Trouvant l'ouverture à la corde, Exalted Love a produit son effort au moment opportun pour prendre les commandes avant de résister courageusement à la belle offensive de View Of The World. Ninety Nine Heros a conservé la troisième place devant All About Love.



Salt 'N' Peppa redonne le sourire à manoel nunes

Après avoir échoué de peu avec Fear Of Fire dans l'épreuve précédente, Manoel Nunes a rapidement retrouvé le chemin du succès grâce à Salt 'N Peppa, vainqueur de la course principale de la journée, The Kisnah Ramalingum Memorial Cup, disputée sur 1365 mètres en BM56.



Bien positionné en troisième ligne derrière les animateurs Captain Arrow et Daring Dash, le représentant de l'écurie Paul Foo Kune a bénéficié d'un parcours particulièrement favorable. Patient jusqu'aux abords des 300 derniers mètres, Manoel Nunes a alors sollicité son partenaire, qui a immédiatement répondu par une belle accélération.

Salt 'N Peppa a pris l'avantage avec autorité avant de résister au retour de War Chariot, auteur d'une excellente fin de course. Grand Bay a terminé troisième devant United Prince.

Cette victoire constitue un nouveau succès de prestige pour l'écurie Paul Foo Kune.

Canford Club confirme sa bonne disposition

La quatrième épreuve, The KMK2 Trophy, disputée sur 1650 mètres en BM31, a donné lieu à une belle explication entre Canford Club et Fear Of Fire. C'est finalement le pensionnaire de l'écurie Arveen Nagadoo, associé à Elione Chaves, qui a eu le dernier mot pour signer un deuxième succès consécutif.

Comme attendu, Fear Of Fire a rapidement pris les commandes, sous la pression constante de Flag Champ durant le parcours. Canford Club, quant à lui, a préféré attendre en quatrième position avant de se rapprocher progressivement à l'approche de la ligne droite.

Lancé à environ 300 mètres du poteau, il a livré une belle bataille avec le meneur avant de prendre définitivement l'ascendant grâce à sa ténacité. Fear Of Fire a conservé la deuxième place devant Flag Champ, tandis que Wugug a terminé quatrième.

Jet Blackfire ouvre enfin son compteur

La troisième course, The Tangavel & Anjaley Ramalingum Trophy, disputée sur 1450 mètres en 0-33, a permis à Jet Blackfire de décrocher sa première victoire au Champ de Mars. Le pensionnaire de l'écurie Vicky Ruhee, monté par Denis Schwarz, a ainsi récompensé son entourage après plusieurs sorties marquées par la malchance.

Adoptant une tactique offensive, le coursier a rapidement pris les commandes avant d'imposer son rythme à ses adversaires. Toujours en possession de ressources à l'entrée de la ligne droite, il a progressivement accentué son avance pour s'imposer sans véritablement trembler.
Future Frequency a dû se contenter de la deuxième place, devant Iditarod Trail et Pieter Both.
Ce succès constitue également une première victoire de l'après-midi pour l'écurie Ruhee et Denis Schwarz.

Zooberi offre un premier succès à Yash Jogahir

La deuxième épreuve, The Canarapen Family Trophy, disputée sur 1450 mètres, a été marquée par la belle victoire de Zooberi. Ce succès a permis à l'entraîneur Preetam Daby de réaliser un doublé après la victoire de William Blake dans l'épreuve d'ouverture. Il a également offert à l'apprenti Yash Jogahir sa toute première victoire en carrière.

À l'image de son compagnon d'écurie, Zooberi a jailli des stalles pour s'installer aux avant-postes. Une fois en tête, il a parfaitement contrôlé les opérations, sans jamais laisser ses adversaires véritablement revenir dans la course.
À 600 mètres de l'arrivée, son avantage était déjà conséquent. Sollicité dans la ligne droite, il a encore accéléré pour s'imposer avec une belle autorité. Cosmic Captain a terminé deuxième devant Gang Leader, tandis que Lava Burst a dû se contenter de la quatrième place.
À noter que les commissaires ont toutefois adressé un avertissement à Yash Jogahir, lui rappelant l'importance de solliciter ses montures jusqu'au poteau d'arrivée.





William Blake récompensé après une longue absence

La journée avait débuté avec la victoire de William Blake dans The Walis Mc Cloud – Red Star Trophy, disputée sur 1650 mètres dans la catégorie 0-25. Associé à Swapneel Rama, le représentant de l'écurie Preetam Daby a enfin retrouvé le chemin du succès après une longue période d'absence liée à des problèmes de laminite.

Son entourage lui avait accordé le temps nécessaire pour retrouver progressivement ses moyens et cette patience a finalement porté ses fruits.
Bien parti de son premier couloir, William Blake a rapidement pris les commandes. Swapneel Rama a ensuite parfaitement contrôlé le rythme avant de repousser les attaques dans la phase finale. Le coursier a ainsi décroché la première victoire de sa carrière.
San Andreas a terminé deuxième après une belle remontée dans les derniers mètres, devançant River Hawk. Captain Marsala a complété le quarté.



Les décisions des commissaires et le point vétérinaire

Cette 22e journée a également été marquée par plusieurs décisions des commissaires. Stepping Out, dans la deuxième course, et Grande Rosalie, dans la sixième, ont été retirés à 08h00 sur avis vétérinaire. Les paris concernés ont été remboursés, sans déduction sur les paris gagnants.

Le cas de Quantifier a également retenu l'attention. Après avoir manifesté un manque d'intérêt pour la course au-delà des 1500 mètres dans la quatrième épreuve, le hongre a été suspendu jusqu'à la prochaine saison.

Sur le plan disciplinaire, l'entraîneur Carl Hewitson a écopé d'une amende de Rs 2 000 pour ne pas avoir informé les commissaires, dans le délai réglementaire de 48 heures, du changement de localisation de Lava Strike. Le superviseur d'écurie S. Bussunt a également été sanctionné de Rs 2 000 pour un manquement similaire concernant cinq chevaux.
L'entraîneur Narang a, pour sa part, été condamné à une amende de Rs 7 500 pour ne pas avoir déclaré les fers Alumite de High Key.
Enfin, plusieurs chevaux ont fait l'objet d'observations vétérinaires, notamment Zooberi et Gang Leader, signalés boiteux de l'antérieur gauche, Future Frequency, boiteux de l'antérieur droit, et Daring Dash, qui a présenté des signes de détresse après sa course. Lets Play Poker n'a pas montré une locomotion satisfaisante.
Les prélèvements sanguins d'avant-course et les contrôles habituels d'après-course ont été effectués. Tous les jockeys ont passé avec succès les tests d'alcoolémie.

La journée s'est ainsi achevée sur les cinq succès consécutifs d'Exalted Love, le doublé de Preetam Daby et plusieurs performances encourageantes, mais également sur une actualité extra-sportive qui devrait continuer à alimenter les discussions dans le milieu hippique : le dossier Warhead et les divergences d'appréciation vétérinaire entre l'écurie Ruhee et la HRID.

NIC
GROUP
Finance the acquisition
of land, apartment, land
& house or property
NIC HOME LOAN
Get your quote
602 3000 | loanoperations@nicl.mu
Terms & Conditions apply
National Insurance Co. Ltd (IS15000024) is licensed by the Financial Services Commission.

the cube

BIG SPACE.
BIG OPPORTUNITIES.

Discover spacious **office spaces** designed
to help your **business grow.**

Contact us
today for a visit!

Prime location
in Ebene

5982 3939